

MAURICE ASSELIN LAURENT DESHAIES
BENOIT-BEAUDRY GOURD FERNAND LAROCHE

ABITIBI-TEMISCAMINGUE
QUATRE ETUDES SUR LE NORD-OUEST QUEBECOIS

ouvrage publié sous la direction de
BENOIT-BEAUDRY GOURD

PRESSES
du
CEGEP DE ROUYN-NORANDA

ROUYN
1974



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

La maquette de la couverture
est l'oeuvre de Mlle Nicole Perron.

DEPOT LEGAL - 3e TRIMESTRE 1974
BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC.

TABLE DES MATIERES

Présentation p. lll

Préface p. lV

Benoit-Beaudry Gourd

La colonisation des CLay Belts du Nord-Ouest
québécois et du Nord-Est ontarien. Etude de la
propagande des gouvernements du Québec et de
l'Ontario à travers leurs publications officielles
(1900-1930) p. 1

Fernand Larouche

L'immigrant dans une ville minière du Québec
une étude de l'interaction. p. 36

Maurice Asselin

Monographie d'une ferme d'élevage du mouton
en Abitibi p. 64

Laurent Deshaies

Etat du logement et rénovation urbaine à
Rouyn-Noranda: cas-type d'un problème généralisé
au niveau des villes moyennes p. 102

PRESENTATION

La recherche régionale prend de plus en plus d'ampleur au Québec. Le développement des études collégiales et universitaires dans les différentes régions de la province n'est pas étranger à cet état de choses. Ainsi plusieurs jeunes chercheurs de diverses disciplines ont entrepris ces dernières années des recherches sur le Nord-Ouest québécois, y introduisant des perspectives nouvelles. Malheureusement peu de ces études ont été diffusées hors des milieux restreints de la recherche. Il nous a donc semblé opportun de regrouper certains de ces travaux récents dans un ouvrage, et de les faire connaître au public d'ici et d'ailleurs.

Ce premier recueil n'offre qu'un aperçu fragmentaire du développement passé et présent de l'Abitibi-Témiscamingue. Il ne peut vider les questions d'un seul coup. Mais il contribue, selon nous, au progrès du long travail, à peine amorcé, vers une connaissance de notre milieu. Déjà certains collaborateurs nous ont promis des textes pour un cahier ultérieur.

Les sujets étudiés dans cet ouvrage et les façons d'interroger sont assez disparates. Mais les auteurs qu'on va lire possèdent une volonté commune de connaître et comprendre. Ils désirent aussi faire connaître l'Abitibi-Témiscamingue à ceux d'ici qui veulent savoir. C'est le cas de notre préfacier, Marcel Guy.

Nous devons remercier en terminant les autorités du CEGEP de Rouyn-Noranda qui ont appuyé sans réserve notre projet. Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Yvon Lafond du Bureau des secteurs pour sa constante collaboration. Nous désirons également souligner l'aide de M. Maurice Asselin, directeur du Département d'histoire et de géographie, dans la préparation de premier cahier du département. Nos remerciements s'adressent enfin à Mmes Céline Bradley-Richard, Lise Paiement-St-Hilaire qui ont préparé le manuscrit de cet ouvrage.

PREFACE

Connaître son passé, ses origines, c'est s'aider à mieux comprendre son présent et à mieux orienter son avenir. Il faut donc fouiller et retracer l'histoire du vécu et des luttes quotidiennes de nos pères comme simples travailleurs et bâtisseurs de pays pour qu'ils cessent d'être considérés comme les simples figurants inconscients des projets mis de l'avant par l'élite dominatrice de la société du temps. Inutile d'ajouter que l'histoire des citoyens ordinaires des temps présents doit être également racontée par ceux qui vivent encore pour la rendre présente et authentique dans l'esprit des générations futures.

Nos pères pour s'enraciner au pays se sont appuyés sur des valeurs sociales, culturelles et politiques qui avaient, me semble-t-il, un dénominateur commun: l'indépendance, la liberté d'action et de fonctionnement en tant qu'individus et en tant que membres d'une collectivité ayant une identité à exercer et à conserver.

Pour beaucoup nos pères ont été essentiellement des conservateurs se refusant au progrès. Mais pour moi ils ont surtout été des hommes travaillant pour parvenir à une harmonie de vie à même leurs ressources et leur environnement, et selon l'analyse qu'ils faisaient de leurs besoins comme hommes et comme groupe d'hommes.

Si l'on en juge par les problèmes et les limites entrevues de nos jours par la société d'abondance et de surexploitation, l'histoire dira sans doute que nos pères furent des sages et des hommes exemplaires dans leurs luttes.

Si mes pères m'avaient raconté leur vie,
leurs peines, leurs espoirs et leur amour

si mes pères m'avaient raconté, raconté...
le présent serait éclairé et l'avenir orienté

mais j'ai deviné et tout peut encore débiter

MARCEL GUY

Association coopérative immobilière
de l'Abitibi-Témiscamingue

LA COLONISATION DES CLAY BELTS DU NORD-OUEST
QUEBECOIS ET DU NORD-EST ONTARIEN. ETUDE DE
LA PROPAGANDE DES GOUVERNEMENTS DU QUEBEC ET
DE L'ONTARIO A TRAVERS LEURS PUBLICATIONS
OFFICIELLES (1900-1930) 1-

BENOIT-BEAUDRY GOURD

Département d'Histoire et de Géographie
CEGEP de Rouyn-Noranda

1. Cette étude est le résumé d'un mémoire présenté au Département d'Histoire de l'Université de Montréal en 1972. Ce texte a déjà paru dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 27, no. 2, septembre 1973.

INTRODUCTION

Au début des années 1920, la "frontière" canadienne semble stabilisée après avoir progressé vers l'ouest et le nord. Il ne reste plus à cette date que deux grands territoires offrant des possibilités de peuplement agricole. Il s'agit de la région de la Rivière-la-Paix dans l'Ouest canadien et de celle du Grand Clay Belt du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien.¹ Cette dernière région présente un intérêt particulier pour les chercheurs. Elle se trouve, en effet, à cheval sur la frontière de deux provinces de culture et de traditions différentes. Elle se prête donc admirablement bien aux études comparatives. Déjà plusieurs chercheurs ont profité de cet avantage pour étudier la colonisation de cette immense zone de terres argileuses.²

1. Sur l'origine des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien on peut consulter avec profit R. Blanchard, L'Ouest du Canada français. La province de Québec, t. 2: Les pays de l'Ottawa. L'Abitibi-Témiscamingue (Montréal, Beauchemin, 1954), 163-195; P. Biays, Les Marges de l'oekoumène dans l'Est du Canada, Partie orientale du Bouclier canadien et île de Terre-Neuve (Québec, Presses de l'Université Laval, 1964), 117-204; G.L. Mc Dermott, Advancing and Retracting Frontiers of Agricultural Settlement in the Great Clay Belt of Ontario and Quebec (Madison, Thèse de Ph. D. présentée à l'Université du Wisconsin, 1959), 1-9. On peut aussi consulter des études plus anciennes: A.E. Barlow, "Rapport sur la géologie et les richesses naturelles de la région figurant sur les cartes des lacs Nipissing et Témiscamingue", dans Rapport annuel de la Commission géologique du Canada, nlle série X, part. I (1897): 1-332; A.P. Coleman, Glacial and Post-glacial Lakes in Ontario (Toronto, University of Toronto Press, 1922) 76 p., A.P. Coleman, "Lake Ojibway, Last of the Great Glacial Lakes", dans Annual Report of the Ontario Bureau of Mines for 1909, 18, part. I: 284-293, Sessional Papers, 42, part. II: 1910; J.T. Wilson, "Glacial Geology of Part of North-Western Quebec", dans Transactions of the Royal Society of Canada, 32, section IV (1938): 49-59.

2. P. Biays, Les Marges de l'oekoumène..., xxix-760 p.; A. Gosselin et G.P. Boucher, Settlement Problems in Northwestern Quebec and Northeastern Ontario (Ottawa, Département de Agriculture, 1944), 54 p.; F.C. Innes, The Land Use and Settlement of the Quebec Clay Belts (Montréal, Thèse de M.A. présentée à l'Université McGill, 1960), 90 p.; A.R.M. Lower et H.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier in Eastern Canada. Settlement and the Mining Frontier (Toronto, Macmillan, 1936), xiv-424 p.; G.L. McDermott, Advancing and Retracting Frontiers... x-160 p.; J.R. Randall, "Agriculture in the Great Clay Belt", dans Scottish Geographical Magazine, 56 (1940): 2-28; J.R. Randall, "Settlement of the Great Clay Belt of Northern Ontario and Quebec", dans Bulletin of the Geographical Society of Philadelphia, 35, nos. 3-4 (1937): 53-66.

Certaines études se sont attachées à comparer les politiques de colonisation des gouvernements du Québec et de l'Ontario pour assurer le peuplement de leurs annexes nordiques. Ainsi le géographe américain McDermott, dans une thèse sur les mouvements de la "frontière" dans le Grand Clay Belt, constate des différences notables entre les deux provinces. La colonisation de la zone ontarienne résulta beaucoup plus des efforts des colons que de ceux du gouvernement qui se préoccupa peu d'adapter ses politiques aux défis nouveaux que posait la colonisation de ce territoire. Au contraire, la colonisation du côté québécois fut planifiée et financée par l'Etat qui modifia constamment ses politiques pour faire face à l'évolution de la conjoncture.³

Les gouvernements des deux provinces dépensèrent des sommes considérables pour la colonisation de ce territoire. Ceux qui se penchèrent sur l'aspect financier de la colonisation de cette région ont observé des différences importantes dans l'emploi des budgets. Le gouvernement ontarien accorda très peu d'assistance directe aux colons du Nouvel-Ontario. Il consacra plutôt l'essentiel (90%) des budgets de colonisation à la mise en place d'un réseau de communications très complet.⁴ Cette infrastructure profita autant aux industries minière et forestière qu'à l'agriculture dont elle devait, en premier lieu, assurer le développement. Au Québec, le gouvernement affecta la plus grande partie de ses budgets à l'ouverture des paroisses de colonisation et par la suite à leur consolidation. De plus, l'Etat aida, par de nombreuses subventions et primes, les colons du Nord-Ouest québécois à traverser la période difficile du défrichement.⁵

3. G. L. McDermott, Advancing and Retracting Frontiers..., v. On peut aussi se référer à l'excellent résumé que l'auteur a fait de sa thèse: G.L. McDermott, "Frontiers of Settlement in the Great Clay Belt of Ontario and Quebec", dans Annals of the Association of American Geographers, 51, no. 3 (1961): 261-273.

4. A. Gosselin et G.P. Boucher, Settlement Problems..., 19

5. A. Gosselin et G.P. Boucher, Settlement Problems..., 19 et 52. On peut consulter P. Biays, Les Marges de l'oekoumène..., 241-299 et R. Blanchard, L'Ouest du Canada français..., 2: 216-248 pour avoir une vue d'ensemble des modalités de l'assistance gouvernementale au Québec. On se référera aussi à des études moins récentes: J.-E. Garon, Histoire de la colonisation dans la province de Québec de 1825 à 1940 (Québec, Ministère de la Colonisation, 1940), 136 p.; A. Pagé, "La colonisation dans la province de Québec depuis 1930", dans Etudes économiques (Montréal, Beauchemin, 1937), 7: 365-409; G. Vattier, Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925) (Paris, Champion, 1928), 125 p.

Ces optiques différentes ne sont sûrement pas le fruit du hasard. Elles doivent certainement résulter de conceptions de la colonisation divergentes. L'historien Lower, en particulier, s'est efforcé de cerner ces conceptions. La colonisation au Québec lui apparaît comme le moyen par excellence choisi par les Canadiens français pour assurer leur survivance, pour préserver leur foi, leur langue et leurs traditions, et même pour agrandir la base territoriale du Canada français. Lower perçoit aussi un aspect mystique dans l'entreprise de colonisation au Québec:

The spirit which informs it is a militant one, militant for the faith and the race and against the wilderness (...)
The priests are the officers and the habitants are the private soldiers and together they go toward victory looking for inspiration to the achievements of their own past and for reward to the life beyond.⁶

Lower ne discerne rien d'aussi précis du côté ontarien où la colonisation du Nord de la province se présente comme le simple résultat, d'une part, de la volonté du gouvernement de peupler et de développer ses régions inorganisées, et, d'autre part, du désir des individus d'acquérir des terres neuves et d'améliorer leurs conditions de vie. Il y a de plus, selon Lower, étroite association entre immigration et colonisation en Ontario alors que le Québec réserve ses annexes septentrionales aux Canadiens français.⁷

On peut supposer qu'une étude comparative des propagandes gouvernementales en faveur de la colonisation de cette zone argileuse du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien s'avérerait également très révélatrice. Pratiquement inaccessible jusqu'à la construction du chemin de fer Transcontinental au début des années 1910, puis à son raccordement au "Temiskaming and Northern Ontario Railway", le Grand Clay Belt demeura peu connu, même après l'ouverture de la région. Les gouvernements du Québec et de l'Ontario firent connaître les avantages de ce nouveau territoire au moyen de brochures de propagande présentant un ensemble cohérent d'arguments pour y attirer les colons. Ainsi nous avons pu dégager à travers ces publications les politiques de développement adoptées par les deux provinces et l'importance accordée par chacune d'elles à ce territoire.

6. A.R.M. Lower et H.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier..., 84 et 88.

7. A.R.M. Lower et H.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier..., 105.

Au Québec, le Ministère de la Colonisation s'occupa de faire connaître cette nouvelle région.⁸ Il est aussi nécessaire de tenir compte de la propagande non-officielle car elle influença grandement la propagande gouvernementale. Ainsi les propagandistes du Ministère de la Colonisation citent fréquemment les grands apôtres de la colonisation comme le curé Labelle ou ses ardents défenseurs, tel le Père Alexandre Dugré. De plus, certains propagandistes le sont à la fois pour le gouvernement de la province et pour les Sociétés de colonisation. C'est le cas en particulier de l'abbé Ivanhoë Caron, premier missionnaire-colonisateur du Nord-Ouest québécois.

En Ontario, trois ministères différents s'occupèrent de colonisation: celui des Terres et Forêts, celui de l'Agriculture et celui du Développement du Nord. Le Bureau de la Colonisation du Ministère des Terres et Forêts, puis la Division de l'Immigration et de la Colonisation du Ministère de l'Agriculture se chargèrent de la propagande de colonisation. Le "Temiskaming and Northern Ontario Railway", réseau ferroviaire provincial, publia aussi de nombreuses brochures à l'intention des futurs colons de Nord-Est ontarien.⁹

Les publications du gouvernement du Québec comme celles du gouvernement de l'Ontario font peu de distinction entre le Petit Clay Belt (Temiskaming et Témiscamingue) et le Grand Clay Belt (Cochrane-Hearst et Abitibi). De là le choix de notre cadre chronologique: de 1900, date d'ouverture du Petit Clay Belt à la colonisation, jusqu'à 1930. A partir de cette date, l'Ontario cesse la publication de brochures de propagande et ne se préoccupe guère de la colonisation du Nouvel-Ontario. Au Québec, 1930 marque l'amorce des grands plans de colonisation engendrés par la crise économique.

8. La première brochure du Ministère de la Colonisation traitant de la région remonte à 1893. Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en publiait encore à la fin des années 1950. On peut voir à ce sujet A. Beaulieu, J.-C. Bonenfant et J. Hamelin, Répertoire des publications gouvernementales du Québec 1867-1964 (Québec, Imprimeur de la Reine, 1968), 183-188; A. Beaulieu, J. Hamelin et G. Bernier, Répertoire des publications gouvernementales du Québec. 1965-1969 (Québec, Editeur officiel du Québec, 1970) 325-327.

9. Presque toutes les brochures sur la colonisation du gouvernement ontarien datent de la période 1900-1930. On peut consulter à ce propos, H. I. MacTaggart, Publications of the Government of Ontario 1902-1955 (Toronto, University of Toronto Press for the Queen's Printer, 1964), 55-57, 172-174, 256-258.

PREMIERE PARTIE:

LA PROPAGANDE DU GOUVERNEMENT DU QUEBEC ET LA COLONISATION DU
NORD-OUEST QUEBECOIS.1. Les grands thèmes de la propagande gouvernementale
du Québec.

L'étude des brochures de propagande du Ministère de la Colonisation nous permet de saisir les arguments employés par les propagandistes pour attirer leurs compatriotes au Nord-Ouest québécois. Chaque brochure met l'accent sur certains arguments plutôt que sur d'autres, mais une idéologie se dégage de l'ensemble des publications du Ministère de la Colonisation.

La propagande gouvernementale apparaît dominé par l'agriculturisme. Dans son étude sur cette dominante de la pensée canadienne-française, l'historien Michel Brunet en donne une définition qui vaut d'être citée intégralement:

L'agriculturisme est avant tout une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne. C'est un refus de l'âge industriel contemporain qui s'inspire d'une conception statique de la société. Les agriculturistes soutiennent que le monde occidental s'est égaré en s'engageant dans la voie de la technique et de la machine. Ils dénoncent le matérialisme de notre époque et prétendent que les générations précédentes vivaient dans un climat spiritualiste. Selon eux, l'âge d'or de l'humanité aurait été celui où l'immense majorité de la population s'occupait à la culture du sol.¹⁰

10. M. Brunet, "Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme", dans La Présence anglaise et les Canadiens (Montréal, Beauchemin, 1958), 119.

Les brochures en faveur de la colonisation vont diffuser cette conception de la société. L'agriculture est présentée comme étant l'activité humaine par excellence, l'activité la plus apte à assurer le bonheur et l'indépendance de l'homme:

L'agriculture et ses industrie connexes, voilà le champ d'exploitation le plus varié, le plus vaste et en même temps le plus stable qui soit au monde. (...) Le cultivateur de la province de Québec, à de très rares exceptions près, est toujours propriétaire de la terre qu'il cultive. C'est ce qui explique son indépendance, son aisance et le bien-être qu'on retrouve chez-lui. Au point de vue intellectuel il est plus développé, plus ouvert et plus apte à l'étude des méthodes qui peuvent améliorer son sort que l'ouvrier des villes. La terre qu'il exploite lui offre sans cesse l'occasion de calculer, de réfléchir et de s'instruire. L'ouvrier au contraire, est généralement passif. Courbé sur le travail qu'un chef lui a tracé, il trouve moins d'occasions de cultiver son esprit.¹¹

L'agriculture est aussi considérée par les publicistes de la colonisation comme le facteur principal de la survivance de la nation canadienne-française. Ainsi, selon l'abbé Caron, "c'est l'attachement au sol, la fidélité à la vocation qui a sauvé notre peuple. Le défricheur et le laboureur ont été les grands artisans de nos destinées nationales".¹² Mais pour assurer l'avenir, il faut agrandir le domaine agricole de la province par la colonisation, cette "agriculture en devenir". Cette idée revient sans cesse dans les publications du Ministère de la Colonisation. On insiste beaucoup plus sur la nécessité d'ouvrir de nouvelles régions de colonisation que sur les avantages de la vie agricole qui semblent aux propagandistes un postulat implicite. La colonisation est oeuvre de survivance, car elle permet aux nouvelles générations de préserver les traditions nationales:

11. Province de Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Monographies paroissiales. Esquisses de quelques paroisses de colonisation de la province de Québec (Québec, 1912), 6 et 8.

12. I. Caron, dans A.C.J.C., Le Problème de la colonisation au Canada français. Rapport du congrès de colonisation tenu par l'A.C.J.C. à Chicoutimi du 29 juin au 5 juillet 1919 (Montréal, A.C.J.C., 1920), 162. Au même congrès Mgr Lapointe dans son discours de bienvenue dira que "les quelques 10,000 cultivateurs qui vinrent s'établir au Canada étaient tous des terriens. Au jour de la cession du pays, ces amants de la terre enfoncèrent plus profondément dans la terre leur amour. C'est ce qui sauva notre pays. Nous sommes un peuple de paysans. Nous n'avons pas à en rougir et nous devons souhaiter de rester toujours un peuple de paysans. Ce n'est pas à dire que nous devons mépriser le commerce et l'industrie, mais là n'est pas le côté principal de notre destinée." A.C.J.C., Le Problème de la colonisation au Canada français..., 57

Ces régions s'offrent à eux comme autant de petits Nord-Ouest où ils continueront l'oeuvre des ancêtres en fondant un foyer, une paroisse, menant toujours cette bonne vie canadienne-française dans toute sa fraîcheur et dans des conditions d'existence matérielles améliorées.¹³

Le mouvement colonisateur contribue, de plus, au maintien de la force numérique du Canada français et de son influence au pays. La tradition des familles nombreuses des vieilles paroisses rurales se continuera dans les régions de colonisation. Le publiciste du Ministère de la Colonisation, Hormidas Magnan, écrit ainsi dans une de ses brochures que "notre influence dans la confédération canadienne dépend de notre accroissement par la colonisation. En un mot, que chaque pas fait dans la forêt par le défrichement est une conquête qui fortifie notre nationalité".¹⁴

Les publications du gouvernement soulignent l'urgence pour la nation canadienne-française de réaliser cette grande oeuvre. Elles contiennent de vibrants appels invitant la jeunesse rurale à éviter la ville et à venir s'établir dans les régions de colonisation où les traditions nationales seront préservées. Car, selon les propagandistes, l'industrialisation et l'urbanisation menacent le Canada français. Elles ont des effets corrosifs sur son caractère national que seule la vie des champs peut garder intact:

Canadiens français ne quittez pas vos fermes pour aller vivre dans les villes au milieu de la poussière des manufactures et du cri strident des usines, mais si la terre paternelle ne peut donner place à tous les frères, si pour une raison quelconque vous abandonnez le sol natal, venez au Temiscaming, venez dans l'Abitibi. Vous agrandirez et enrichirez le domaine de la province, vous augmenterez sa population, vous vivrez au milieu de vos charitables compatriotes, vous parlerez notre belle langue française, vos enfants l'apprendront ainsi que leur religion dans des écoles dirigées par des institutions catholiques.¹⁵

13. A. Pelland, La colonisation dans la Province de Québec. Esquisse des régions à coloniser (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1910), 6.

14. H. Magnan, Le Guide du colon. Province de Québec (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1927), 3s.

15. I. Caron, Un Nouveau Centre de colonisation. L'Abitibi (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1915), 59.

La propagande du Ministère de la Colonisation appelle avant tout vers les terres neuves les éléments les plus menacés de la collectivité: les fils des vieilles paroisses agricoles en quête de nouvelles terres, les ouvriers qui peinent dans les industries et les Franco-américains. Les gardiens de la race craignent de voir la force numérique du Canada français s'affaiblir sans un effort de colonisation:

Quelle sera la population du Québec en 1921? Il appartient à tous les habitants de la province, aux individus comme aux autorités religieuses et civiles d'aider à obtenir le plus haut chiffre en gardant d'abord chez nous les nôtres et en rapatriant le plus grand nombre de nos compatriotes. (...) La population de la province de Québec devrait atteindre au prochain recensement plus de deux millions et demi. Pour arriver à ce beau résultat, il faut d'abord que dans chaque diocèse de colonisation, un grand effort se fasse pour garder chez nous le surplus des vieilles paroisses.¹⁶

Et l'abbé Caron juge même la situation assez grave pour demander que la province "dirige vers l'agriculture ces nombreux bacheliers qui quittent nos collèges classiques". Et il croit que ces "jeunes gens instruits ne devraient pas craindre d'aller affronter les rudes travaux du défrichement".¹⁷

Cependant l'appel des défenseurs de la colonisation demeure souvent sans réponse. Il faut parfois une période de crise pour "faire comprendre à plusieurs que l'état d'agriculteur est encore celui où l'on vit le plus à l'abri des changements de fortune, où l'on assure le meilleur avenir".¹⁸

La colonisation apparaît donc à travers les brochures du gouvernement comme la conquête progressive et organisée du sol cultivable de la province de Québec. Cette conquête des terres neuves est vitale pour le Canada français. Maîtres de la terre, les Canadiens français deviennent inexpugnables,

16. Province de Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Les Régions de colonisation de la Province de Québec. L'Abitibi (Québec, 1920), 6.

17. I. Caron, "La colonisation du Témiscamingue", dans Bulletin de la Société de géographie du Québec, 4, no. 5 (1910): 45s.

18. I. Caron, "Rapport des missionnaires-colonisateurs", dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1923 (Québec, Imprimeur de Sa Majesté, 1923), 346

car ils possèdent la richesse foncière, la plus saine et la plus stable de toutes. Par la vie campagnarde, la collectivité canadienne-française maintient sa forte natalité et s'assure ainsi une influence considérable au pays. La colonisation permet aussi au Canada français de mettre ses éléments les plus menacés à l'abri des effets nocifs de l'urbanisation et de l'industrialisation. Tels sont, en général, les arguments invoqués pour attirer les colons au Témiscamingue et en Abitibi. Si la propagande du Ministère de la Colonisation fait surtout appel au désir de survie collective des Canadiens français, elle répond aussi au désir des colons d'améliorer leur sort en soulignant la qualité des sols du Nord-Ouest québécois. Les brochures du Ministère comparent fréquemment l'Abitibi-Témiscamingue à l'Ouest canadien et mettent parfois en relief les possibilités pour les colons de se "créer en peu d'années une vie d'aisance et d'indépendance".¹⁹

Une argumentation aussi cohérente pour attirer les colons au Nord-Ouest dénote chez les propagandistes de la colonisation une politique de développement déterminée pour l'Abitibi-Témiscamingue.²⁰

2. La propagande de colonisation du Québec et la politique de développement du Nord-Ouest québécois.

Les brochures de propagande du Ministère de la Colonisation, consacrées en tout ou en partie au Nord-Ouest québécois, nous éclairent sur la politique envisagée pour assurer le développement de la partie québécoise des Clay Belts. Ce projet de développement est centré sur la colonisation agricole. En effet, dans l'esprit des propagandistes, la région sera essentiellement agricole. L'abbé Caron proclame sans cesse cette vocation dans ses nombreuses brochures et rapports:

19. Province de Québec, Ministère des Terres et Forêts, Guide régional du Colon. Nord de Montréal, Gatineau, Témiscamingue, Lac Saint-Jean, Témiscouata, Matapédia, Gaspésie (Québec, 1920), 12.

20. L'abbé Caron en parlant de la colonisation du Nord-Ouest québécois écrit que "rien n'est laissé au hasard, tout marche d'après une idée préconçue, une méthode déterminée". I. Caron, La Région de l'Abitibi (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1918), 54.

Car quoi qu'on en dise, l'Abitibi sera toujours et avant tout un pays agricole (...). Les colons de l'Abitibi sont pour la grande majorité des agriculteurs; ils sont allés dans cette région pour se livrer à la culture.²¹

L'Abitibi, d'ailleurs, n'est pas une région où l'on peut s'enrichir au moyen de l'exploitation forestière. C'est la culture surtout qui fera vivre et enrichira sa population.²²

La région de l'Abitibi-Témiscamingue sera agricole, non parce qu'elle offre des possibilités immenses uniquement dans le secteur de l'agriculture, mais surtout parce que seule cette forme d'activité assure une vie saine à l'homme et peut prévenir la déchéance du peuple canadien-français:

La race canadienne-française garde dans l'Abitibi comme ailleurs ses vertus prolifiques, et même comme la population de l'Abitibi sera avant tout agricole, ce n'est pas trop de supposer qu'elle les gardera mieux que dans les endroits où l'industrie tend à supplanter l'agriculture.²³

Les publicistes de la colonisation croient aussi nécessaire de favoriser la création "d'industrie locale ayant pour but d'utiliser dans l'endroit même les produits de la région et d'y consacrer les revenus que l'on en peut retirer, des industries appropriées en même temps aux besoins du marché local".²⁴

21. I. Caron, "Rapport sur la colonisation dans la province de Québec", dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1920 (Québec, Imprimeur de Sa Majesté, 1920), 181s.

22. I. Caron, La Région de l'Abitibi (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, (1924)), 5.

23. I. Caron, "Rapport des missionnaires-colonisateurs", dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1922 (Québec, Imprimeur de Sa Majesté, 1922), 284.

24. I. Caron, "Rapport sur la colonisation de l'Abitibi", dans Rapport général du Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec pour l'année finissant le 30 juin 1917 (Québec, Imprimeur de Sa Majesté, 1917), 139.

La politique de développement du Nord-Ouest québécois, telle qu'elle se dégage des publications officielles, mise sur les éléments de développement que les Canadiens français contrôlent: les hommes et la terre. Pour les propagandistes, la terre demeure la seule ressource dont l'exploitation profitera à la collectivité canadienne-française. Les possibilités de développement qu'offrent les autres ressources de l'Abitibi-Témiscamingue ne sont pas pour autant mésestimées. On peut ainsi lire dans l'une des brochures d'Alfred Pelland que "cette partie de notre province renferme des richesses minérales inestimables, qui n'attendent que le pic du prospecteur pour livrer leurs trésors". Pelland croit même qu'avant longtemps "l'histoire de Cobalt se répétera chez nous".²⁵ Cependant, dans l'esprit des propagandistes, l'exploitation des ressources hydrauliques, des mines et de la forêt ne concerne que très indirectement les Canadiens français. Au Nord-Ouest, ces derniers doivent avant tout se livrer à la culture du sol. Et, à en croire Alfred Pelland, il appartient plutôt aux capitalistes étrangers d'exploiter les richesses du sous-sol et de la forêt:

Fils de cultivateurs, qui vous expatriez ou qui prenez le chemin des villes pour y trouver fortune qui, malheureusement, vous fera toujours défaut peut-être, n'allez pas augmenter le nombre de mercenaires qui s'étiolent dans l'air empesté des manufactures. Allez vous tailler un domaine dans la fertile région du Nouveau-Québec. C'est là qu'un avenir plein de promesses vous attend et que vous goûterez la joie d'être des hommes libres et indépendants (...). Les capitalistes, tant de l'Ancien que du Nouveau Monde, qui veulent placer des capitaux dans l'industrie, les mines, le commerce, trouveront au Témiscamingue une contrée avantageuse et présentant à leur énergie et à leur esprit d'entreprise les plus grandes chances de réussite.²⁶

25. A. Pelland, La Colonisation... Esquisse..., 17.

26. A. Pelland, Le Témiscamingue (Nouveau Québec). Ses ressources, ses progrès et son avenir (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1910), 5s.

Les Canadiens français doivent ainsi oeuvrer dans le domaine de l'agriculture. Le développement des autres ressources se fera en fonction des intérêts des étrangers, maîtres du pouvoir économique. Et les Canadiens français en profiteront indirectement, par le biais des salaires et des marchés.²⁷

Les publicistes prônent le développement agricole du Nord-Ouest québécois parce qu'il assure aussi le maintien du cadre de la paroisse:

Et le meilleur moyen de nous maintenir nombreux et unis dans notre province, c'est d'assurer la prépondérance de notre population rurale, et nous y arriverons en facilitant le défrichement du sol la base essentielle de l'Oeuvre de la paroisse canadienne.²⁸

On croit même pouvoir fonder une centaine de paroisses en Abitibi.²⁹ On cherche par la colonisation à reconstituer au Nord-Ouest le cadre social traditionnel de la vieille province et les rapports sociaux qu'il détermine, cadre et rapports sociaux que les propagandistes voient menacés par la ville et l'industrialisation:

C'est en vain qu'on recherchera la solution du problème social et économique ailleurs que dans un retour à la terre (...). La question sociale est l'étude des moyens de soulager les miséreux et d'établir l'équilibre entre les classes de la société. Or ne croit-on pas que lorsque chacun aura son coin de terre, quand chacun sera assuré de sa subsistance et de celle de sa famille, la question sociale ne sera pas à moitié résolue? Et quand des milliers de bras remueront la terre pour lui faire rendre à sa pleine capacité, ne croit-on pas que le problème économique qui est surtout un problème financier ne sera pas résolu?³⁰

27. H. Magnan, Emparons-nous du sol de la province de Québec (Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1926), 16.

28. H. Magnan, éd., Monographies paroissiales. Esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec (2 éd., Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, 1913), 7.

29. I. Caron, "Rapport sur la colonisation de l'Abitibi", dans Rapport général... (1917), 138.

30. J.-E. Perreault, cité dans Province de Québec, Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Les Régions de ... L'Abitibi, 8 s.

Les défenseurs de la colonisation favorisent donc pour l'Abitibi-Témiscamingue un projet de développement axé sur l'agriculture. Cette forme d'activité a permis à la collectivité canadienne-française, selon eux, de préserver sa foi, sa langue et ses traditions. Et, pour durer comme peuple, les Canadiens français doivent continuer d'oeuvrer dans ce domaine et dans la petite industrie. La colonisation agricole permet aussi de perpétuer le cadre de la paroisse où les hommes sont égaux et où règne la paix sociale.³¹ En somme, les propagandistes diffusent à travers les publications du gouvernement l'idéal de la société paysanne et l'idéologie nationaliste des élites dont ils font partie.

3. L'image et le rôle du Nord-Ouest québécois dans la colonisation au Québec.

L'étude des brochures du Ministère de la Colonisation révèle très nettement qu'on a attribué un rôle précis à la région. L'ouverture des Clay Belts québécois se produit pendant une période où le mouvement en faveur de la colonisation connaît un regain de vigueur. Les défenseurs de la race voient dans l'agriculture le seul moyen de préserver le caractère national du Canada français. Mais en ce début du XX^e siècle, ils sont inquiets. La terre fait défaut alors que l'industrialisation et l'urbanisation progressent au Québec. Et voilà que le Nord-Ouest québécois, qu'on dit d'une grande fertilité, s'ouvre à la colonisation avec la construction du Transcontinental. Dès lors, cette région devient pour ces gens "une province aussi grande, aussi riche que celle de Québec"³² "un second grenier de la province de Québec"³³, qui "peut nourrir, paraît-il, dix millions d'âmes".³⁴ L'ouverture de cette région permet, semble-t-il, tous les espoirs:

31. Déjà en 1936, un observateur, l'historien Lower, avait perçu les grands objectifs de la colonisation au Québec: "In Quebec settlement or colonization, as it is more appropriately termed, is a social undertaking which consists in the very selfconscious building of a community exactly like those of the older portions of the province. (...) The whole system appears to be well thought out and intelligently directed toward its declared end, the increase of the French race, the extension of the Catholic religion and of the self-contained agricultural community, not dependant upon the ups and downs of industry and preferably out of the reach of its corroding influence." A.R.M. Lower et H.A. Innis, Settlement and the Forest Frontier..., 84 et 88.

32. I. Caron, Un Nouveau Centre...L'Abitibi, 59

33. H. Magnan, Emparons-nous du sol..., 15

34. A. Dugré, Vers les Terres neuves (Montréal, Ecole sociale populaire, 1917), 26.

C'est un réservoir incommensurable, une caisse d'économie pyramidale où nous devons, si nous sommes conscients et sincères, placer à un intérêt composé, à un taux très élevé, toutes nos économies humaines.³⁵

C'est une véritable Terre promise où coulent le lait et le miel, où sont conviés les catholiques de toutes les races et où pourront se donner champ libre ces Canadiens français qu'on se plaît à proclamer "les premiers défricheurs du monde" et auxquels on offre si peu d'occasion de se faire valoir.³⁶

Les colons qui viennent défricher un petit coin du Nord-Ouest de la province travaillent au développement territorial du Canada français. Ils participent, avec les colons des autres régions de colonisation du Québec, à la grande oeuvre de survivance nationale. L'abbé Caron leur décrit souvent la grandeur de leur rôle:

L'histoire conservera vos noms, vaillants défricheurs, et plus tard, lorsque le visiteur parcourera vos belles paroisses, lorsqu'il verra les églises élevant leurs clochers vers le ciel, les écoles remplies de vos petits enfants, balbutiant l'alphabet français, il rendra hommage aux pionniers du Témiskaming et de l'Abitibi en disant ceux-là étaient de vrais patriotes.³⁷

L'Abitibi-Témiscamingue se voit cependant attribuer une fonction privilégiée dans la lutte du Canada français pour sa survivance. Cette région, écrit l'abbé Caron, sera "le château fort de notre nationalité", "qu'aucun changement, qu'aucune révolution politique ne pourra jamais sérieusement nous disputer".³⁸ Cette idée d'un grand "royaume" canadien-français du Nord, élaborée par le curé Labelle, les publicistes du Ministère de la Colonisation la reprennent à leur compte. La vision du Nord de l'abbé Proulx, qui y voit la forteresse imprenable du Canada français, semble aussi avoir profondément influencé ces défenseurs de la race. L'abbé Caron, par exemple, cite fréquemment dans ses brochures cet extrait des récits de voyages de l'abbé Proulx dans les missions indiennes du Nord québécois:

35. P. Hubert, dans A.C.J.C., Le Problème de la colonisation au Canada français..., 80.

36. A. Dugré, Vers les Terres neuves, 26.

37. I. Caron, Un Nouveau Centre...L'Abitibi, 59.

38. I. Caron, Un Nouveau Centre...L'Abitibi, 5 et 7.

Le Nord, voilà le champ ouvert à l'activité et au développement des Canadiens français. Eux seuls aimeront à y vivre. Les populations étrangères que l'émigration transatlantique vomit tous les ans sur nos bords, préféreront toujours se diriger vers les prairies de l'Ouest, où les premiers travaux de défrichement sont moins pénibles. La vigueur de nos colons ne recule pas devant les arbres de la forêt, le climat leur est salubre et leur tempérament est fait à la vigueur de nos hivers (...). Le Nord sera notre domaine, la forteresse de notre nationalité. Quelle puissance au monde pourrait anéantir ce peuple homogène, jeune et plein de sève, défendu par cette position inexpugnable, qui fait ressembler le Canada français à une île bordée de toutes parts par d'énormes banquises, redoutées de l'envahisseur.³⁹

Les propagandistes semblent convaincus que ce plan grandiose, qui aurait pu paraître utopique à l'époque, peut maintenant se réaliser.⁴⁰

Le Nord-Ouest québécois, dans l'esprit de plusieurs, "donne à l'élément français une nouvelle force du côté de l'Ouest, point d'attraction des courants d'immigration modernes, champs plus vastes et plus libres offerts à l'énergie colonisatrice".⁴¹ Il serait surprenant que les publications du Québec aillent jusqu'à demander aux Canadiens français de coloniser le Nord ontarien et l'Ouest canadien. Cependant, les publicistes du gouvernement partagent ce rêve d'expansion du Canada français. Ainsi l'abbé Caron, dans une brochure publiée par la Société de colonisation de Montréal, demande à ses compatriotes de coloniser aussi bien la partie ontarienne du Témiscamingue que le côté québécois.⁴² Les Canadiens français doivent à partir de l'Abitibi-Témiscamingue

39. J.B. Proulx, A la Baie d'Hudson ou récit de la visite pastorale de Mgr N.Z. Lorrain, Evêque, de Cythère et Vicaire Apostolique du Pontiac dans ses missions sauvages de Témiscamingue et d'Abitibi, de New-Port, de Moose et d'Albany (Montréal, Cadieux et Dérôme, 1886), 31s. Voir aussi J.B. Proulx, Au Lac Abitibi, Visite pastorale de Mgr J. Thomas Duhamel dans le Haut de l'Ottawa (Montréal, Cadieux et Dérôme, 1885), 137 p.

40. Voir à ce sujet I. Caron "La colonisation du Témiscamingue" (1910) 334, et Province de Québec, Ministère des Terres et Forêts, Guide régional du colon. (1920), 10.

41. A. Pelland, Le Nouveau-Québec. Région du Témiscamingue Ressources agricoles, forestières, minières et sprotives (Québec, Dussault et Proulx, 1906), 7.

42. I. Caron, La Région du Témiscamingue (Montréal, Société de colonisation de Montréal, 1910), 15s. On peut aussi consulter J.-B.-L. Bourassa, Des Terres pour tous dans le Témiscamingue québécois et ontarien ((Montréal), Imprimerie La Patrie, (1920)), 36p.

essaimer vers le Nord-Est ontarien, "cet autre Québec ouvert à notre action". "Le pont sera alors solide entre la province mère et la porte de l'Ouest".⁴³

Les gardiens de la race considèrent la colonisation du Nord-Ouest québécois comme une étape majeure dans la réalisation d'un grand plan, celui de la création d'un Etat canadien-français indépendant en Amérique, rendu inébranlable par l'occupation de tout le domaine agricole de l'Est du Canada.⁴⁴

On ne se surprend plus alors que la province ait dirigé autant de ses fils vers l'Abitibi et le Témiscamingue et qu'elle ait consacré autant d'efforts à la colonisation de la région. Le géographe Pierre Biays écrit à juste titre que le Nord-Ouest québécois représente vraiment "la plus belle réalisation de la volonté colonisatrice des Canadiens français au XX^e siècle".⁴⁵

DEUXIEME PARTIE:

LA PROPAGANDE DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO ET LA COLONISATION DU NORD-EST ONTARIEN.

1. Les grands thèmes de la propagande gouvernementale de l'Ontario.

L'étude des brochures du gouvernement ontarien consacrées à la colonisation nous permet, tout comme dans le cas du Québec, de dégager une démarche cohérente des arguments invoqués pour attirer les colons dans le Nord-Est de l'Ontario.

43. P. Hubert, dans A.C.J.C., Le Problème de la colonisation au Canada français..., 84 et 88. Ces projets d'expansion vers le Nord ontarien ne furent pas sans susciter des inquiétudes chez certains groupes en Ontario. On peut consulter à ce sujet un pamphlet au titre révélateur: Is Toronto and Western Ontario to be Side-tracked and New Ontario Made a Greater Quebec? Or is Old Ontario Going to Have Equal Rights within her Own Province and in the Development of the Greater Ontario? (s.l., (1902)), 12 p.

44. Esdras Minville a très bien décrit ce grand projet: E. Minville, L'Oeuvre de colonisation (Montréal, Ecole sociale populaire, 1933), 32. On peut aussi voir A. Dugré, Vers Les Terres Neuves, 26.

45. P. Biays, Les Marges de l'oekoumène..., 287.

Les publications de l'Ontario démontrent que le gouvernement de la province, en favorisant la colonisation de ses régions septentrionales, veut répondre au désir légitime des citoyens et des immigrants d'acquérir des terres neuves et d'améliorer leurs conditions de vie:

The dissatisfied city-dweller in the older parts of the Dominion who notes the boundless achievements of his country and yet feels that he has no part in them, because he cannot separate himself from the tread mill of city life, has awaiting him in the newer parts of our great country, the opportunities that he so much desires, which if he grasps them, will make him his own master and will give him the independence and the competency that otherwise are beyond his fondest hopes and dreams. To the poor man whether in town, village or rural district, who cannot make his way in as rapidly as he thinks he ought to, the new North country is the land of opportunity, is a land that offers him labour in abundance and good wages.⁴⁶

Le gouvernement ontarien souhaite aussi attirer des colons au Nord-Est ontarien dans le but de peupler et de développer ses territoires:

The aim of the government of Ontario is to people the lands with men, women and children of the right class (preferably British), to make things as easy as possible for them on arrival, to place them in position where they will be contented and happy from the beginning, so that they may settle in the country and enrich themselves, their employers, the Province and Canada.⁴⁷

Les brochures de propagande de l'Ontario dans un contexte de sécurité collective vont mettre l'accent sur les grandes possibilités qu'offre le Nord de la province aux gens en quête de terres neuves. Ces publications font ainsi fréquemment valoir aux immigrants et aux colons de la province les avantages du Nouvel-Ontario sur les autres régions de colonisation agricole du pays et sur l'Ouest canadien en particulier.⁴⁸

46. Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, Fortunes for Farmers in New Ontario (s.l., (1911)), 6.

47. Province of Ontario, Department of Agriculture, Ontario the Premier Province of Canada: Settlers' Opinions (Toronto, 1911), 18.

48. On peut consulter à ce sujet une brochure qui résume bien l'argumentation du gouvernement ontarien: Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, Fortunes for Farmers..., 10.

La propagande va s'attacher à convaincre les colons que les Clay Belts de la province réunissent toutes les conditions de succès. Elle met en lumière l'existence d'importants marchés locaux:

Perhaps in no part of the Province can the farmer find a quicker or more profitable market for his produce. Lumbering operations, mining development and uprising town make an immediate outlet for everything and a demand that cannot always be supplied.⁴⁹

Les brochures vont aussi insister sur la présence du réseau ferroviaire de la province qui met les marchés urbains du Vieil-Ontario à la portée des colons du Nord. Le "Temiskaming and Northern Ontario Railway" leur permettra même de participer au commerce avec l'Angleterre:

The great lack is ready and continuous communication with the leading markets of the province, but this will be very shortly supplied by the construction of the Temiskaming Railway, which will enable the settlers to send their meat and dairy produce to Toronto and other Ontario cities and to participate in the advantages of the export trade to Britain.⁵⁰

La colonisation en Ontario ouvre la voie à une agriculture commerciale tandis qu'au Québec, elle conduit à une agriculture de subsistance. On ne se surprend plus alors que toutes les brochures du gouvernement ontarien insistent longuement sur la présence d'importants marchés pour les futurs agriculteurs du Nord de la province. Au contraire, la propagande du Ministère de la Colonisation du Québec s'attarde peu sur cet aspect de la colonisation.

En Ontario, où le gouvernement n'aide pas directement les colons, il est primordial que ceux-ci puissent trouver un moyen de subsistance pendant la période de défrichement, donc, d'improductivité, de leurs terres. Les publications ontariennes s'efforcent de démontrer qu'il existe dans Clay Belts de la province un marché du travail important et accessible:

49. Province of Ontario, Department of Agriculture, New Ontario, Canada. Situation, Size, Climate, Products, Resources, Progress and Advantages (Toronto, 1910), 7.

50. Province of Ontario, Department of Crown Lands, Lands Settlement in New Ontario. A Short Account of the Advantages Offered Lands Seekers in Ontario (Toronto, 1902), 51.

The progress of the villages of New Liskeard and Haileybury, the principal local centres, has been steady, and the building operations and other works in and near these place have afforded work for a number of people.⁵¹

Another great advantage the settler possesses is that there are always opportunities to earn money in the winter time in the lumber, mining or railway construction camps.⁵²

La propagande du gouvernement vise aussi à rassurer les futurs colons sur les conditions de vie dans cette région de colonisation. Elle leur rappelle que les autorités de la province s'emploient à doter rapidement les nouveaux cantons de colonisation d'une infrastructure normale et identique à celle du Vieil-Ontario.⁵³

Mais il ne suffit pas d'énumérer les avantages d'une région pour qu'y soient attirés tous ceux qui sont en quête de terres ou qui aspirent à une vie meilleure. Les autorités responsables de la colonisation du Nouvel-Ontario vont elles-mêmes en convenir dans une de leurs publications.⁵⁴

Rien ne vaut les témoignages de colons ayant réussi dans leur entreprise pour convaincre les hésitants. Les brochures de l'Ontario mettent en relief les immenses richesses du Nord de la province et les possibilités de vie meilleure qu'offre la région. Les exemples de réussite prennent donc dans cette optique une grande importance. Ainsi les témoignages d'experts agricoles, de journalistes, d'hommes d'affaires et surtout de colons déjà établis sont beaucoup plus nombreux dans les publications ontariennes que dans celles du Ministère de la Colonisation du Québec.⁵⁵

51. Province of Ontario, Department of Crown Lands, Lands Settlement in New Ontario (Toronto, (1901)), 45.

52. Province of Ontario, Department of Agriculture, Handbook of the Province of Ontario, Canada. Products, Resources, Development (Toronto, 1907), 134.

53. Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, Fortunes for Farmers..., 7.

54. Province of Ontario, Department of Agriculture, Ontario, the Premier Province..., 20.

55. Certaines brochures du gouvernement de l'Ontario sont ainsi en très grande partie consacrées aux témoignages: 40 pages consacrées aux témoignages sur 60 dans Province of Ontario, Department of Agriculture, Ontario, the Premier Province...; 43 pages sur 64 dans Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, The Northland. Temiskaming, Opinions of Expert Agriculturists and Delegates from the Toronto Board of Trade (Toronto, 1911); 12 pages de témoignages sur 24 dans Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, The Great Clay Belt of Northern Ontario ((Toronto), (1913)).

Le gouvernement entend souligner les avantages que le Nord ontarien offre aux colons et il se montre prêt à leur faciliter la tâche. Cependant, il ne prétend nullement dans sa propagande vouloir soutenir directement et de manière prolongée le colon du Nouvel-Ontario, dont la réussite dépendra avant tout de sa persévérance et de ses efforts personnels. Les publications gouvernementales préviennent souvent les colons du caractère individuel de leur entreprise et des difficultés qui les attendent dans les Clay Belts:

While painting out the many advantages possessed by Ontario over other countries for pioneers, it is only fair to refer to some of the disadvantages and hardship incident to making a new home in a wooded country. In the first place the new settler needs to understand that his entreprise involves much hard, rough work for comparatively slight returns at the outset and for some time to come he must also be prepared to dispense with many conveniences and luxuries easily obtainable even by the poor in an older community, but unprocurable in a bush settlement.⁵⁶

Par ses brochures consacrées en tout ou en partie à la colonisation, le gouvernement ontarien révèle donc simplement aux citoyens de la province et aux immigrants l'existence dans le Nord de l'Ontario d'une immense zone de terres très fertiles. Il leur fait également valoir que cette région présente de multiples avantages que les autres territoires de colonisation du Canada ne possèdent pas. D'autre part, il ne cache pas aux intéressés que l'aventure de la colonisation des Clay Belts est parfois pénible. Le gouvernement veut ainsi promouvoir la colonisation de cette région pour répondre au désir de certains de ses citoyens et pour attirer en Ontario les immigrants qui viennent s'établir au pays. Les autorités de la province se montrent aussi vivement intéressées à développer et à peupler ce riche territoire, et à en faire profiter l'Ontario tout entière.

56. Province of Ontario, Department of Crown Lands, Lands Settlement in New Ontario... (1902), 18.

2. La propagande de colonisation de l'Ontario et la politique de développement du Nord-Est ontarien.

Les publications du gouvernement ontarien destinées à faire connaître le Nord-Est de la province présentent cette région d'une manière qui contraste avec le genre de publicité que l'on trouve dans les brochures du Ministère de la Colonisation du Québec pour l'Abitibi-Témiscamingue. Cette région du Nord-Ouest québécois y apparaît comme la région de colonisation par excellence qui doit jouer un rôle de premier plan dans la grande oeuvre colonisatrice du Canada français. Pour sa part, la propagande gouvernementale de l'Ontario présente le Nord de la province comme un grand territoire dont les ressources multiples et illimitées invitent à son rapide développement:

(...) a magnificent forest land, with innumerable lakes, lakelets, streams and rivers, where stock-raising and dairy possibilities are great, and where the hunter or fisher can turn aside for pleasure, recreation and profit; a land of world-known mining resources, of mighty water-powers and electric energy; a young giant land in process of growth.⁵⁷ The construction of the Temiskaming and Northern Ontario Railway has opened up a stretch of country possessing great agricultural, mineral, timber and fishing wealth, and it is no exaggeration to say that nowhere else in the world is there such a combination of these great sources of natural and national wealth.⁵⁸

Le gouvernement ontarien montre une perception globale des richesses du Nouvel-Ontario en cherchant à favoriser l'exploitation de toutes ces ressources par une politique qui a pour objectif le développement intégral de cette région de la province. Dans ce but, le gouvernement de l'Ontario fait porter son effort sur les moyens de communications en établissant, dans un premier temps, un axe ferroviaire nord-sud pour compléter le Transcontinental. C'est ainsi que, par la construction du Temiskaming and Northern Ontario Railway, il facilite aux colons l'accès aux terres fertiles du Nord-Est ontarien et stimule le développement industriel de la région. Une fois les ressources des Clay Belts accessibles, le gouvernement fera appel aux simples citoyens et aux capitalistes de la province

57. Province of Ontario, Department of Lands and Forests, Northern Ontario, Canada. A Land of Farming, Lumbering, Mining, Fishing and Independent Homes (Toronto, 1917), 14.

58. Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, Temiskaming and Northern Ontario Railway, Northern New Ontario's Colonization and Tourist Railway Line (Toronto, (1906)), 1.

pour mettre en valeur ce territoire:

And with the construction of railways, fresh fields will be opened for investment of capital, the employment of labor and the location of settlers on the lands thus rendered accessible - all of which will afford additional markets for the manufactured products of the country and add to the welfare of the community.⁵⁹

Si la propagande vante aux citoyens modestes la vie des champs dans le Nouvel-Ontario, elle n'en n'insiste pas moins sur les possibilités de trouver des emplois rémunérateurs et permanents dans les mines et les scieries.⁶⁰ Le thème de la colonisation agricole ne joue pas un rôle de premier plan dans la politique du gouvernement. En fait, l'agriculture n'a tenu qu'une place subordonnée dans cette région où très vite l'exploitation des mines et de la forêt dominèrent la vie économique. Ces entreprises eurent des effets bénéfiques sur l'agriculture en lui fournissant des débouchés, mais elles détachèrent de nombreux colons de la terre,⁶¹ comme le constatent les autorités responsables de la colonisation agricole du Nouvel-Ontario dans leurs rapports au gouvernement.⁶² Celui-ci ne semble pas s'en inquiéter outre mesure et il continue à favoriser l'exploitation des terres cultivables des Clay Belts ontariens en insistant constamment sur la stabilité de l'agriculture et sur la fertilité des terres de la région. Cependant, cette colonisation agricole doit s'opérer dans le cadre d'un plan de développement intégral des ressources du territoire. Dans ces publications, il apparaît clairement que le gouvernement ontarien attache beaucoup plus d'importance aux richesses du sous-sol et de la forêt qu'à l'agriculture. Le Nord ontarien avec ses grandes richesses minières et forestières constitue pour le gouvernement la principale région du développement futur de la province. Les autorités provinciales sont

59. Province of Ontario, Department of Crown Lands, A. Statement concerning the Extent, Resources, Climate and Industrial Development of the Province of Ontario, Canada (Toronto, 1901), 66. Voir aussi Province of Ontario, Department of Lands and Forests, Ontario, Settlers' Lands Roads, Timber, Pulpwood Water Power in Northern Ontario (Toronto), (1930), 13.

60. Province of Ontario, Temiskaming and Northern Ontario Railway Commission, The Temiskaming and Northern Railway Reaches and Opens up Northern New Ontario where the Great Clay Belt of 16,000 Acres Offers to every Young Canadian Farmer who Does not Own his Own Farm (Toronto, s.d.), 8.

61. P. Biays, Les Marges de l'oekoumène..., 285s.

62. Province of Ontario, Department of Crown Lands. The Temiscamingue Country. Its Soil, Timber, Climate and Agricultural Possibilities, Interviews with

convaincues que la mise en valeur de ce territoire contribuera à la croissance économique et démographique de l'Ontario:

The Province of Ontario has here new world to conquer and add to her already immense resources. In the presence of the New North Ontario can await all the developments of time, confident in the fact that she will hold her place as the pioneer province of Confederation.⁶³ (...) and the work undertaken by the Colonization Branch will be further developed and extended, as the peopling of the great areas of the province now lying dormant and unproductive which are capable of supporting an enormous and prosperous population is a matter of first-rate importance.⁶⁴

Représentant une population majoritaire nullement menacé, le gouvernement ontarien ne se voit pas obligé de favoriser une forme d'activité économique particulière pour assurer l'avenir collectif des citoyens ontariens. Les autorités de la province se rendent aussi fort bien compte que l'exploitation des richesses du Nord-Est permettra à l'Ontario d'accroître sensiblement sa puissance économique.

CONCLUSION

L'étude de la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario en faveur de la colonisation des Clay Belts nous a surtout fait prendre conscience de l'esprit dans lequel était envisagée la colonisation de cette région, de part et d'autre de la frontière. La propagande du Ministère de la Colonisation du Québec apparaît comme une vaste croisade pour la mobilisation nationale du Canada français, menacé dans sa personnalité et son existence par les effets néfastes de la civilisation industrielle. Elle se caractérise par l'émerveillement devant la grande mission à accomplir au Nord-Ouest

Successful Settlers (Toronto), (1901), 16; "Annual Report of the Bureau of Colonization for the Province of Ontario, 1909", dans Sessional Papers, 42, part. XI (1910): 6s.

63. Province of Ontario, Temiskaming and Northern Railway Commission Empire of the North. Northern Ontario; Letters written by Rev. R.G., MacBeth (Toronto, (1912)), 5.

64. "Report of the Commissioner of Crown Land of the Province of Ontario for the Year 1900", dans Sessional Papers, 33, part. I (1901): vi.

québécois, mais aussi par l'angoissante nécessité de réaliser cette tâche avec célérité. Dans certaines brochures du Ministère de la Colonisation perce l'amertume de ceux qui oeuvrent au triomphe de valeurs morales fondamentalement opposées aux valeurs de la civilisation nord-américaine.

La propagande ontarienne reflète le désir du gouvernement de faire connaître les richesses et les avantages d'une région de la province pour en favoriser le peuplement et le développement par une population qui partage les idéaux de la civilisation dominante en Amérique. Les publications ontariennes s'attachent à démontrer aux citoyens de la province qui recherchent des terres neuves et aux immigrants que le Nouvel-Ontario réunit toutes les conditions de succès pour les colons entreprenants. La propagande ontarienne, d'autre part, ne cache pas aux futurs colons que la colonisation agricole du Nord-Est de l'Ontario n'est qu'un aspect et non le plus important du développement intégral des ressources de la région.

L'étude des propagandes gouvernementales nous révèle aussi que l'immensité et les richesses des Clay Belts ont enflammé bien des esprits, aussi bien en Ontario qu'au Québec. Cependant, l'attrait exercé par cette région en Ontario ne peut se comparer à l'envoûtement créé au Québec, bien que la partie ontarienne des Clay Belts connût un développement plus considérable.

L'IMMIGRANT DANS UNE VILLE MINIERE.
UNE ETUDE DE L'INTERACTION 1-

FERNAND LAROUCHE

Département de Sociologie
Université Laurentienne, Sudbury

1. Cette étude est un résumé d'une thèse de M.A. en sociologie présentée à l'Université Laval en 1974. Ce texte a déjà paru dans Recherches sociographiques, vol. 14, no. 2, mai-août 1973. Reproduit avec la permission des Presses de l'Université Laval.

Les Canadiens français ont une faible capacité d'assimilation des étrangers. Certaines études ont démontré que, dans leurs relations avec les immigrants, ils se laissent orienter par des attitudes négatives envers ceux-ci.¹ Ces attitudes qui témoignent de nombreux aspects de notre histoire et de notre situation sociale ont déjà été rassemblées dans cette formulation:

"A cause des immigrants qui reçoivent toutes les faveurs du gouvernement et des employeurs, les Canadiens français se voient relégués aux postes les plus humbles. C'est une injustice flagrante à l'égard de ceux qui ont fondé, colonisé et développé le pays. On leur conteste le droit de commander dans leur propre pays. On veut noyer la race canadienne-française par l'immigration. Ce sont les Anglais qui veulent surtout la détruire, et c'est pour cela qu'ils donnent toujours la préférence aux immigrants. Sans l'immigration, les Canadiens français pourraient bientôt devenir majoritaires par le simple fait de leur accroissement naturel."²

Cette constellation d'attitudes serait partagée par 77% des Canadiens français. La position dominante (44.65%) chez le groupe Canadien anglais est beaucoup plus positive; elle a été formulée comme suit:

"Pour accéder au rang de grande puissance, le Canada devra accroître sa population. Par ailleurs, il faut choisir des candidats assimilables par l'élément anglo-saxon du pays, ou, du moins, qui ne bouleversent pas la présente situation ethnique."³

Ces recherches démontrent également que le premier déterminant de ces attitudes est le facteur ethnique. "Chaque groupe ethnique aborde le problème de l'immigration d'abord en fonction de sa survivance."⁴

1. Voir en particulier les recherches dirigées par Bernard Mailhot, o.p.: G. DUBREUIL, Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Expérimentation et analyse statistique, thèse de M.A., Université de Montréal, 1951.

D. CORMIER, Psychologie de groupe de la population de Montréal touchant le problème de l'immigration. Références et vérifications, thèse de M.A., Université de Montréal, 1951.

A.G. MALONE, The Group Opinions and Attitudes of the Quebec Population concerning Immigration. A statistical analysis, thèse de M.A., Université de Montréal, 1952.

2. G. DUBREUIL, "L'immigration et les groupes canadiens", Contributions à l'étude des sciences de l'homme, II, Montréal, 1953, p. 112.

3. Idem, p. 113.

4. Idem, p. 115.

C'est également la position qu'adopte le professeur Garigue.⁵ Bernard Mailhot, pour sa part, voit dans cette prédominance du facteur ethnique, une manifestation de ce sentiment de minorité, commun à chaque groupe ethnique, et qui engendre la création de barrières défensives étouffant l'émergence possible de zones d'échanges entre ces groupes.⁶

L'ensemble de ces recherches constitue certainement un apport considérable en ce qui a trait au problème des relations ethniques au Canada français. Elles suggèrent que les attitudes envers les immigrants sont largement déterminées par les relations déjà existantes entre Canadiens français et Canadiens anglais. Toutefois, en abordant cette question par le biais du concept d'"attitude", elles en arrivent à une définition de la situation qui met en évidence une certaine polarisation des sentiments réciproques des groupes en présence. Pour notre part, nous croyons que le processus d'interaction construit par les acteurs sociaux au niveau du vécu recèle des éléments beaucoup plus complexes et nuancés que nous le laissent entendre les résultats des recherches précédentes; les significations qu'ils donnent à leurs relations s'ajustent, se modifient et sont constamment réinterprétées tout au long des interactions. C'est cet aspect de la situation que nous voudrions faire ressortir dans cette étude.

I. L'INTERPRETATION EN SOCIOLOGIE

Il revient à Weber d'avoir posé que l'action sociale est irréductible à un objet propre aux sciences de la nature parce qu'elle est "subjectivement significative"; Weber ajoutait, en conséquence, qu'avant d'expliquer cette action par des causes ou des lois générales, il faut d'abord en comprendre la signification: quels sont les motifs, les intentions, les valeurs qui confèrent à l'action des individus une signification. Aussitôt un problème de méthode se pose. En effet, ces motifs, ces valeurs, ces intentions ne se présentent pas clairement et explicitement à la conscience de celui qui observe l'action en question et parfois même ils ne se

5. P. GARIGUE, "Attitudes des Canadiens français envers les autres groupes ethniques", Le travailleur social, XXVIII, 2, 1960, pp. 15-24.

6. B. MAILHOT, "La psychologie des relations inter-ethniques à Montréal", Contributions à l'étude des sciences de l'homme, III, Montréal, 1956.

présentent pas clairement à la conscience de celui qui agit. Comment alors réussir à discerner quelle est la signification réelle de l'action d'un individu? Bien sûr, si toutes les actions étaient rationnelles, nous dit Weber, on pourrait les comprendre avec un haut degré d'évidence: il suffirait d'évaluer l'adéquation des moyens à la fin que s'est fixée l'individu pour comprendre son activité. (Il s'agit ici, on le sait, du type-idéal de l'activité économique.) Mais il nous faut bien admettre que la grande majorité des actions des individus sont entachées d'éléments "irrationnels", qu'ils soient d'ordre affectif, religieux, traditionnels ou autres. C'est pour pouvoir comprendre ces actions que Weber se voit dans l'obligation d'introduire la notion d'interprétation. Comme la signification de l'activité d'un individu ne se présente pas immédiatement à la conscience d'un autre individu (qu'il soit observateur ou simplement membre d'une collectivité) avec évidence et clarté, ce dernier doit interpréter cette activité pour en comprendre la signification.

La réflexion entreprise par Weber fut poursuivie par Schutz, mais avec un oeil critique. Schutz constate en effet que Weber n'est pas allé assez loin dans sa conception de la "signification de l'action", de la "motivation", de "l'interprétation subjective"; ces ambiguïtés auraient déteint sur les principaux concepts méthodologiques qu'il a élaborés.⁷ Schutz réglera donc son entreprise selon une double perspective: 1) expliciter davantage le monde des significations subjectives, de la conscience individuelle (ce qu'il fera à l'aide des catégories de la phénoménologie de Husserl), 2) pour mieux adapter la méthodologie des sciences sociales à cet univers significatif.

Ce que Schutz ajoute à Weber, c'est d'exploiter à fond et plus rigoureusement cette idée que l'interprétation subjective des significations n'est pas seulement un problème pour l'observateur mais qu'elle est un processus déjà en cours dans la situation quotidienne d'intersubjectivité des acteurs sociaux eux-mêmes. Schutz explique avec une

7. Voir à ce sujet: Alfred SCHUTZ, The Phenomenology of the Social World, North Western University Press, 1967, pp. 3-44.

clarté particulière, sa perspective, dans le passage qui suit :

"The observational field (of the social scientist) the social world, is not essentially structureless. It has a particular meaning and relevance structure for the human beings living, thinking, and acting therein. They have preselected and preinterpreted this world by a series of common-sense constructs of the reality of daily life, and it is these thought objects which determine their behavior, define the goal of their action, the means available for attaining them - in brief, which help them to find their bearings within their natural and socio-cultural environment and to come to terms with it."⁸

Ainsi donc, pour Schutz, avant d'être une construction de l'observateur, la "réalité sociale" est d'abord une construction des acteurs sociaux eux-mêmes. Au niveau même du vécu, du quotidien, des significations sont conférées aux objets, aux comportements, aux événements, significations autour desquelles des hommes se rassemblent, constituant du même coup une "réalité sociale".⁹ Ces significations communes, ce "stock de connaissances" commun à un groupe, émergent sur la base de la situation fondamentale d'intersubjectivité et du processus d'interaction qui en découle. C'est à ce niveau que Schutz ramène le processus d'interprétation. C'est à partir des schémas d'interprétation que lui suggère son expérience, sa "biographie", que l'individu peut définir sa situation, en délimiter l'horizon, élaborer des projets d'action, en comprendre les motifs, et c'est à partir des mêmes schémas qu'il peut comprendre la situation d'autrui, ses projets, ses motifs, Mais on le voit, cette compréhension n'est pas immédiate, l'expérience subjective étant unique. Les significations qu'un sujet confère à ses actions ne sont pas toujours interprétées et comprises dans le même sens par un

8. A. SCHUTZ, "Common-Sense and Scientific Interpretation of the Social World", in M. NATANSON, Philosophy of the Social Sciences, New York, Random House, 1963, p. 305.

9. Schutz rejoint ici l'interactionisme symbolique de G.H. Mead, pour qui les significations sont inhérentes à l'action sociale et constituent par le fait même une réalité d'observation :

"In the social act, the adjustive response of one organism to the gesture by the organism - it is the meaning of that gesture (...) Meaning is thus not to be conceived fundamentally as a stage of consciousness, or as a set of organized relations existing or subsisting mentally outside the field of experience into which they enter; on the contrary, it should be conceived objectively, as having its existence entirely within this field itself." (G.H. MEAD, Mind, Self and Society, Chicago, University of Chicago Press, 1934, p. 78.)

autre; c'est fatal, car l'expérience subjective ne se laisse saisir qu'à partir "d'indications" de "signes", que chacun tente d'interpréter à partir de sa propre expérience, de sa propre situation biographique et sociale. Ce n'est que graduellement, d'interactions en interactions, que se construisent des schémas d'interprétation communs, des définitions de situation communes, des "typifications"¹⁰ qui confèrent aux objets, aux actions et aux événements des significations où chacun peut se reconnaître et qui rendent possibles la constitution de "nous". En ce sens, nous sommes en situation d'intersubjectivité aussi bien avec nos prédécesseurs qu'avec nos contemporains:

"The world of everyday life is a universe of significance to us that is, a texture of meaning which we have to interpret in order to find our bearing within it and come to terms with it. This texture of meaning, however originates in and has been instituted by human actions, our own and our fellow-men's, contemporaries and predecessors. All cultural objects - tools, symbols, language systems, works of art, social institutions etc. - point back by their very origin and meaning to the activities of human subjects... I cannot understand a cultural object without referring it to the human activity from which it originates - Here is the origin of the so-called postulate of subjective interpretation of the social sciences."¹¹

Fidèle à son second objectif, Schutz entreprendra cette adaptation de la méthodologie des sciences sociales à la "réalité sociale" telle qu'il vient de la définir:

"Since this postulate of the subjective interpretation is, as we have seen, a general principle of constructing cause-of-action types in common-sense experience, any social science aspiring to grasp "social reality" has to adopt this principle also."¹²

Ce qui l'amène aussitôt à concevoir les constructions des sciences

10. Cette notion de "typification" de même que toute la question des fondements des connaissances et des significations communes dans la vie quotidienne ont été reprises par P. BERGER et T. LUCKMANN dans The Social Construction of Reality, Anchor Books, 1967, pp. 19-46.

11. A. SCHUTZ, "Common-Sense...", op.cit., pp. 309-310.

12. Idem, p. 333.

sociales comme des interprétations du second degré:

"The thought objects constructed by the social scientists refer to and are founded upon the thought objects constructed by the common-sense thought of man living his everyday life among his fellow-men. Thus, the constructs used by the social scientist are so to speak, constructs of the second degree namely constructs of the constructs made by the actors on the social scene, whose behavior the scientist observes and tries to explain in accordance with the procedural rules of his science,"¹³

Par conséquent, les interprétations de l'observateur seront d'un tout autre type que celles qui orientent les individus dans la vie quotidienne. Ces derniers tirent leurs schémas d'interprétation de la "réalité sociale" dans laquelle ils sont subjectivement immergés. L'observateur par contre doit prendre distance par rapport à cette définition subjective de la situation, en vue d'en donner une définition objective:

"All Social Sciences are objective meaning-contents of subjective meaning-contexts".¹⁴

D'autre part cette définition objective doit rendre compte des significations subjectives inhérentes à la réalité sociale qu'il s'agit d'expliquer. Ainsi l'observateur devra donner une définition de la situation en fonction de schémas d'interprétation qui relèvent de connaissances scientifiques et cette définition scientifique de la situation devra rendre compte de la définition sociale de la situation construite à partir du processus d'interaction en cours. Il y a bien là deux niveaux distincts d'interprétation, l'un se référant aux significations subjectives de la "réalité sociale", l'autre se référant aux constructions objectives de la réalité scientifique. On pourrait, pour identifier ces deux niveaux d'interprétation, se référer à la terminologie de Kaplan qui distingue l'interprétation "scientifique" (second niveau) de l'interprétation "sémantique" (premier niveau).¹⁵

13. Idem, p. 305.

14. A. SCHUTZ, The Phenomenology of the Social World, op.cit., p. 241.

15. Abraham KAPLAN, The Conduct of Inquiry, San Francisco, Chandler Publishing Company, 1964.

Selon cette perspective,¹⁶ l'immigrant qui aborde une nouvelle culture se trouve comme à la périphérie d'un cercle; à l'intérieur de ce cercle sont situés les individus qui partagent la définition de la situation propre à leur culture. Face à cette nouvelle culture, l'immigrant est d'abord un observateur désintéressé tout en se considérant comme un participant éventuel. Puis ayant graduellement acquis confiance aux comportements et réponses des autochtones, il en fera l'expérience subjective; c'est alors que sa propre définition de la situation pourra lui apparaître déphasée par rapport à la nouvelle culture. Il devra donc constamment interpréter les comportements et les réponses des individus pour pouvoir les comprendre; il devra en trouver la signification. Ce n'est que lorsqu'il parviendra à partager cette définition de la situation que son expérience pourra faire partie du cercle des interactions communes et typiques. Ainsi, d'une interaction toute subjective, car interprétative, il pourra passer à une interaction objective en ce sens que, comme les autres individus, ses attentes seront plus assurées d'une réponse typique, ses comportements plus conformes au système admis par les membres du groupe, les significations paraissant partagées implicitement.

Bien sûr, l'immigrant ne réalise pas cette intégration tout d'un coup; il y a de constants va-et-vient. Si son expérience subjective de la nouvelle définition de la situation s'avère ambiguë, brouillée par quelques incompréhensions, il devra prendre distance de nouveau par rapport à cette situation et tenter d'acquérir une connaissance objective de ses éléments, pour ensuite adopter les véritables attitudes reconnues par les membres de cette culture, attitudes que Schutz englobe dans le cercle de la "typicalité", de "l'anonymat" et des "systèmes de pertinence" de la nouvelle culture.

Dans le cas qui nous occupe, l'immigrant (polonais et italien) se trouve devant deux cultures nouvelles: celle des Canadiens français et celle des Canadiens anglais. Dans notre perspective, cette situation pourrait être déterminante pour l'immigrant car l'intégration dans l'un ou l'autre de ces groupes culturels le fait en même temps entrer dans le

16. A. SCHUTZ, "The Stranger", Collected Papers, II: Studies in Social Theory, The Hague, Martinus Nyhoff, 1962, pp. 90-106.

réseau des interactions significatives qui existe déjà, depuis un long passé, entre ces deux groupes.

Méthodologie

Pour parvenir à comprendre ce processus d'interactions significatives, tel que nous venons de le définir, il nous a fallu procéder à la manière d'un anthropologue. Nous avons choisi un milieu où sont rassemblés les principaux facteurs relatifs au problème de l'immigration au Canada français: une ville minière du Nord du Québec. Nous avons travaillé pendant deux étés avec des travailleurs polonais et italiens; nous formions alors avec des Canadiens français et des Canadiens anglais une sorte de "théâtre" naturel où se jouait la trame quotidienne des relations ethniques. Nous avons aussi réalisé une quinzaine d'entrevues avec des membres des groupes ethniques en présence. Des entretiens avec des personnes ressources, à la fois pionniers et leaders dans le milieu, nous ont permis d'apprécier le climat social d'il y a quelques années (de 1945 à aujourd'hui). Nous avons également procédé à des observations plus objectives sur le comportement des immigrants au travail, dans la famille et sur leur participation à divers secteurs de la vie du milieu. Certaines compilations statistiques sur la densité et la mobilité de la population "étrangère" nous ont permis d'avoir une vue plus complète de la situation et de son évolution dans le temps.

Bien sûr, il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de présenter toutes nos observations. Nous nous contenterons de présenter trois "portraits" (un Italien, un Polonais et un Canadien français) qui nous semblent représentatifs et qui serviront d'illustration à nos interprétations; ces portraits visent à reconstituer des personnages vivants, par une sorte d'agglutination de leurs traits les plus révélateurs. Par cette technique, il devient possible de récupérer le vécu tout en lui donnant une forme. Nous présenterons également quelques passages d'entrevues où les travailleurs canadiens-français nous donnent leurs représentations des immigrants. Soulignons enfin que c'est le processus d'interaction entre des travailleurs, oeuvrant dans les mines et ayant un faible niveau de scolarité, qui fait l'objet de cette recherche; nous ne saurions généraliser nos résultats à d'autres milieux sociaux.

II. LE MILIEU, CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION

Démographie¹⁷

Depuis 1941, à Rouyn-Noranda et dans la région avoisinante, la proportion de chacun des groupes ethniques par rapport à la population totale s'est considérablement modifiée. Noranda, en 1941, comptait plus de 20% de sa population totale parmi les immigrants; en 1961, elle en comptait environ 17% et en 1972, elle n'en compte plus que 6.8%. Pour comprendre la baisse légère de 3% entre 1941 et 1961, il faut tenir compte de l'arrivée d'un groupe important d'immigrants dans la période de 1946 à 1955; cette arrivée massive n'a pas su équilibrer les départs de la première génération d'immigrants, d'où la baisse de 3%. La baisse de plus de 10% entre 1961 et 1972 montre qu'il y a bon nombre d'immigrants, arrivés entre 1946 et 1955, qui ont quitté la région. De même, à Rouyn, 16% de la population était d'origine étrangère en 1941, 8% en 1951, 6% en 1961 et 4.8% en 1972. Depuis 1941, la proportion de la population étrangère à Rouyn-Noranda a donc baissé d'environ 12% à 13%.

Les proportions de francophones et d'anglophones ont aussi changé considérablement depuis 1941, surtout à Noranda. En effet, Noranda comptait en 1941 moins de 33% de francophones; en 1961 elle en compte près de 62% et en 1972, 72.5%. Réciproquement, la proportion de la population anglophone par rapport à la population totale a considérablement diminué: en 1941, on comptait 45% d'anglophones, en 1961 on n'en comptait plus que 22% et en 1972, 20.7%. Les changements de proportions dans la ville de Rouyn ont été moins marqués; cette ville a toujours été dominée par les francophones qui composaient 76% de la population en 1941 et 94% en 1972. Quant aux anglophones, ils sont passés de 14% en 1941 à 1.2% en 1972.

Pour ce qui est des immigrants italiens et polonais de la seconde guerre mondiale, le recensement de 1961 nous donne quelques renseignements en ce qui concerne leur répartition dans les villes de Rouyn et

17. Les données qui suivent ont été tirées des sources suivantes: Recensement du Canada, 1941, vol. II, tableau 32; 1951, vol I, tableau 35; 1961, vol. I, tableau 59; Inventaire socio-économique de Rouyn-Noranda, s.e. n.d., p. 4.

Noranda. On constate en effet que plus de 72% des Polonais, soit une forte majorité, vivent à Noranda, alors que chez les Italiens la répartition est beaucoup plus égale (53% à Rouyn, 47% à Noranda).

D'autres données nous indiquent que sur 233 personnes immigrées entre 1941 et 1945, il n'en reste que 85 en 1961 et sur les 2,392 personnes immigrées entre 1946 et 1950 il n'en reste que 1,027 en 1961. Il y a donc eu près de 60% des immigrants, pendant ces périodes, qui ont quitté la région.

Il se dégage donc de ces données un important mouvement de population qui consiste en un accroissement constant de la population francophone accompagné en parallèle d'une baisse également constante de la population anglophone et d'une forte mobilité de la population "étrangère", vers l'extérieur.

Main-d'oeuvre

Les villes de Rouyn-Noranda ont pris naissance avec le développement de l'exploitation minière. Cette industrie domine largement dans le secteur de l'emploi. En 1961, sur 7,494 travailleurs masculins, 3,049 étaient à l'emploi des mines, soit près de 41% de la main-d'oeuvre totale.¹⁸ Quelques données recueillies à la mine Noranda pourront nous donner une idée de l'origine ethnique des mineurs:

Répartition de la main-d'oeuvre par groupe ethnique, liste de paie de la compagnie, 1961 et 1971.

(en pourcentage)

	1961	1971
Canadiens français.....	54.49%	68.44%
Canadiens anglais.....	23.45%	11.99%
Autres nationalités.....	22.06%	19.07%

SOURCE: Noranda Mines Limited Employment Service, Annual Report, 1961 et 1971.

18. Recensement du Canada, 1961, vol. 32, tableau 6.

On remarque une augmentation substantielle de la proportion des travailleurs canadiens-français de 1961 à 1971, une baisse de près de 12% dans la proportion des travailleurs canadiens-anglais et une baisse assez graduelle de la proportion des travailleurs "étrangers".

Les seules autres données que nous avons pu recueillir concernant la main-d'oeuvre remontent à 1933. Il y eut à cette époque un changement important dans la main-d'oeuvre à la mine Noranda, suite à la "grève des fros".¹⁹ Avant cette grève, il y avait plus de 50% de la main-d'oeuvre qui était d'origine étrangère (qu'on surnommait "les fros"). Selon des données recueillies par Evelyn Dumas,²⁰ et confirmées par plusieurs témoins que nous avons rencontrés, la proportion des travailleurs étrangers est passée de 50% à 25% de la main-d'oeuvre à ce moment (les éléments "subversifs" et "communistes" ayant été éliminés). La proportion des travailleurs francophones s'est alors établie entre 30% et 35% et la proportion des travailleurs anglophones entre 35% et 45%. Si on compare ces pourcentages avec ceux de 1961 et 1971 on peut se donner une idée des courbes qu'ont suivies chacun de ces groupes: progression constante du groupe canadien-français et baisse régulière des groupes anglophone et étranger.

Propriété

Nous n'avons pas de données précises concernant la répartition, par groupe ethnique, des propriétaires et locataires de notre ville. Toutefois, Jean Melhing, dans son étude de la grève de 1953-54 à Noranda, a pu recueillir quelques chiffres; nous nous permettrons de lui emprunter ses conclusions:

"Malgré les difficultés que nous avons rencontrées dans notre examen des registres fonciers de la Ville, nous croyons pouvoir affirmer que, soit à l'instant de la grève, soit au cours des années postérieures à la grève, la grande majorité des propriétaires de la ville de Rouyn sont d'origine étrangère, et que,

19. "Fros" est l'expression abrégée du mot anglais "foreigners".

20. E. DUMAS, Dans le sommeil de nos os, Montréal, Leméac, 1971, pp.39-40.

de façon à peu près générale, les travailleurs canadiens-français ne sont que les locataires de ces propriétaires d'origine étrangère."²¹

Nous ignorons si l'auteur incluait dans ce qu'il appelle "population d'origine étrangère", les anglophones avec les immigrants. Malgré cette restriction, nous sommes quand même en mesure de constater que sur le plan de la propriété foncière, les immigrants occupent une place très importante et qu'ils tendent davantage à devenir propriétaires que les Canadiens français. Nos entrevues avec des représentants de divers groupes ethniques confirment cette tendance.

Langue et religion

Au moment de leur arrivée à Rouyn-Noranda, entre 1946 et 1955, les immigrants se sont introduits dans l'industrie minière alors largement dominée par l'élément anglophone. La langue de direction de l'entreprise et la langue de travail la plus courante était l'anglais. De même, dans les échanges commerciaux, y compris ceux qui se faisaient dans le milieu plus francophone de Rouyn, la langue anglaise constituait un médium sûr et respecté. C'est cette langue que les travailleurs étrangers ont adoptée; chez eux la connaissance du français est presque inexistante, sauf chez quelques Italiens qui réussissent à se débrouiller. Avec la montée démographique de la population francophone dans la ville et l'industrie et la diminution de la population anglophone depuis 1945, la langue française se répand de plus en plus et s'impose par le fait même. L'immigrant se trouve donc devant un milieu sociologique qui, sous cet aspect, s'est trouvé considérablement modifié.

Pour ce qui est de la religion, l'intérêt que nous y portons comme élément de la situation à l'étude est d'abord théorique. En effet, dans l'ordre des significations qui jalonnent l'activité humaine et par conséquent l'interaction sociale, la religion constitue le corps des "signi-

21. Jean MELHING, Analyse socio-économique d'une grève, Montréal, Presses de l'École des hautes études commerciales, 1963.

fications ultimes"; en ce sens, la fonction culturelle de la religion est fort importante comme "légitimation" et justification de l'activité.²² Dans le cas qui nous occupe, la religion que partagent la très grande majorité, si ce n'est la totalité des Polonais et des Italiens, est la religion catholique; c'est aussi la religion de la très grande majorité des Canadiens français et d'un bon pourcentage d'anglophones. Ainsi, parmi ces gens, il y a donc une certaine solidarité dans l'adhésion à un ensemble de "significations ultimes" communes; on pourrait penser qu'il y a là un facteur important d'intégration. Toutefois il faut constater que ces "significations ultimes" ne sont opérantes que dans les limites des caractéristiques sociologiques propres à chacun des groupes en présence, ce qui relativise beaucoup la fonction intégrante de la religion dans un contexte où il y a plus qu'un groupe d'accueil. Ainsi, c'est la paroisse catholique anglaise qui absorbe les immigrants; c'est le prêtre catholique anglais qui les visite et qui dirige les enfants à l'école catholique anglaise, qui a aussi, pendant un certain temps, donné aux immigrants des cours d'anglais dans le sous-sol de l'église. Ce prêtre constate avec fierté que certains fils d'immigrants sont maintenant professeurs à l'école catholique anglaise. De même, l'église de la paroisse anglaise construite en 1954 a été édiflée avec l'aide des immigrants, dans un esprit explicite de bonne entente et de collaboration avec le groupe anglophone.²³ Ainsi, l'organisation religieuse anglophone ne fait que prolonger l'accueil déjà fait dans l'entreprise à cette excellente main-d'oeuvre que constitue l'immigrant. Chez les francophones la religion veut aussi favoriser l'intégration, mais elle passe par des canaux beaucoup moins organisés: elle se résume dans l'intervention du prêtre en chaire, dont voici un exemple:

"Quelle attitude avez-vous pris Canadiens français envers ces peuples? Ce sont des étrangers, ils ne parlent pas votre langue, ils occupent des positions que vous pourriez occuper,

22. Peter BERGER, The Sacred Canopy. Elements of a Sociological Theory of Religion, N.Y., Doubleday and Company, 1967 et 1969.

23. Archives de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda (non-classifiées).

ont des coutumes différentes des vôtres, ne sont pas toujours respectueux de nos lois, de nos coutumes, de nos institutions, mais, comme homme à homme, chrétien à chrétien, je dirai plus, catholique à catholique, nous leur devons une attitude plus charitable (...)." 24

Ce type d'intervention au niveau des principes n'a pas de prolongements dans des relations institutionnalisées comme c'est le cas dans le groupe anglophone. Par contre il a pu donner naissance à la création d'un groupe social très informel, à caractère multi-ethnique, le Conseil des amitiés Rouyn-Noranda. Les relations qui y sont établies demeurent toutefois en marge des relations institutionnalisées qui facilitent l'interaction. D'autre part, nos entrevues nous ont révélé qu'au niveau du vécu il y a un hiatus profond entre ce que les travailleurs appellent "la vie" et la religion, de sorte que l'influence de la religion dans les relations sociales vécues des Canadiens français s'en trouve fortement compromise. On peut donc conclure que dans la situation sociologique de Rouyn-Noranda, la religion a favorisé l'intégration des immigrants au milieu anglophone alors qu'elle n'a pas eu le même effet sociologique chez les francophones.

III. PORTRAITS-TYPES DES ACTEURS SOCIAUX

a) L'Italien²⁵

A est arrivé au Canada en 1954. Il a quitté l'Italie parce que le marché du travail était très instable d'une part et parce qu'il devait travailler de très longues heures pour assurer à sa famille le strict minimum vital d'autre part. En émigrant au Canada, A aspirait à une plus grande stabilité dans le travail et à un niveau de vie supérieur.

Ses débuts dans notre ville ont été très difficiles. Pendant près de deux mois, il était sans emploi; il ne comprenait rien à l'anglais ni au français, il avait peine à évaluer la monnaie canadienne. Il recevait de l'aide parfois de vieux Italiens déjà installés dans le milieu

24. Curé PELCHAT, paroisse Notre-Dame de Protection, Archives de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda (non-classifiées).

25. Mineur de cinquante ans, père de trois enfants.

Signalons que toutes nos entrevues avec les immigrants ont été réalisées en langue anglaise: toutes les citations en français sont le résultat de notre propre traduction.

depuis plusieurs années. L'aide qui provenait des Canadiens français et Canadiens anglais était sporadique. Puis, A s'est déniché un emploi à la mine grâce à des relations avec un contremaître de nationalité étrangère (yougoslave). Les premières années ont été aussi difficiles. Commenant à zéro, A a dû acheter des vêtements, des meubles, des appareils électriques (tout cela sauf les vêtements, était de seconde main); il n'avait pas beaucoup de biens et il sentait que les gens du milieu, qui eux avaient déjà quelques possessions, le regardaient de haut (A avait alors l'impression que tous ces gens se prenaient pour des "big shots".) Après trois années de travail, A a décidé de s'acheter une maison à lui; il a emprunté un peu d'argent à la "finance" et s'est porté acquéreur d'une maison située non loin de son lieu de travail. Avec toutes ces factures à payer, A n'avait pas le temps de se reposer; comme il dit lui-même, tout ce qu'il avait à faire, c'est "travailler, travailler, travailler, sans relâche". Son épouse a contribué à faire démarrer la famille puisqu'elle a travaillé pendant trois ans dans une boulangerie locale, dont le propriétaire, d'ailleurs, était aussi de nationalité étrangère.

Depuis ce temps, A emploie beaucoup de son temps de loisir à travailler autour de sa maison, à l'améliorer, à cultiver son jardin. Lorsqu'il a trois semaines de vacances, il en passe deux à travailler sur sa propriété. Comme il n'a pas de voiture, il ne sort presque jamais. Ce n'est qu'après treize ans qu'il s'est permis un voyage à Toronto pour rendre visite à sa fille qui y demeure. A est très satisfait de son niveau de vie actuel; il considère sa condition bien meilleure que celle qu'il a connue en Italie. Il possède deux appareils de T.V., un bon mobilier, tous les appareils électriques nécessaires, beaucoup de bibelots, peintures et autres éléments décoratifs; il a un peu d'argent de côté qu'il garde pour sa sécurité. Il n'a pas de voiture mais il préfère garder une position financière stable plutôt que d'emprunter pour s'en acheter une. Sur le plan de l'alimentation, disons que le menu demeure italien et que les dépenses sont réduites au minimum grâce à l'aide qu'apporte le jardin et au travail de l'épouse, qui prépare tout elle-même. On achète très rarement des mets préparés à l'avance; de même, le vin est préparé à la maison.

La situation actuelle de A correspond à ce qu'il appelle "a good life" et il met, dans cette expression, plusieurs données comme: une bonne famille, sans problèmes, un bon "home", pouvoir se procurer ce dont on a besoin, pas d'intérêt à payer, du temps pour se reposer, etc. Ce qu'il souhaite à ses enfants, c'est aussi "a good life": qu'ils se marient, qu'ils aient une bonne famille, sans problème, qu'ils fassent ce qu'ils aiment. Dans ce vocable, la valeur la plus importante, c'est la famille. A insiste beaucoup sur la nécessité d'être unis, tous ensemble ("altogether"), il prévoit déménager un jour à Toronto pour se rapprocher de ses enfants. Présentement il partage sa maison avec la famille de son beau-frère italien et sa belle-mère, qui a quitté l'Italie pour venir s'établir avec eux. Et tout cet ensemble familial forme un réseau de relations très dense.

Sur le plan des relations sociales, A affirme qu'il se sent maintenant à Rouyn-Noranda comme dans sa ville en Italie. Tous sont ses amis, Français, Anglais, Italiens: "il n'y a pas de ségrégation ici"; comme il se débrouille pas mal en anglais et qu'il comprend un peu le français, il peut maintenant avoir de bonnes relations avec tout le monde. De même, son épouse affirme n'avoir que des amis dans notre ville, et surtout parmi les femmes canadiennes-françaises; elle se débrouille fort bien à la fois en anglais et en français. Par contre, "les débuts ont été difficiles". A l'ouvrage, par exemple, des Canadiens français se moquaient de lui parce qu'il ne connaissait pas la langue locale, il dit en avoir entendu lui dire "maudit spaghetti, retourne en Italie" et parfois aussi sur la rue, il entendait de tels propos. Il n'osait pas répondre à cette époque; mal assuré, il préférait tourner le dos. Mais "maintenant, si quelqu'un m'apostrophe, je lui réponds à mon tour." A ajoute aussitôt que c'est seulement ceux qui n'étaient pas "intelligents" qui tenaient de tels propos; pas ceux qui étaient "intelligents". A cette époque, il se sentait un peu inférieur aux autochtones car il n'avait aucun bien, mais maintenant il est plus assuré, plus indépendant: "I am more big shot than them". Propriétaire d'une grosse maison, il a des locataires canadiens-français. Toute cette période difficile semble donc oubliée car tous sont ses amis maintenant. Mais ses meilleurs amis demeurent des Italiens: "those who talk my language". Avec eux il a des relations beaucoup plus régulières qu'avec tout autre groupe ethnique;

il les invite souvent dans sa propre maison alors que ses amis canadiens-français et anglais entrent chez lui beaucoup moins fréquemment. Il ne fait partie que d'un club social, le club Italo; il va régulièrement aux soupers organisés par ce club, aux fêtes, danses et pique-niques. Disons enfin que A ne fréquente jamais ou presque les lieux publics comme les tavernes, hôtels, théâtres, restaurants.

A la suite de ses contacts avec les Canadiens français, A a pu remarquer chez ces derniers, quelques traits typiques. Il a noté que dans les conversations quotidiennes, le Canadien français ne parle pas des mêmes choses que l'Italien. "Les premiers parlent d'achat de voiture, de skidoo, de sortir en fin de semaine, de bière. Les seconds demandent plutôt comment va la vie, la famille, la maison." A a noté aussi que les Canadiens français dépensent beaucoup et sortent beaucoup, ils préfèrent avoir une voiture et un skidoo plutôt qu'une maison. "Les Italiens, les Polonais, toutes les personnes internationales pensent différemment, ils préfèrent avoir une bonne maison, une bonne sécurité financière et préfèrent travailler autour de la maison plutôt que de sortir." L'épouse de A abonde dans le même sens: elle a remarqué que les Canadiens français changent souvent de mobilier alors que les Italiens conservent leurs meubles très longtemps. Elle a noté par contre que les Canadiens français ressemblent beaucoup aux Italiens en ce sens qu'ils aiment se tenir en groupe et qu'ils aiment parler. Elle trouve les Anglais différents: ils ne parlent pas beaucoup et sont assez hautains; par contre, ils sont beaucoup plus condescendants envers les immigrants, ils les aident à apprendre l'anglais et semblent plus compréhensifs vis-à-vis leurs problèmes. A constate également que les Canadiens français n'hésitent pas à emprunter de l'argent aux compagnies de finance tandis que les immigrants sont beaucoup plus économes.

A garde un contact très étroit avec sa parenté dispersée en Italie et au Canada. Il écrit à chaque mois à ses parents et trois ou quatre fois l'an à ses frères et soeurs en Italie; ces derniers lui demandent constamment de revenir, mais il leur répond que ce n'est pas possible car ses enfants sont installés au Canada et que ses petits-enfants ne parlent pas italien. Au Canada, il garde des liens avec une belle-soeur, un beau-frère et sa belle-mère qui demeure chez lui.

Au domicile de A, on parle italien. La langue qu'il utilise le plus après l'italien, c'est l'anglais. Au travail, A a appris à se débrouiller en anglais; lorsqu'il a commencé à travailler, c'était la langue de travail. Maintenant on parle beaucoup plus le français à la mine et A éprouve des difficultés à comprendre. S'il peut se faire comprendre en anglais, il utilise d'abord cette langue; sinon, il saura se débrouiller avec son petit répertoire de mots français. De plus, comme il comprend mieux l'anglais que le français, il préfère écouter le poste anglais à la télévision; il trouve d'ailleurs que c'est un réseau "plus international". Les enfants ont fréquenté l'école anglaise et c'était normal, me dit A, car c'est le curé de la paroisse anglaise qui est d'abord venu les visiter et inscrire ses enfants.

Sur le plan religieux, A n'est pas particulièrement fervent: il dit appartenir à la religion catholique, mais ne fréquente pas beaucoup l'église. "Aller à l'église ou ne pas y aller, ça ne change rien parce que de toute façon la vie reste la même." Par contre, dans sa maison, il y a beaucoup de symboles religieux (sculpture en or représentant la Dernière Cène; plusieurs peintures représentant des saints, dont Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Antoine et Sainte-Thérèse). En ce qui concerne les changements récents dans la religion, A ne les a pas tellement appréciés; surtout la disparition de la soutane pour le prêtre.

Sur le plan politique, A n'est pas partisan. "Peu importe le gouvernement, pourvu que j'aie une bonne job et que les prix ne montent pas trop." Son attitude est nettement conservatrice: il doit sauvegarder la sécurité qu'il s'est gagnée avec son travail. Quant à la question du séparatisme, il n'aime pas beaucoup en parler, il dit ne pas comprendre grand-chose là-dedans, mais il est carrément contre, de toute façon.

b) Le Polonais²⁶

B vient d'un milieu rural en Pologne. Son père aurait voulu qu'il devienne forgeron, mais B nourrissait d'autres ambitions: il souhaitait

26. Mineur de cinquante-cinq ans, marié, sans enfants, cinq ans de scolarité.

pouvoir travailler à la ville dans la manufacture de son oncle. "Là, on fait plus d'argent en travaillant moins fort et puis il y a des possibilités de promotion."

Malheureusement, la guerre est venue bouleverser tous ses projets. Après son entraînement militaire, à vingt et un ans, il va faire la guerre en Allemagne et se retrouve, après cinq semaines, prisonnier dans un camp allemand. Il y restera pendant cinq ans et demi. Ce furent des années très difficiles pendant lesquelles le travail était dur et les conditions de vie médiocres. La guerre finie, B aurait voulu retourner en Pologne; mais il avait peur du communisme et craignait d'être envoyé en Union Soviétique. C'est pourquoi il a accepté de venir travailler au Canada, lorsque l'offre s'est présentée. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé à l'emploi d'une des compagnies minières de notre région.

Après un an de travail à la mine, B avait déjà été tenté de partir à Toronto dans le but de se trouver du travail dans une manufacture. Mais comme il venait d'avoir une promotion, il a jugé qu'il ne serait pas sage de recommencer à zéro ailleurs. Il a donc décidé de demeurer à l'emploi de la mine. Toutefois, même après vingt-deux ans, il songe encore aujourd'hui à partir pour le sud de l'Ontario; des démarches récentes ont presque réussi à lui faire prendre cette décision: il a jugé qu'il était plus raisonnable de rester.

B est constamment tiraillé entre son ambition, son goût d'aventure et la nécessité de se construire une sécurité; comme ses conditions de vie ne lui permettent pas de se laisser aller à ses premières impulsions, il se résigne volontiers: B est essentiellement raisonnable. C'est ainsi par exemple qu'il trouve le moyen d'aimer son travail, même s'il ne correspond pas à ses aspirations; il dit que c'est un travail sale et dur, mais il prend quand même plaisir à planifier le déroulement d'une tâche, à penser aux meilleurs moyens à prendre pour la réaliser. Ce même trait de sa personnalité se retrouve dans ce désir qu'il avait de faire fortune à la bourse: pendant quelques années il "jouait" de grosses sommes; puis il s'est résigné à faire comme ses compatriotes, à investir plutôt dans une propriété et à construire tranquillement sa petite sécurité. Peut-être était-il enclin à ce penchant aventurier pour vaincre la monotonie d'une vie d'homme marié sans enfant! Constamment il doit se raisonner pour accepter sa vie modeste et sans histoire; et il est raisonnable.

C'est ainsi que la description de sa vie quotidienne est très "encadrée", un peu mécanique même: on y décèle son effort de domination sur ses premières ambitions. Il la divise en deux parties: huit heures de travail et seize heures pour "jouir de la vie". Jouir de la vie pour B, c'est "sortir de la mine avec de l'argent dans ses poches, prendre un bon souper, voir son épouse, regarder la T.V., voir des amis, aller à la pêche, faire une promenade". C'est aussi profiter d'une bonne sécurité matérielle, s'établir solidement, pouvoir compter sur quelques épargnes au cas où survienne la maladie ou quelque autre éventualité. Ainsi, même l'organisation de ce "jouir de la vie" est raisonné. B contrôle en effet assez strictement ses dépenses et ses épargnes: "il faut savoir se servir de son argent, savoir comment l'investir et ne le dépenser que pour des choses utiles." Son argent, B le place maintenant dans des bons d'épargne, des obligations, un peu à la banque. Il possède également deux bonnes maisons qui lui rapporteront éventuellement des revenus supplémentaires. Il a une voiture, mais d'un modèle très ancien (1955).

B se défend d'avoir "ménagé" à l'extrême pour parvenir à sa situation actuelle. "Je ne suis pas grateur. Ecoute, j'ai passé cinq années et demie dans un camp de prisonniers en Allemagne. Maintenant j'achète tout ce que je désire comme tu peux voir toi-même: ici, dans ma maison, pour du monde ordinaire, tout y est. Si j'ai besoin de quelque chose, je l'achète; je peux acheter tout ce dont j'ai besoin. Ce qui reste, je le garde pour mes vieux jours, pour le futur, pour la sécurité. Je ne dépense pas mon argent dans les hôtels à boire de la bière. Je préfère le garder pour ma sécurité. Je ne veux pas aboutir sur le Bien-Etre social; c'est seulement les gens paresseux qui aboutissent là. Moi j'ai une propriété, un jardin, des fleurs, une clôture, un trottoir; j'ai tout fait cela moi-même. J'aimerais mieux m'étendre ou aller prendre une bière à l'hôtel, dépenser mon argent. Mais si quelque chose arrive je devrais m'inscrire au Bien-Etre social et quelqu'un devra payer pour cela."

B s'exprime ici, assez clairement: il ne veut pas être à la charge de personne, son indépendance est pour lui une source de fierté, sans laquelle il ne saurait "jouir de la vie". De plus, B ne saurait éprouver beaucoup de plaisir à dépenser son argent dans les endroits publics comme les tavernes et les hôtels, puisqu'il identifie ces lieux au "cancer",

à la pollution et au poison. Il dit avoir plus de plaisir à rester à la maison avec son épouse et regarder la télévision, car "on peut apprendre des choses à la T.V.". Il prend beaucoup de son temps de loisir à travailler sur ses propriétés.

B accorde plus d'importance à l'amélioration des conditions qui entourent sa vie privée qu'à sa situation au travail. Il n'a aucun désir de grimper dans les échelons de l'entreprise, car cela viendrait interférer avec d'autres aspects de sa situation: "Bien sûr, si j'étais contremaître je gagnerais beaucoup d'argent. Mais l'argent ce n'est pas tout. Quand je reviens à la maison, j'oublie tout de la mine. Mais le contremaître est responsable des erreurs et des accidents: il est toujours inquiet." B préfère donc jouir de sa vie privée plutôt que de la troubler par les préoccupations qu'entraîne la promotion dans l'entreprise. D'ailleurs B ne s'identifie pas à l'entreprise comme telle; il se sent plutôt solidaire de ses compagnons de travail et de l'Union.

Les relations de B avec le milieu ambiant n'ont pas été toujours faciles. Lorsque le groupe polonais était assez important, B trouvait en lui un vrai groupe d'appartenance. Tous les samedis il y avait une danse ou un souper, un concert ou encore une manifestation folklorique et le tout se déroulait dans la tradition polonaise (costumes traditionnels, nourriture). Les meilleurs amis de B faisaient partie de ce groupe; il y trouvait également un univers symbolique familier et significatif. Mais tout cela s'est largement effrité avec les nombreux départs.

Les relations n'étaient pas si simples avec les autres groupes ethniques. Par exemple, en 1953, lors de la grève de six mois à la mine, son voisin canadien-français l'accuse, lui et les "étrangers" d'être responsables de la grève; cette accusation était accompagnée d'un langage très agressif et B n'y comprenait rien.²⁷ Son épouse me raconte-t-il, a été ridiculisée par les enfants des voisins ("maudit Pollock", "D.P."

27. On se souviendra que, lors de la grève de 1934, les travailleurs étrangers avaient été identifiés à des "activistes communistes" par les travailleurs autochtones. Il est possible que cette image, enfouie dans la mémoire collective, latente, ait été évoquée de nouveau à l'occasion de cette grève de 1953. Ce pourrait être la source de cette attitude du travailleur canadien-français envers B, qui n'y comprend rien.

...) B a tenté d'aller chercher des explications chez les parents, mais on lui a fermé la porte au nez. B a donc dû déménager, ne pouvant tolérer davantage cette situation. Il raconte également qu'il lui est arrivé fréquemment de se faire demander pourquoi il ne parlait pas encore le français après vingt ans de résidence ici. A ce sujet, B trouve que cette question est pertinente: "Au Québec, c'est une majorité de Canadiens français, et c'est comme toute autre nation, ils n'aiment pas toutes sortes d'étrangers. Ils aimeraient mieux que chacun parle français. C'est notre faute, on ne parle pas français et on le devrait. Mais c'était impossible, on ne pouvait pas apprendre et l'anglais et le français: c'était trop."

B raconte encore qu'on l'accuse, lui et les européens en général d'être "grateux" ("cheap"), de ne jamais sortir, de ne jamais dépenser; il se fait dire quelques fois: "Ah! tu ne fais que travailler et travailler et quand tu vas mourir, tout cela va rester ici." B se défend d'être "grateux". "Regarde, dit-il, j'ai de beaux meubles, j'ai tout ce qu'il faut, je ne suis pas grateux. Il faut que je garde de l'argent pour ma sécurité, mes vieux jours. Moi, en Allemagne, j'avais faim. Maintenant j'ai de l'argent et je peux manger à ma faim. Mais les Canadiens français ne pensent pas à cela. La fin de semaine, ils ont un bateau et une voiture et ils vont à la pêche. Ils n'aiment pas travailler à la maison. Ils veulent profiter de la vie."

B note aussi que certains étaient jaloux parce qu'il était propriétaire de deux maisons; d'autres ont laissé entendre que les Polonais étaient venus leur voler leur emploi. B répond à cela qu'il a toujours gardé le même travail depuis vingt-trois ans et que ses propriétés sont le fruit de son labeur, sans l'aide de personne.

Mais B ne généralise pas à partir de ces expériences; il ne croit pas que tous les Canadiens français aient la même opinion. Il dit que ce sont les gens sans éducation et les classes les plus basses qui pensent comme cela. "Ceux qui comprennent, les gens éduqués, sont tous mes amis."

Mais malgré tout cela, B dit se sentir encore comme un étranger ici: "je ne me sentirai jamais appartenir ici comme à l'endroit où je suis né. Mais j'ai choisi de vivre ici pour avoir un meilleur niveau de vie ("better life") et je l'accepte. Ici on est libre, le niveau

de vie est plus haut qu'en Pologne." Quelques instants plus tard, il ajoutera ces propos qui nous indiquent toute l'ambiguïté de sa situation: "Ici, tout est de plus en plus français; il n'y aura plus d'anglais au Québec dans vingt ans. Maintenant, où que j'aille je ne comprends plus rien, c'est difficile, dans les magasins, c'est tout en français; je suis perdu dans cette province." Et B nourrit toujours le projet d'aller s'établir à Toronto.

Sur le plan politique, B est plutôt conservateur: "la vie est bonne au Canada, le gouvernement est bon. Je n'aime pas l'idée de l'indépendance. Vaut mieux se tenir tous ensemble, sinon on va récolter la guerre. L'union fait la force. La guerre, la guerre c'est cela qu'on récolte quand on ne parle pas le même langage." Ainsi, l'idée du nationalisme lui fait peur. B tient également à projeter l'image d'un bon citoyen, d'un homme qui contribue à construire le Canada.

Sur le plan religieux, disons que B, qui est catholique, aime bien fréquenter l'église le dimanche (il y a une messe spéciale pour le groupe polonais, animée par un prêtre polonais). Il semble voir une dualité entre la religion et la vie: "Bien sûr, je suis né catholique. Mais qu'importe la religion pour vous envoyer au ciel. Ça dépend plutôt de la vie: ne pas boire, ne pas se battre, etc." Ce qui lui fait relativiser la doctrine religieuse, c'est aussi le fait que plusieurs prêtres quittent la religion; pour lui, en effet, si les prêtres abandonnent, c'est peut-être parce qu'ils ne croient plus à ce qu'ils disaient.

c) Le travailleur canadien-français

Portrait du travailleur²⁸

C vient d'une région rurale, dans la région de Mégantic; son père était cultivateur. Il est venu s'établir en Abitibi en 1934, sur l'invitation d'un de ses amis. C n'a fréquenté l'école de son village que jusqu'en troisième année; son épouse s'est rendue jusqu'à la sixième année:

28. Mineur canadien français, cinquante-cinq ans, cinq enfants. Entrevue réalisée en français.

"tout le monde arrêtait l'école en troisième année dans ce temps-là".

Entre 1934 et 1942, C a occupé plusieurs fonctions: il a travaillé pour un "jobbeur" dans le bois, puis dans une boulangerie locale pour ensuite se retrouver au service de l'hôpital. En 1942, il accepte un salaire plus payant comme mineur à l'emploi de la mine Noranda. Au début, on l'a fait travailler sur le "swing", mais par la suite, on l'a placé sur la "crain", poste qu'il occupe encore d'ailleurs; c'est un "shiftboss" polonais, un "fro" comme il dit, qui lui a assigné cette nouvelle tâche. C nous parle un peu de son travail: "C'est rendu facile, je suis habitué; je fais mon travail et en même temps je rêve: je peux être rendu au Japon dans mes rêves. Je pense à toutes sortes de choses en travaillant. On ne peut pas avoir d'initiatives; faut que ça vienne des boss."

A Noranda, C a d'abord habité dans une petite chambre pendant un an, avec son épouse. Puis il a déménagé dans une maison appartenant à la mine, en 1952; il a acheté cette même maison, dix ans plus tard, vers 1961. Il y demeure depuis ce temps; il en loue une partie à une autre famille. Nous ignorons s'il a changé plusieurs fois de logement entre 1936 et 1952. Il dit posséder tout le nécessaire dans sa maison, tous les appareils qu'il faut. Il ne possède rien de luxueux, sauf peut-être, dit-il, la T.V. couleur: il a dû emprunter \$750 à la Caisse populaire pour se la procurer.

C se dit satisfait de son niveau de vie: "On boucle et on met un peu d'argent de côté." Il gagne maintenant \$3.67 de l'heure. Sur le plan du niveau de vie, C a progressé depuis le début; les deux grèves, de trois et de six mois, qu'il a connues à la mine "l'ont reculé d'un an" dans sa progression. De même les deux mois de maladie qu'il a subis: "Ça, ça m'a reculé." C calcule toutes ses dépenses mais ne semble pas tenir à un budget d'austérité. Dans le domaine de la nourriture il achète ce qu'il y a de mieux; il préfère (ou plutôt c'est son épouse qui est ici impliquée) acheter la nourriture au marché local plutôt que de se la procurer dans les épiceries à chaîne. Lorsque l'argent qu'il destinait au chauffage et à l'électricité dépasse le coût réel de ces deux items, il aime bien dépenser le surplus plutôt que de l'ajouter à l'épargne prévue. Son budget semble lui permettre quelque largesse.

C accorde une importance primordiale à l'éducation de ses enfants. "De la manière qu'on les a élevés, ils vont aller à l'école. On leur souhaite beaucoup d'éducation. Nous autres, ça nous a manqué beaucoup. On se sent humilié parfois: nos enfants s'expriment mieux que nous autres; des moments on se sent inférieurs à eux autres. Je les trouve chanceux les jeunes d'aujourd'hui, nous autres on a pas eu cette chance-là. On a élevé nos enfants pour qu'ils soient honnêtes, bons, sociables, qu'ils ne volent pas la place des autres."

Pendant ses loisirs, C dit qu'il travaille autour de sa maison. Il ne va pas à la taverne et ne sort pas en ville; il aime bien regarder la T.V. et lire son journal. Pendant la période des grandes vacances, il en profite pour aller visiter la parenté, dans le sud de la province.

Sur le plan de la politique, C dit qu'il s'y intéressait beaucoup plus auparavant qu'aujourd'hui: "C'est plus de la politique aujourd'hui: ceux qui parlent à la T.V., ils parlent pareil comme nous autres ici; c'est pas de la politique ça. Ce qu'ils disent, ça ne me dit rien: j'aimais les orateurs."

C a trouvé également que ça change trop dans la société, il a de la peine à s'y retrouver dans tous ces changements. "Dans Québec les gens sont très conservateurs, sont attachés aux vieilles traditions. Les jeunes eux, ils changent. Ça j'ai de la misère à m'adapter à cela. C'est plus libéraliste aujourd'hui. Ça change trop. L'éducation ça change à tous les ans; on est tout perdu là-dedans. Avant c'était tout le temps la même tradition; on a pas d'instruction, on comprend pas ça. La catéchèse on comprend plus rien là-dedans; aujourd'hui, c'est trop large. Ma petite fille ne sait même pas les commandements de Dieu. Denis m'a apporté son bulletin: j'y comprends rien, je suis pas pour le disputer si je comprends pas."

La religion semble tenir une place importante dans la vie de C et de son épouse. "Elle, elle va à la messe tous les jours, son père était bien religieux, sa mère aussi; moi j'y vais le dimanche. Je fais des prières tous les jours." C et son épouse ont un fils dominicain.

Représentations de l'immigrant

"J'aime mieux côtoyer des Canadiens français. Les immigrants, ils ont pas la même mentalité que nous autres; il y a une différence de mentalité."

"Avec leur paye, ils investissent: ils achètent des blocs, des maisons, ils mettent de l'argent en banque. Ils sont plus "smart" (intelligents) que nous autres pour cela: ils savent quoi faire avec leur argent. Presque tous les immigrants qui sont arrivés ici, ils ont tous des propriétés. Nous autres, on est venus au monde ici, puis on en a pas de propriété. Moi j'en ai une, parce que j'ai été chanceux de l'avoir sans argent comptant: sans cela j'en aurais pas."

"C'est parce qu'ils ne vivent pas comme nous autres. Nous autres, quand on en a pas plein la table, on est pas contents. Eux autres, "gros de même", ils en ont assez. C'est une bonne chose de se mettre de l'argent de côté, mais nous autres on a pas été élevés comme cela. Les immigrants ils ne sont pas habitués à vivre "à grand air" comme nous autres."

"Ces immigrants, ils vont faire durer un vieux meuble, une vieille voiture tant qu'ils pourront. Nous autres, on va le changer pour un neuf. Mais là-dessus on peut pas généraliser; il y a aussi des Canadiens français qui font durer leurs vieilles affaires."

"On aimerait pas vivre à leur manière. Ils ne mangent pas comme nous autres. Ces étrangers, ils aiment des affaires fortes. On a pas des estomacs pour digérer ce qu'ils digèrent eux autres. La nourriture est plus pesante, plus grasse; ils achètent toute la viande à meilleur marché."

"Ils sont plantés droits, ils courent pas les hôtels. Ils ramassent leur argent et puis tout le reste est cumulatif."

"Il y a jamais eu d'étrangers qui sont venus dans la maison ici."

"Les étrangers, ils sont plus du côté des Anglais que du côté des Français. Ils aiment les Canadiens français mais ils savent qu'il faut parler en anglais, parce que ceux qui ont l'argent, ce sont les Anglais."

"Il y en a qui sont artistes parmi les étrangers, mais ils ne sont pas connus, ils sont solitaires. J'ai un voisin (étranger) qui s'est fait un très beau parterre. S'il connaissait le français, j'irais lui demander des conseils. Ils ont "le tour" là-dedans les étrangers."

"Ils sont plus avancés que nous autres dans beaucoup de domaines. L'affaire, c'est qu'ils ne parlent pas français. S'ils parlaient français, on leur parlerait plus."

"Ils sont "d'affaire" ces immigrants-là. Nous autres les Canadiens français, on est un peu arriérés là-dedans. On vit trop individuellement, on a peur, on est jaloux de notre voisin. On ne veut pas se mettre ensemble pour former des compagnies. Les affaires, c'est pas dans le Canadien français. Nous autres, on a été élevés à se débrouiller tout seul. On a pas l'esprit d'entreprise. On est trop droits: on pourrait pas mettre de l'eau dans le jus d'orange. Nous autres les Canadiens français, on est pas encore assez développés."

IV. INTERPRETATION SEMANTIQUE

A ce niveau d'interprétation, nous restons à proximité du vécu. Ce qu'il nous faut faire ressortir, ce sont les significations déjà là, construites par les acteurs sociaux eux-mêmes. Notre interprétation consiste à rendre manifestes les significations latentes qui accompagnent les comportements et traits caractéristiques des immigrants polonais et italiens; on peut comprendre la signification de ces comportements à partir de la position sociale et biographique de ceux qui la réalisent. Toutefois, au niveau de l'interaction, la signification qu'un acteur social donne au comportement d'un autre provient de schémas d'interprétations qui relèvent de sa propre situation biographique et sociale; l'interprétation qu'il en donne n'est pas nécessairement conforme à la signification donnée par l'autre.

Chez les immigrants polonais, les significations conférées à leur situation dans le milieu s'avèrent assez explicites; on pourrait en effet les regrouper autour de trois valeurs dominantes: la liberté, l'indépendance et la sécurité. Le contenu de la valeur liberté ne peut être compris qu'en rapport avec les séjours prolongés des immigrants polonais dans les camps de travail, en Allemagne, lors de la seconde guerre mondiale. En effet, c'est à la suite des conditions d'existence précaires et contraignantes qu'ils ont connues en ce pays que la valeur liberté a pris tout son poids. Dans nos entrevues, cette comparaison entre le mode de vie présent et la situation vécue en Allemagne est fréquemment utilisée: "En Allemagne, on avait faim, on travaillait douze, parfois quinze heures par jour: maintenant on peut manger et se procurer tout ce qu'on veut."

De même, le Canada comme pays d'adoption est d'abord défini comme un pays libre où toutes les contraintes connues jusqu'alors sont levées ("a free country.").

Dans la vie quotidienne, ce désir de liberté se traduit chez le Polonais par son aspiration à "jouir de la vie". Si le travailleur canadien-français associe à cette expression surtout la consommation et le loisir, il en est autrement pour le Polonais. "Jouir de la vie" pour ce dernier, signifie avant tout "pouvoir enfin contrôler et organiser l'aménagement de sa vie privée". C'est à ce niveau que prennent tout leur sens les valeurs de sécurité et d'indépendance. C'est ainsi que l'immigrant polonais calcule systématiquement toutes ses dépenses et ses épargnes; il sait où chaque dollar va, il ne se prive de rien d'essentiel mais ne se procure que ce qui est utile. Il dit lui-même que c'est pour sa sécurité qu'il se comporte ainsi; il veut pouvoir compter sur son épargne afin d'être en mesure de faire face à toute éventualité. Il emploie également beaucoup de son temps libre à travailler autour de sa propriété; tout cela fait partie de l'édification d'une vie privée, modeste mais confortable. Se suffire à lui-même, ne pas avoir à compter sur personne, avoir la paix font aussi partie de sa vie quotidienne. Il n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires et ne tient pas à s'introduire dans les affaires des autres; qu'on lui laisse la paix, c'est tout ce qu'il réclame. Ainsi, il pourra jouir librement de la vie en toute sécurité et affranchi de toute contrainte (indépendance). On comprend pourquoi l'immigrant polonais devient rapidement propriétaire; cela aussi fait partie de son désir d'indépendance.

L'Italien, pour sa part, organise davantage sa vie autour des valeurs du succès et du progrès. Il accorde plus d'importance à son travail que le Polonais; le travail constitue, en effet, pour l'Italien un tremplin vers le succès social. Contrairement au Polonais qui travaille pour pouvoir ensuite jouir de la paix et de la sécurité dans sa vie privée, l'Italien intègre sa vie privée, sa famille, à sa course vers le succès. Il habitera avec un autre membre de sa famille pour minimiser les dépenses et augmenter ainsi les chances de progrès. Il emploie aussi beaucoup de son temps libre à travailler chez lui ou ailleurs pour gagner un peu plus d'argent. Un Italien que nous avons rencontré utilise deux de ses trois semaines de vacances à travailler à sa maison: plus tard, il veut la vendre et s'acheter un "bungalow" moderne où il pourra recevoir plus de mon-

de. Un autre travaille presque tous les soirs, après sa journée de travail, chez des particuliers pour gagner plus d'argent: cela lui permettra de déménager dans un quartier plus reconnu sur le plan social. Un troisième a réussi à mettre sur pied une petite entreprise, en travaillant les soirs et les fins de semaine: il possède un tracteur et deux camions et négocie des contrats de gros travaux pour des particuliers. Avec cette entreprise, il a réussi à se payer une grosse voiture de luxe et une bonne grosse maison dans un quartier bourgeois. Comme le Polonais, l'Italien économise beaucoup et minimise le plus possible les dépenses; l'épouse contribue au budget en préparant tout elle-même sur le plan culinaire; ensemble ils cultivent généralement un jardin qui contribue à garnir le garde-manger; lorsqu'on va à la pêche, toute la famille participe à ce "loisir" qui est en même temps productif. Pour l'Italien, ce progrès et ce succès sont les voies par lesquelles il s'intègre à sa façon dans la société. En effet, pour lui la vie sociale est faite de comparaisons et de compétition; dans la mesure où il sera aussi "big shot" que les autres, il sera assuré dans ses relations avec autrui. Comme il respecte surtout ceux qui parviennent à être "au-dessus de leurs affaires", il s'attend à ce qu'on l'accepte et le respecte pour la même raison. A, l'Italien que nous avons décrit auparavant, témoigne d'une telle attitude:

"Au début, c'était difficile; je n'avais rien, pas de meubles, pas de maison; les gens me regardaient de haut, ils se prenaient pour des "big shots". Mais maintenant, je suis plus "big shot" que les Canadiens français."

Il ajoutera plus loin que maintenant tous sont ses amis à Rouyn-Noranda.

Chez le Canadien français, il est beaucoup plus difficile de reconnaître, en observant sa vie quotidienne, un principe d'organisation ou des valeurs au contenu assez délimité qui donneraient une signification à ses comportements. Contrairement aux travailleurs polonais et italiens, le travailleur canadien-français ne fait pas d'effort particulier en dehors de sa journée normale de travail pour gagner plus d'argent ou accéder à un niveau de vie supérieur: l'aspiration est là mais ne se traduit par aucune stratégie ordonnée. Il n'a pas de budget bien précis comme le Polonais et l'Italien: ses dépenses sont moins bien calculées, il aime bien faire des petites "folies". Par exemple, ce travailleur canadien-français a décidé de retirer toutes ses épargnes à la mine pour pouvoir

s'acheter une "Chevrolet Impala de l'année et toute équipée". Cet autre emprunte sept cents dollars à la Caisse populaire pour s'acheter une télévision en couleur. Un troisième, pour faire plaisir aux enfants, s'achète "tiens-toi bien, une Buick de l'année". Un autre aura un chalet d'été qu'il revend deux ans après pour investir dans une maison; par la suite, il empruntera à la banque pour se procurer une tente-roulotte. Au travail, à la mine, le Canadien français dit qu'il ne peut pas prendre d'initiatives (plusieurs travailleurs font cette réflexion); aussi bien faire des farces ou rêvasser:

"Quand on peut faire des farces en travaillant, le travail devient un plaisir; ça dépend avec qui on travaille".

"C'est rendu facile, je suis habitué; je fais mon travail et en même temps je rêve (...)"

Il y a là certainement un goût de liberté, que l'on a retrouvé chez le Polonais, un désir de pouvoir organiser sa vie privée selon ses propres impulsions; moins "raisonnable" que le Polonais, le Canadien français le manifeste par un comportement un peu indiscipliné, peut-être en réaction à une discipline qui lui est imposée de l'extérieur, à la mine. Pour pouvoir comprendre ces comportements, nous en remettons volontiers à celui qui peut le mieux exprimer les valeurs qui les sous-tendent, Pierre Vadeboncoeur qui décrit ainsi cette "liberté primitive" du travailleur canadien-français:

"Nous ne sommes pas bâtis pour la règle contraignante de succès, qui est un système. On nous a vus sans cesse retourner à nos champs, même quand nous les avons quittés définitivement; et alors, en guise de champs, c'est le loisir que nous choisissons, ou nos affaires privées, ou notre liberté, ou nos entêtements; nous prenions le parti qu'il nous plaisait de prendre (...). Nous faisons un peu arbitrairement des choix selon notre convenance (...). Mais nous payions le luxe de cultiver le rêve, y compris le rêve politique. Insoumis sans révolte, indépendants. Individuellement rebelles. Brouillons. Paresseux souvent, ignorants, mais rarement bêtes. Imprévisibles dans nos actions, incorrects, indisciplinés (...). De même, nos ouvriers endurent avec assez de placidité les contraintes industrielles, nouvelles pour ces paysans et fils de paysans. C'est peut-être parce qu'ils regagnent avec un certain sens de l'autonomie personnelle et domestique, comme des cultivateurs, le soir venu, leur domicile, grâce à une espèce d'atavisme qui nous rappel-

le que nous avons été longtemps, dans le fond des campagnes, les souverains maîtres de nos vies et de nos biens familiaux." 29

C'est autour de ces valeurs et de ces significations que les membres des groupes ethniques en présence ont construit leurs relations. Toutefois, nous le verrons, chacun est demeuré à la périphérie du cercle des significations communes à l'autre groupe. Cette interprétation nous est d'ailleurs suggérée par les acteurs sociaux eux-mêmes qui vivent et expriment à leur façon cet état de fait; ainsi, le Canadien français:

"Ces immigrants sont différents de nous autres. Comme compagnons de travail, ça va. Je m'adonne bien avec eux autres. Il faut savoir les prendre: quand on sait comment les prendre, ce sont de bons compagnons de travail. Mais pas plus que cela. Pas pour devenir des amis intimes. J'irais pas jusqu'à aller veiller chez eux ni à les inviter à venir veiller avec moi, dans ma maison."

Et cet Italien à son tour:

"Ici, tous sont mes amis. Bien sûr, mes meilleurs amis, ceux qui viennent le plus souvent chez moi, ce sont des Italiens, ceux qui parlent ma langue."

Et enfin le Polonais qui constate que:

"Les Canadiens français ne sont pas intéressés à nous, Polonais."

Toutefois, si chacun des groupes tend à demeurer à la périphérie du cercle des significations communes à l'autre groupe, il ne faut pas croire que ce fait social s'est construit suivant un processus absolument irréversible et rectiligne. Au contraire, cette tendance demeure marquée par beaucoup d'ambivalence. Selon notre interprétation, cette ambivalence repose sur le fait que les critères d'évaluation du comportement d'autrui peuvent provenir de différentes couches de signification dans la conscience commune d'un groupe. Ainsi par exemple, selon le système de pertinence du Canadien français, le souci de ménager qu'il

29. P. VADEBONCOEUR, Indépendances, Montréal, L'Hexagone/Parti-pris, 1972, pp. 38-39 et 43.

constate chez l'immigrant est jugé ridicule.

"Il y a beaucoup de monde à la mine qui disent que les étrangers sont "grateux, s raphins". Je connais un Polonais qui ne mange presque pas chez lui pour  conomiser. Quand il apporte un "lunch"   la mine, il va le manger tout seul pour ne pas que personne voit qu'il mange des sandwiches au "baloney". Mais quand il est invit  quelque part, il mange tout ce qu'il peut, il se "bourre" comme il faut, il en rapporte m me dans ses poches."

Par contre, lorsqu'il se r f re   d'autres crit res, le Canadien franais d couvre que ce comportement est tout   fait rationnel et positif:

"Avec leur paye, ils ne d pensent pas, ils mettent de l'argent de c t , puis ils ach tent des blocs, des maisons. Ils sont plus intelligents que nous autres pour cela: ils savent quoi faire avec leur argent. Presque tous les immigrants qui sont arriv s ici, ils ont tous des propri t s. Nous autres, on est venus au monde ici, puis on en a pas de propri t ."

Mais un tel comportement, m me s'il s'av re avantageux, ne saurait  tre adopt  par le travailleur canadien-franais, car il vient interf rer avec d'autres valeurs:

"Eux autres, sur la table, "gros de m me" ils en ont assez. Nous autres, quand on en a plein la table, on n'est pas contents."

Il y a aussi un autre  l ment qui intervient dans l'interpr tation par le travailleur canadien-franais du comportement de l'immigrant, soit la r f rence explicite   la pr sence anglaise et   la conscience ethnique que cela suppose. R mi Jodouin, un travailleur canadien-franais, t moigne de cette attitude dans son livre:

"Lorsqu'il s'agissait d' tablir une majorit  entre l'anglais ou le franais, ces  migr s, qui avaient appris quelques mots d'anglais et dont les enfants fr quentaient les  coles anglaises, tombaient automatiquement du c t  des Anglais... Les  migr s, pour ainsi dire, faisaient partie de la famille royale (...). Fallait assister au concert pour r aliser combien les noms de Jodouin, Fortier, Girard, Vachon, Bastien, Lacroix, Lafond et autres sonnaient le faux ou ne

sonnaient pas du tout dans l'orchestre de ces quelques huit ou dix nationalités qui se rencontrent et se partagent le travail minier à la Noranda."³⁰

Nous avons aussi rencontré cette interprétation chez d'autres travailleurs canadiens-français. Mais encore une fois, à ce niveau, l'ambivalence de l'interprétation est flagrante:

"Je m'associe plus avec les immigrés qu'avec un Anglais. Parce qu'un Anglais, c'est un type qui ne s'extériorise pas. Il garde tout en dedans. On ne connaît pas ce qu'il pense de toi; il a le visage comme du bois franc. J'aime mieux le Polonais qui est bouillant, comme le Canadien français, qui réagit et tu sais ce qui bouille là-dedans. C'est pourquoi je fraternise mieux avec n'importe quelle nationalité qu'avec le Canadien anglais."

On peut donc constater qu'il n'émerge pas de la conscience commune des travailleurs canadiens-français une institutionnalisation des relations avec les immigrants;³¹ le travailleur canadien-français ne trouve pas dans ses schémas d'interprétation, de référents qui pourraient conférer une signification et un statut objectifs aux comportements de l'immigrant. Les interactions sont abandonnées au libre jeu des interprétations subjectives. Si bien qu'il est possible, et ceci n'est qu'une hypothèse, que cette même ambivalence dans les schémas d'interprétations soit ressentie par le Canadien français comme une inconsistance des schémas qui donnent une signification à ses propres comportements; la conséquence d'une telle impression peut être un retour critique du Canadien français vers ses propres schémas de référence.

"Nous autres, on a été élevés à se débrouiller tout seuls. On n'a pas l'esprit d'entreprise. On est trop droits (...). On n'est pas encore assez développés."

Du côté des immigrants, plusieurs indices nous montrent qu'ils n'ont pas pénétré dans le cercle des ententes implicites, des significations objectives et des schémas de référence du groupe canadien-français. Ils res-

30. R. JODOUIN, En-d'ssour, Montréal, Editions québécoises, 1973, pp. 102-103.

31. Le concept d'"institutionnalisation" est ici utilisé dans le sens où Berger le définit: toute forme de typification ou d'objectivation d'actions réciproques entre des acteurs sociaux. P. BERGER et T. LUCKMANN, The Social Construction of Reality, op. cit., p. 54.)

tent à la périphérie. Ainsi, par exemple, cet Italien qui remarque que ses conversations quotidiennes avec les Canadiens français ne portent pas sur les sujets qui se dégageraient spontanément d'une conversation avec un compatriote italien:

"Les Canadiens français parlent d'achat de voiture, de skidoo, de sortir en fin de semaine, de bière. Les Italiens demandent plutôt comment va la vie, la famille, la maison."

Il y a là la manifestation de deux schèmes de référence; on ne se rejoint pas dans des significations communes. De même, le fait que les Canadiens français dépensent beaucoup plus d'argent est perçu par les immigrants, lorsqu'ils se réfèrent à leur propre système de valeurs, comme une conduite désordonnée et irrationnelle qu'ils ne sauraient imiter.

"Les Canadiens français dépensent beaucoup pour les voyages, les vêtements, la boisson, les voitures; ils n'hésitent pas à emprunter de l'argent. Tout cela n'est pas correct; il faut prévoir pour plus tard et ne dépenser que dans la mesure où le salaire le permet."

"Les Canadiens français préfèrent avoir une voiture et un skidoo plutôt qu'une maison. Les Italiens, les Polonais, toutes les personnes internationales pensent différemment: ils préfèrent avoir une bonne maison, une bonne sécurité financière et préfèrent travailler autour de la maison plutôt que de sortir."

On reconnaît dans ces témoignages une certaine unanimité qui met en valeur un processus de typification du Canadien français. On accentue les traits qui distinguent celui-ci de l'immigrant; toutefois, dans ce cas-ci, le processus de typification tend à confirmer l'immigrant dans le cercle de ses propres schèmes de référence; il ne les remet pas en question.

Mais il s'agit là d'un premier mouvement qui pourrait bien être une réaction de l'immigrant à la suite de son expérience plus subjective de la culture commune des Canadiens français. En effet, on remarque dans plusieurs de nos entrevues que l'immigrant a bien ressenti cette ambivalence que nous avons identifiée chez les Canadiens français; toutefois, il semble qu'il ait été plus sensible aux interprétations négatives de ces derniers. Ainsi par exemple, ce Polonais note que certains Canadiens français étaient jaloux et envieux parce qu'il était propriétaire de deux maisons; d'autres Canadiens français lui auraient laissé entendre que les

Polonais étaient venus leur voler leur emploi. Et cet Italien qui a remarqué une certaine agressivité des Canadiens français parce que lui-même ne parlait pas le français. Et cet autre Polonais qui est accusé d'être "séraphin", à cause de ses principes d'économie. Toutes ces expériences qui résultent de l'interaction avec le travailleur canadien-français s'avèrent être des échecs dans la construction de significations communes; ces échecs ne font que confirmer une certaine méfiance des Canadiens français vis-à-vis l'immigrant.

Cependant, dans ce processus de va-et-vient entre l'expérience subjective et la définition objective de la culture du groupe canadien-français, l'immigrant observe également quelques traits attrayants chez ce dernier. Il y a d'abord ce goût de la conversation, cette attitude communautaire du Canadien français, que l'immigrant oppose parfois à l'attitude "hautaine" du Canadien anglais. Et au travail, le Polonais se reconnaît une affinité avec le Canadien français:

"J'aime mieux, je te le dis franchement, les Canadiens français que les Canadiens anglais. Les Anglais sont un peu comme les Allemands, ils se croient supérieurs: tous les autres ne sont que des petits. A la mine ils veulent tout de suite devenir "boss". Les Canadiens français, comme nous, ne se préoccupent pas de cela. Ils font leur travail et c'est tout, ils ne cherchent pas à tout mener. Mais les Canadiens français ont peur de parler leur langue: je ne comprends pas cela moi..."

Pour notre part, nous voyons dans cette reconnaissance de certaines affinités une recherche chez l'immigrant d'une identité de situation fondamentale avec le Canadien français à partir de laquelle la construction d'un univers de signification commune serait possible. Ce pourrait être là un moyen, élaboré par les acteurs sociaux, pour surmonter les premières typifications qui ne rendent pas compte des significations réelles des comportements. Nous pourrions illustrer cette interprétation par ce témoignage d'un Polonais:

"Je ne crois pas que tu puisses comprendre ma vie. Tu peux m'écouter, tu peux réfléchir, mais tu ne peux pas comprendre. Tu es né ici, tu vis ici, tu as été éduqué ici, tes parents sont d'ici... Si quelqu'un ton voisin, ne s'entend pas avec toi, tu répliques et c'est tout, c'est fini. Nous, ce n'est pas pareil: quand on va sur la rue et qu'on nous dit "maudit pollock", ça fait mal et ça me rend triste: cela, j'ai trouvé cela très difficile... Les gens d'ici ne pensent pas qu'ils sont des immigrants tout comme nous: il y a trois cents ans, c'étaient des immigrants."

Ainsi cette recherche d'une commune situation peut prendre diverses voies; dans le cas qui nous occupe, l'immigrant s'identifie tour à tour à l'aspect "communautaire" du Canadien français, à une commune expérience de "travailleur" et à une situation égale d'"immigrant".

Signalons en terminant que cette recherche d'une expérience significative commune est souvent symbolisée par la langue. En effet, si on reconnaît au langage la fonction d'objectiver les expériences subjectives et de les cristalliser en un système de signes qui transcende en quelque sorte l'interaction,³² on comprend dès lors qu'il puisse tenir lieu de situation commune fondamentale. Cette tentation est bien présente dans le processus d'interaction que nous avons observé: "si on parlait français, on serait très amis". Mais il s'agit là d'une démarche qui confond peut-être le symbole avec la réalité car, dans ce cas, la langue française ne ferait que se substituer aux ambivalences des interprétations subjectives; son poids d'objectivité représente alors, pour l'immigrant, la possibilité de se soustraire à celles-ci. Par ailleurs, indépendamment de ce processus, il est certain que la langue française, comme institution, si elle était partagée par les immigrants, pèserait de tout son poids réel sur le processus d'interaction entre ceux-ci et les Canadiens français. C'est d'ailleurs cette fonction que joue la langue anglaise dans le contexte que nous étudions; elle est l'institution qui assure aux interactions entre immigrants et Canadiens anglais un support objectif, qui ne saurait être remis en question.

V. INTERPRETATION SCIENTIFIQUE: UNE HYPOTHESE

Nos observations sur le milieu ainsi que nos entrevues nous ont montré que les immigrants polonais et italiens étaient davantage assimilés à la culture anglophone qu'à la culture francophone. Ils ont tous adopté la langue anglaise comme langue seconde: la grande majorité d'entre eux ne comprennent pas le français. Ils travaillent dans des entreprises dominées par les anglophones, où la langue du pouvoir et des relations de travail est l'anglais. Ils sont inscrits à la paroisse catholique anglaise et envoient leurs enfants à l'école anglaise. Enfin, presque tous les

32. Idem, pp. 34-46.

immigrants préfèrent écouter les media d'information anglophones.

D'autre part, en observant le processus d'interaction entre Canadiens français et immigrants, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait chez le travailleur canadien-français une sorte d'indiscipline au niveau de la vie quotidienne et une inconsistance dans ses schémas d'interprétation de la situation. L'immigrant, comme nous l'avons vu, a très bien ressenti cette ambivalence, ce "désordre" de la culture commune des travailleurs canadiens-français. Ses relations avec ces derniers étaient peu institutionnalisées et laissées au jeu des interprétations subjectives. Nous avons vu également que le Canadien français remettait lui-même en question ses propres schémas d'interprétation.

Ainsi, il nous est possible de faire l'hypothèse que l'immigrant a préféré s'assimiler à la culture anglophone parce que celle-ci présentait au niveau de l'interaction, plus de consistance et de stabilité. Les anglophones en effet, en tant que groupe ethnique, ne remettent pas en question les significations qui orientent leurs comportements; la langue qu'ils utilisent est une institution appuyée sur des expériences subjectives qui ont donné lieu à des projets et des réalisations prestigieuses et impressionnantes (entre autres, l'entreprise minière); elle commande donc confiance et respect. Ainsi donc l'expérience de l'anglophone, les significations qu'il donne à sa situation se trouvent mieux concrétisées et objectivées dans des institutions que chez le Canadien français où l'on rencontre une certaine ambivalence à ce niveau.

**MONOGRAPHIE D'UNE FERME
D'ELEVAGE DU MOUTON EN ABITIBI 1-**

**MAURICE ASSELIN
Département d'Histoire et de Géographie
CEGEP de ROUYN-NORANDA**

1. Cette étude est le résumé d'un mémoire de B. Sp. en géographie présenté en 1973 à la Direction des Etudes universitaires dans l'Ouest québécois de l'Université du Québec.

INTRODUCTION.

L'élevage du mouton est, encore aujourd'hui, une activité très mal connue dans notre région. Les pionniers implantèrent des méthodes d'exploitation qu'ils avaient eu l'occasion de mettre en pratique dans des régions naturelles offrant des caractères qu'on ne retrouve pas ici. C'est ainsi que l'élevage laitier s'est implanté solidement au détriment des autres genres d'élevage qu'on connaissait moins.

Actuellement, quelque cinquante ans après l'ouverture de la région, on en est encore à se demander s'il n'y aurait pas place dans le Nord-Ouest pour un élevage ovin intensif. Avant même d'entreprendre des études poussées sur le sujet, beaucoup de facteurs positifs surgissent et viennent briser la quiétude des éleveurs laitiers et de tous ceux qui n'osent pas voir dans l'élevage du mouton, la véritable vocation de l'agriculture de notre région.

Dans une étude sur quelques paroisses de colonisation agricole de la province de Québec, Hugues Morissette s'étonne que l'on n'accorde pas plus d'attention à l'élevage ovin dans une région comme la nôtre où tous les facteurs de production sont réduits au minimum. Il écrivait à ce propos:

"... On peut se demander à ce stade-ci, s'il ne serait pas plus facile et plus rentable pour les colons d'Abitibi, d'élever le mouton plutôt que de continuer à s'intéresser avec peu de profits à l'industrie laitière. Le mouton peut, en effet, supporter un climat beaucoup plus sévère que la vache et sa période de stabulation hivernale est beaucoup plus courte que celle des bovins." (1)

1. Morissette, Hugues, Géographie comparée de quelques paroisses de colonisation de la province de Québec, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec 1964, 174 p.

C'est sans doute la question que plusieurs fermiers se posent sans pouvoir y répondre vraiment. Il est donc important de connaître la situation actuelle de l'élevage ovin dans la région qui permet de cerner une problématique, résultante de l'ensemble de tous les problèmes spécifiques à chaque fermier. Dans un premier temps, il s'agira de dégager les grands traits de l'élevage ovin en Abitibi et ensuite, grâce à l'étude détaillée d'une ferme en particulier, il faudra préciser davantage les questions s'appliquant à l'ensemble de l'activité ovine abitibienne. (2)

Avant de procéder à l'étude de l'élevage ovin en Abitibi et de la ferme Guay, il est important de connaître les facteurs naturels de la région, parce qu'ils conditionnent dans une certaine mesure, toute l'activité agricole.

-
2. Afin d'éviter des généralisations s'appliquant plus ou moins bien à l'Abitibi et au Témiscamingue, il ne sera tenu compte que des deux comtés Abitibi-Est et Abitibi-Ouest, ayant sensiblement les mêmes caractères physiques. Cette précision concerne à la fois l'étude des facteurs naturels (climat, relief, sols) et l'élevage ovin régional.

PREMIERE PARTIE

Aperçu des caractéristiques naturelles et de l'élevage ovin de l'Abitibi.

CHAPITRE I

CADRE PHYSIQUE REGIONAL

Toute étude aussi spécialisée soit-elle, exige une connaissance, du moins partielle, du cadre naturel dans lequel elle s'incère. Le travail de l'homme reflète les exigences du milieu en ce sens qu'il est une réaction vis-à-vis des contraintes. Ces dernières peuvent être d'ordre climatique, topographique ou pédologique. Quelle qu'en soit la nature, il est bon de savoir si, au départ, ces contraintes sont un obstacle majeur à l'élevage ovin en Abitibi.

1.1 Climat

Au point de vue agricole, le climat abitibien offre des conditions peu exceptionnelles. Les hivers y sont longs et froids, et les étés courts, secs et chauds. Pourtant le véritable caractère de l'Abitibi se retrouve dans l'instabilité de son climat. Les amplitudes de température sont très marquées et arrivent brusquement.

La période d'hibernation s'échelonne sur plus de six mois pour la vache laitière qui n'utilise pas le pâturage d'une façon aussi efficace que le font les moutons. Lorsque pour des raisons d'ordre climatique les cultivateurs se voient au prise avec une mauvaise récolte de foin et d'avoine, la situation devient réellement catastrophique. Il est vrai qu'aujourd'hui, le gouvernement leur vient en aide avec l'assurance récolte, mais l'argent reçu de cette façon, ne remplace jamais les pertes subies à cause d'une mauvaise température. Le foin que l'on se procure à l'extérieur est souvent de seconde qualité, et c'est tout le troupeau qui s'en ressent.

-
1. Les données climatiques qui ont permis la construction des graphiques, proviennent de la station d'Amos située à trente-cinq milles au nord de la ferme étudiée.

- Villeneuve, G. Oscar, Sommaire Climatique d'Amos comté d'Abitibi, p. 12, Québec, 1967, 68 p.

1.1.1. Précipitations

Les précipitations se présentent sous deux formes différentes en Abitibi: la pluie et la neige. En général, le maximum tombe en été et à l'automne. La hauteur moyenne annuelle de neige est de 99.3 pouces (2.5 mètres) à la station d'Amos. Si on considère qu'il faut dix pouces de neige pour faire un pouce d'eau, la précipitation neigeuse n'est pas très importante par rapport aux précipitations totales.

La figure 1, montre les précipitations mensuelles moyennes totales à la station d'Amos pour une période de trente-cinq ans. On y remarque les sommets en été et à l'automne. L'Abitibi n'est pas une région très arrosée par rapport à l'ensemble des régions du Québec. On constate que plus on descend vers le sud, plus le total annuel augmente (33,2 pouces en Abitibi et 40 pouces à Montréal). Les provinces maritimes atteignent même 44 pouces de précipitation annuelle. Il faut noter qu'en Abitibi le maximum tombe l'été et qu'un surplus d'eau est aussi dommageable qu'une gelée innattendue, et encore plus si les deux arrivent en même temps!

1.1.2. Température

En Abitibi, la température moyenne mensuelle pourrait faire croire qu'il ne s'y fait aucune culture. En effet, une moyenne de 0°F en janvier et un maximum de 62°F en juillet, ceci en moyenne pour une période comprise entre 1933 et 1965. Pourtant, sur des périodes plus courtes, le thermomètre atteint parfois le sommet de 80°F et même davantage dans les mois les plus chauds. Les écarts de température sont très marqués d'un jour à l'autre et même entre le jour et la nuit. Les nuits sont très fraîches. La figure 2, montre le nombre de degrés-jours de croissance pour une période de trente-cinq ans à la station d'Amos. (1) Le total est 1829 degrés-jours de croissance par année en moyenne pour une période de trente cinq ans. Encore plus que pour les précipitations, ce sont les extrêmes qui sont dommageables. Ainsi, en Mai les extrêmes sont 241 et 1 degrés-jours de croissance; pour juillet, ils sont 792 et 422, toujours pour une période de trente-cinq ans.

1. "Le degré-jour de croissance est une moyenne faite à partir de la somme cumulative des degrés au-dessus de 42°F comme température moyenne quotidienne. Cette valeur est utilisée parce qu'on suppose qu'à cette température, il y a souvent risque de gel au sol. De plus, plusieurs plantes commencent leurs activités physiologiques au printemps lorsque survient cette valeur de température.

En 1967, Amos inscrivait 546.2 degrés-jours de croissance pour le mois de juillet alors que Montréal indiquait pour la même période, 793.6 degrés-jours de croissance; un écart de 147.4 entre les deux stations. (2)

Cette marge oblige les agriculteurs d'Abitibi à effectuer un choix judicieux de plantes ayant pour caractéristiques principales de se développer en un temps minimum et de n'exiger qu'une température très faible pour croître.

En général, on peut parler d'un climat où les températures sont assez basses, même s'il permet la culture de certaines plantes moins fragiles. La figure 3, montre les températures moyennes mensuelles à la station d'Amos pour une période de trente-cinq ans. La courbe à son point maximum n'atteint pas le pic du 70°F. En traçant l'isotherme de 32°F, sur le graphique, on remarque qu'en moyenne, il y a six mois de l'année qui se situent au-dessus du point de congélation. S'il était certain qu'on n'ait pas de gelées pendant cette période, ce serait parfait; mais les amplitudes thermiques réduisent cette période à moins de quatre mois.

"Le point noir de l'Abitibi ce sont les fortes amplitudes thermiques de ce climat continental, la possibilité de gelées hors saison venant balafrer une période chaude. Mais nous avons constaté que la moyenne de la période exempte de gelées s'étendait sur près de 90 jours à Amos, durée suffisante pour permettre la nutrition des plantes que l'on confie au sol." (1)

1.2 Relief

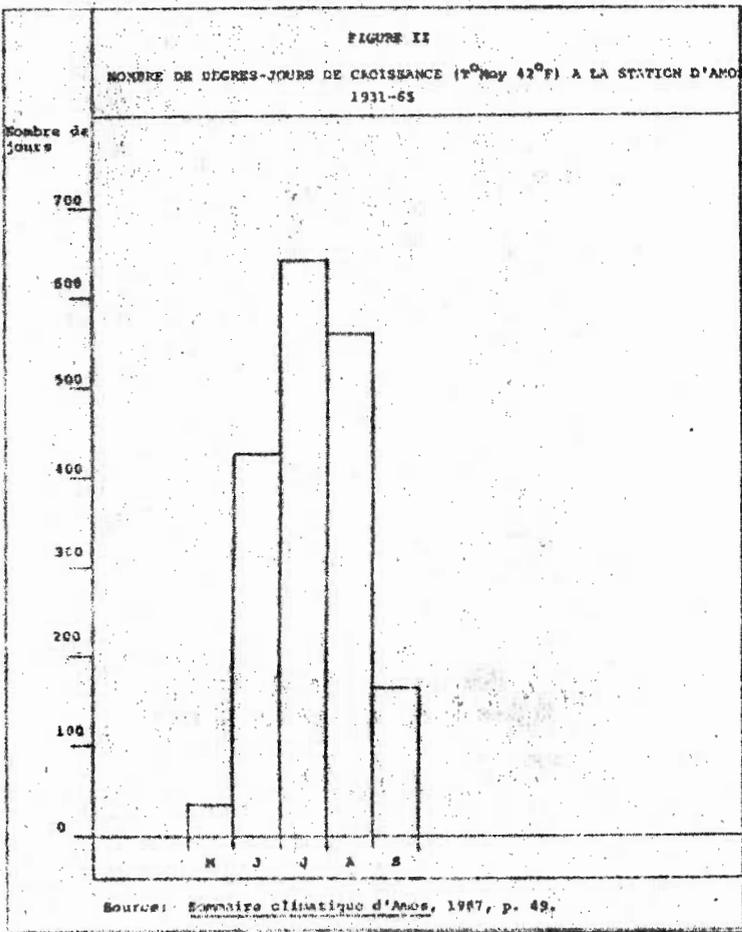
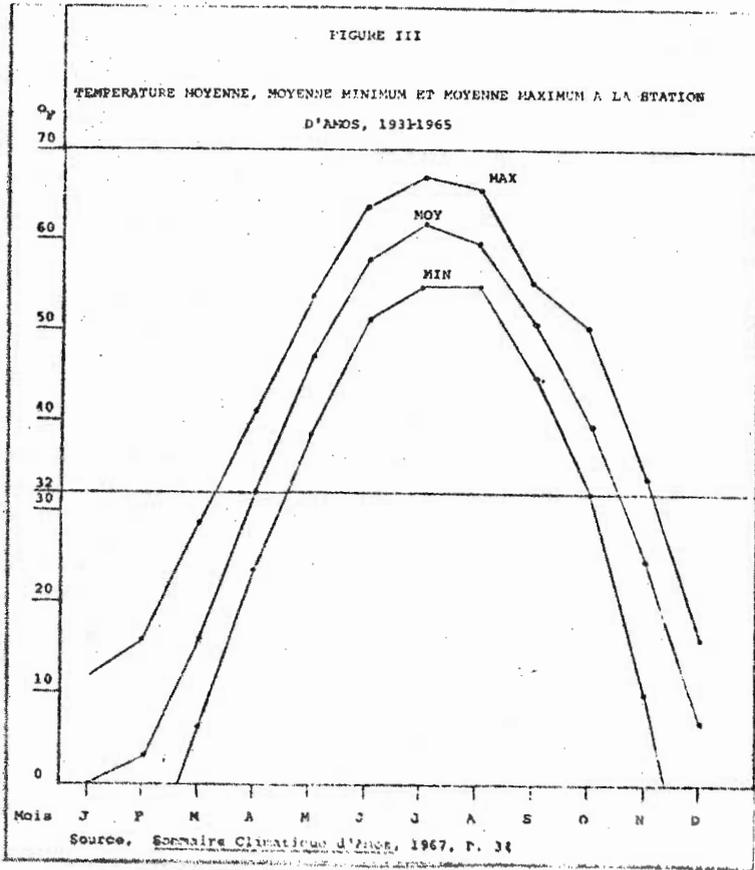
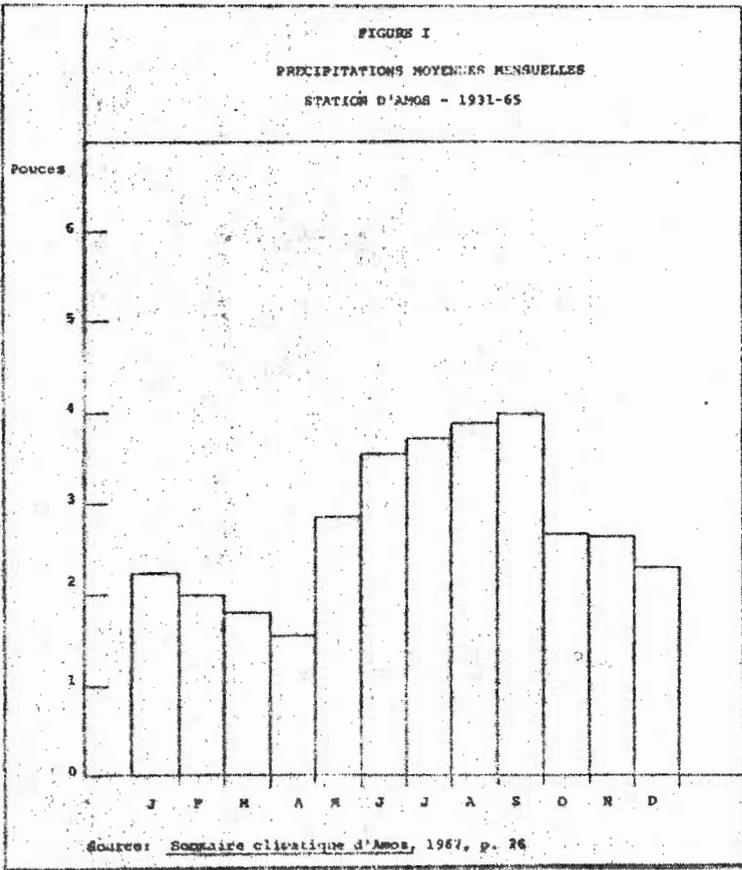
C'est peut-être la monotonie qui caractérise le mieux le relief de l'Abitibi. Cette plate-forme argileuse entraîne de sérieuses difficultés de drainage et exige de forts déboursés de la part des agriculteurs pour évacuer les surplus d'eau de terres agricoles. Toutefois, il n'y a pas le problème d'épierrement des champs, travail agricole assez dispendieux pour les éleveurs des plateaux laurentien et appalachien. En général, on ne peut pas dire que le relief soit le principal handicap.

2. Villeneuve, G. Oscar, Sommaire Climatique du Québec,

Vol. 1, Ministère des Richesses Naturelles, no. M-24, Québec, 1967, 168 p. (p. 82).

1. Blanchard, Raoul,

L'Ouest du Canada Français, Tome 11, Librairie Beauchemin, Montréal, 1954, 334 p. p. 195



1.3 Sols

Dans son livre sur les conditions du développement agricole au Québec, H. Morissette classe les sols de notre région dans la catégorie des sols subarctiques, c'est-à-dire composés d'une argile compacte et très fertile qui se dessèche rapidement et qui rend la tâche des labours très difficile à effectuer. Ces sols sont tellement compacts, qu'ils laissent très difficilement l'eau s'infiltrer. C'est pourquoi après une forte pluie, de même qu'au printemps, d'énormes mares d'eau recouvrent les champs. Depuis quelques années, le gouvernement a favorisé les travaux d'égouttement par des octrois accordés aux cultivateurs. Arrondissement des planches et fossés mitoyens sont les travaux les plus fréquents qui aient été octroyés par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Pour la culture du foin et pour les pâturages, ces sols conviennent parfaitement et offrent de grandes possibilités aux éleveurs de l'Abitibi. Il faut toutefois que ces derniers s'occupent d'ajouter les éléments nutritifs qui sont naturellement perdus à chaque culture.

En résumé, l'Abitibi est une région qui exige une adaptation des activités au caractère de son milieu naturel. L'élevage ovin répond à ces exigences. En effet, le mouton fait bon usage du foin et des graminées facilement cultivables en Abitibi, et la période d'hibernation, dans le cas de cet élevage, se voit réduit à sa plus simple expression. Le milieu naturel ne justifie donc pas l'absence ou la faible importance de cette activité en Abitibi.

CHAPITRE II

ELEVAGE OVIN, PRODUCTION ET MISE EN MARCHÉ EN ABITIBI.

Le Nord-Ouest vient au quatrième rang parmi les principales régions productrices de moutons avec 8% des effectifs provinciaux, soit 6560 têtes. Le tableau 1, montre l'importance régionale de l'élevage ovin au Québec en 1972.

On peut se demander quelle place tient l'élevage du mouton par rapport à l'ensemble de l'activité agricole de l'Abitibi et dans quelle mesure la production s'ajuste à la demande régionale.

Tableau I

IMPORTANCE DE L'ELEVAGE OVIN AU QUEBEC PAR REGION (1972)				
Bas St-Laurent et Gaspésie	Canton de l'Est	Montréal	Abitibi Témis.	Autres
31,980 39%	10,660 13%	9,840 12%	6,560 8%	22,960 28%
Source: Emission télévisée du 7 mars 1973, à l'émission Agriculture d'aujourd'hui et de demain. <u>La production Ovine.</u>				

2.1 Importance et répartition de l'élevage ovin en Abitibi.

En Abitibi, la plupart des troupeaux sont de faible importance (moins de cinquante brebis), et souvent l'élevage du mouton est une activité secondaire, après l'industrie laitière.

Un fait très simple peut expliquer cette situation. En effet, pour vivre convenablement de l'élevage du mouton, il faudrait garder des troupeaux dont les effectifs se situeraient entre 300 et 400 brebis.(1) Or, on ne se retrouve pas du jour au lendemain avec un troupeau de cette taille. Il en résulte que les éleveurs de mouton sont presque toujours des gens qui ont un métier principal avec lequel ils vivent, et comme seconde occupation, ils sont éleveurs de moutons. La situation demeure celle-ci, jusqu'à ce que le troupeau devienne assez important pour permettre à son propriétaire d'y vivre aisément. C'est la période la plus difficile pour les éleveurs et ce pour plusieurs raisons. Comme ils doivent chercher ailleurs un revenu que ne leur procurent pas leurs troupeaux, les éleveurs perdent de l'intérêt et les répercussions se font sentir au sein même de leurs troupeaux. N'ayant pas la surveillance désirée, les pertes sont nombreuses et

1. Enquête de l'auteur.

les profits sont faibles. Toutes ces difficultés portent les éleveurs au découragement et ont pour conséquence que rares sont ceux qui franchissent le seuil minimum de bêtes ovines pour permettre une rentabilité de l'entreprise.

Il ne faut pas croire que ceux qui atteignent un niveau de production suffisant, sont définitivement hors de portée des problèmes que comporte l'élevage du mouton. Il y a encore des problèmes de gestion, de marché et toutes les difficultés qui surgissent au niveau même de l'entretien du troupeau.

Les figures 4 et 5, montrent la tendance des éleveurs à ne garder que de petits troupeaux. On remarque, qu'en Abitibi-Ouest, 87% des troupeaux comptent moins de 50 brebis et ils ne forment que 24.3% du total des moutons de ce comté. En Abitibi-Est, on retrouve un peu le même phénomène, sauf que le nombre total de troupeaux est moindre qu'en Abitibi-Ouest. En effet, 91% des troupeaux comptent moins de 50 brebis et ne forment que 36% des effectifs totaux du comté.

Par rapport aux autres activités agricoles, l'importance de l'élevage ovin est aussi très faible.

La figure 6, montre pour chaque localité, le nombre total d'unités animales productrices représentées par la grandeur du cercle. On note quelques foyers d'élevage du mouton assez importants: Macamic, Clerval, Val St-Gilles, Guyenne et St-Edmond. Toutefois, l'industrie laitière occupe, dans la majorité des cas, plus de la moitié des effectifs totaux et quelquefois plus de 75% du total des bêtes d'une localité. Là où l'élevage laitier est moins important, on préfère encore l'élevage des vaches de boucherie à celui des moutons. C'est le cas des localités de Taschereau, La Reine, Dupuy, Gallichan et Rapide-Danseur. On peut à ce stade-ci se poser des questions sur les causes de cette distribution. L'information auprès des éleveurs est-elle suffisante concernant l'élevage du mouton? Est-ce parce que l'élevage des bovins se rapproche plus de l'élevage laitier au point de vue technique? Est-ce une peur de la part des éleveurs face à une technique qu'ils connaissent moins? Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il existe un malaise réel et ce, pour les deux comtés: Abitibi-Est et Abitibi-Ouest.

On remarque qu'en général, là où l'industrie laitière est moins importante, l'élevage ovin est très développé. (figure 7).

FIGURE IV

REPARTITION DU CHEPTEL OVIN DE L'ABITIBI EST
SELON L'IMPORTANCE DES TROUPEAUX EN - 1971.

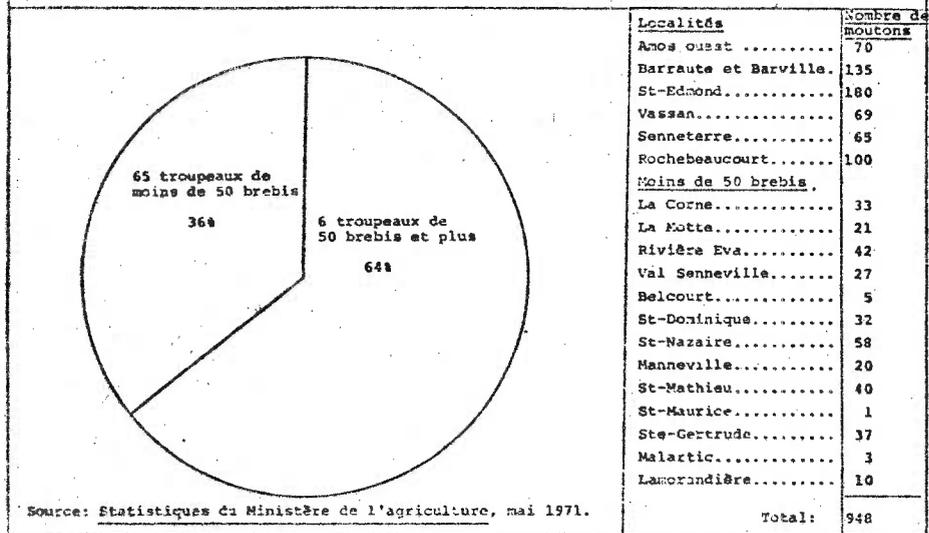
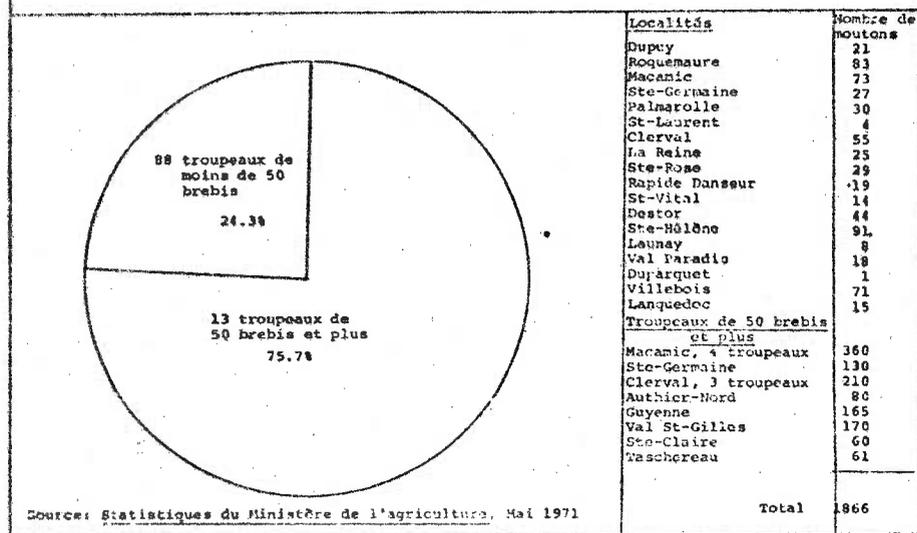
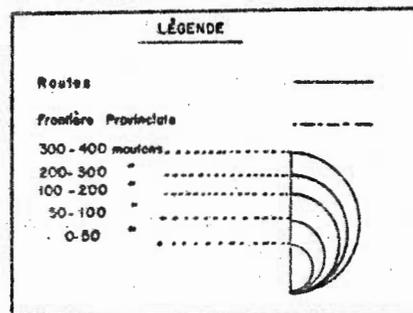
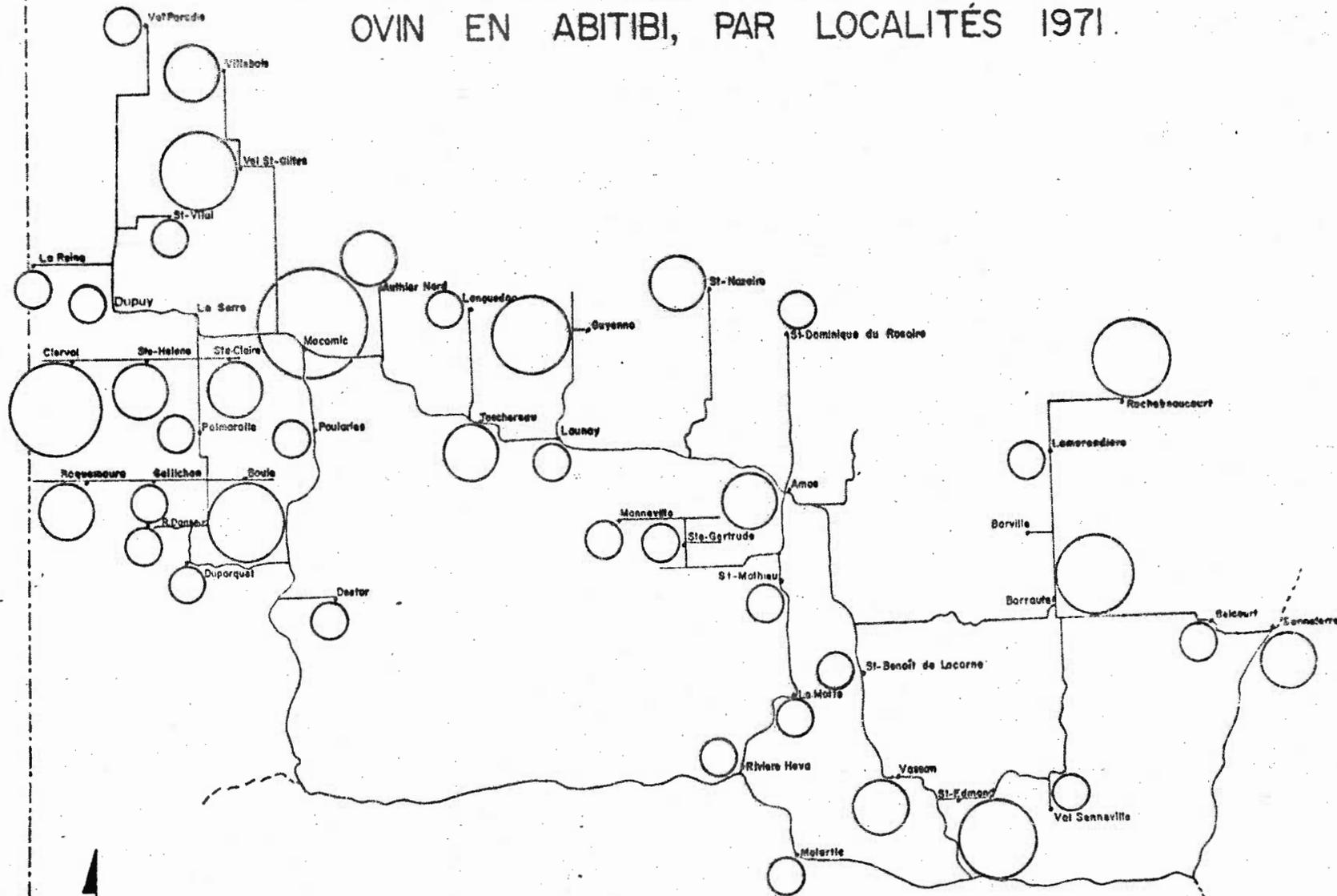


FIGURE V

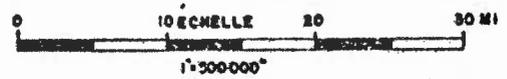
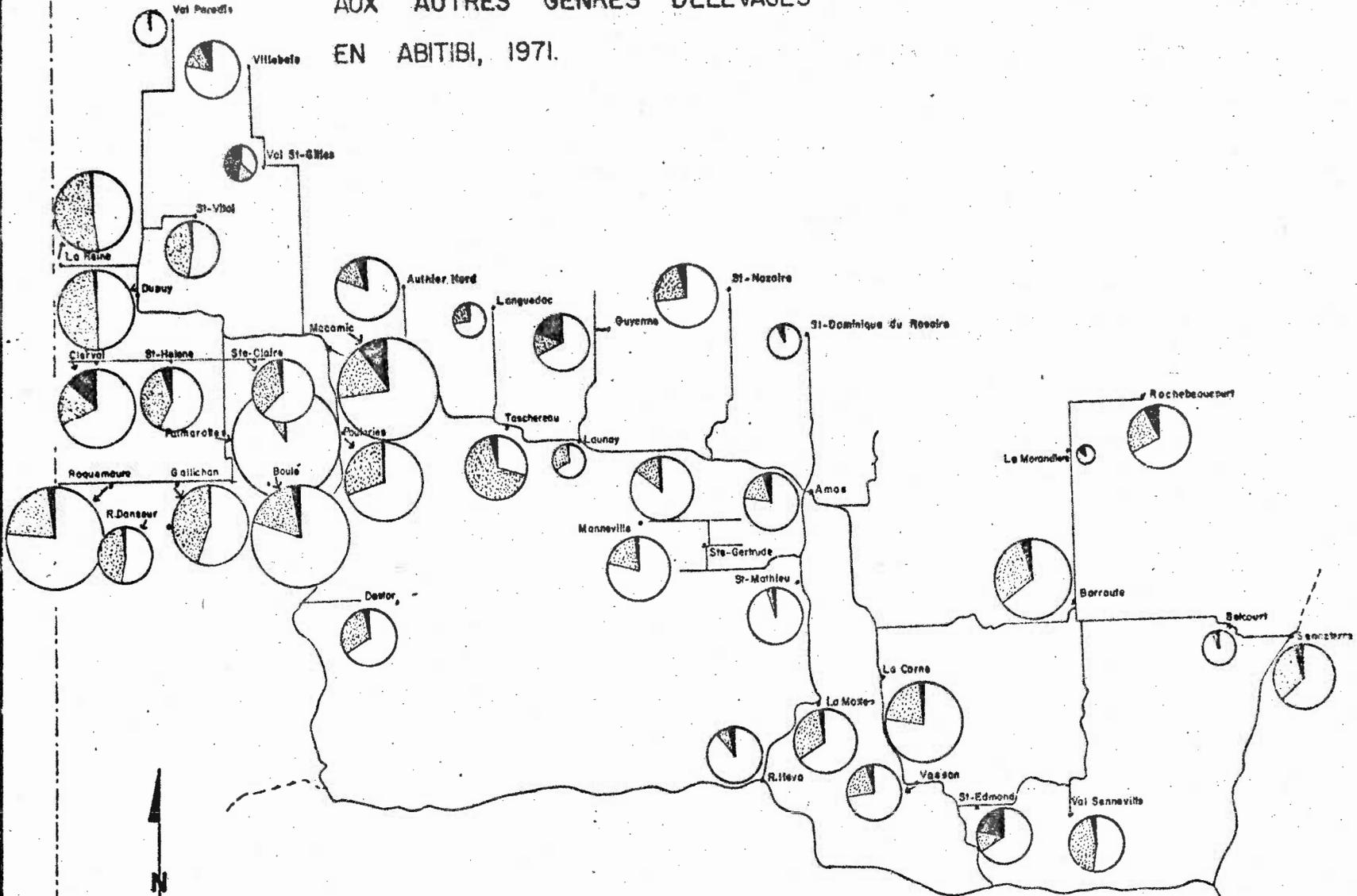
REPARTITION DU CHEPTEL OVIN DE L'ABITIBI-OUEST
SELON L'IMPORTANCE DES TROUPEAUX EN MAI 1971



DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DU CHEPTEL OVIN EN ABITIBI, PAR LOCALITÉS 1971.



IMPORTANCE DE L'ÉLEVAGE OVIN PAR RAPPORT AUX AUTRES GENRES D'ÉLEVAGES EN ABITIBI, 1971.



LÉGENDE

Routes ————
Frontiers Provinciales ————
Vaches Laitières ————
Moutons ————

Vaches de Boucherie
1200-1429 TÊTES ————
900 -1199 " ————
500 -799 " ————
200 -499 " ————
130 -299 " ————
50 -149 " ————
0 -49 " ————

On a l'exemple de la région de Palmarolle et d'Amos. Pourtant, dans les paroisses marginales, l'élevage ovin occupe une plus grande place dans l'activité agricole. On a les exemples de Val St-Gilles, Guyenne, Rochebeaucourt. D'autre part, il y a des localités qui faussent l'interprétation de la carte, à cause de l'importance des troupeaux par ferme d'élevage. On retrouve dans ce cas: St-Edmond, Clerval, Ste-Germaine et Macamic. Actuellement, on peut dire qu'il y aurait place pour des troupeaux considérables, sans risque de perturber le marché, tant régional que provincial.

2.2 Production ovine et marché.

Actuellement, il existe un écart entre la production et la consommation d'agneaux. En 1971, la production atteignait 171,000 livres alors que la consommation était évaluée à 330,000 livres. (1) Les gens consomment donc beaucoup d'agneaux importés. Il faut que les éleveurs s'adaptent aux exigences du marché local ou régional et lui fournissent une viande d'agneau qui réponde à leur besoin. On sait que les populations anglaises et françaises consomment surtout de l'agneau lourd qu'ils se procurent dans les super-marchés. L'agneau léger est plus en demande chez les populations italiennes ou grecques. Le marché local est très intéressant en ce qui concerne l'agneau lourd. Toutefois, si les producteurs arrivent à produire un agneau hâtif, les prix sont très bons pour une courte période. L'offre commande le prix, et les arrivages massifs ont vite fait de diminuer le prix initial.

Il ne faudrait pas omettre la production de la laine, qui demeure intéressante pour les éleveurs de la région. Cette production n'a toutefois qu'une importance très faible, puisque depuis quelques dizaines d'années, les producteurs de laine ont vu des marchés très intéressants succomber à l'apparition de produits synthétiques.

1. Ouellette, Armand et L'espérance, Roland,
L'élevage du mouton dans le Nord-Ouest québécois, 1970 4 p.
 (p. 1)

N.B.: Ces données sont pour tout le Nord-Ouest.

Tableau II

PRODUCTION CANADIENNE DE TEXTILES PRIMAIRES EN %, 1971			
Total des textiles	Coton	Laine	Fibre synthétique
1949 266,000,000 lbs	65%	20%	15%
1971 456,000,000 lbs	34%	6%	60%

Source: Bulletin Economique, Banque provinciale du Canada, Vol. III no.1, Janvier-Février 1973.

La laine est devenue un produit trop dispendieux pour la majorité des gens qui lui préfère un produit moins onéreux. Le feutre, très populaire autrefois, est maintenant passé aux oubliettes et sa faible demande a causé une baisse énorme dans la demande de la laine. Il en résulte qu'aujourd'hui, les prix sont très instables: \$0.21 en 1971, \$0.25 en 1972 et présentement, les filatures paient \$0.62 la livre de laine. (1) Les éleveurs attribuent cette montée soudaine à une baisse dans les importations d'Europe, et à l'influence de la mode. Beaucoup de vêtements sont confectionnés de laine longue, alors que sur les autres, elle sert de décoration. Les éleveurs ne doivent donc pas négliger les revenus supplémentaires tirés de la vente de ce produit.

Conclusion générale de la première partie

Au prise avec un rude climat et désarmés devant ce nouveau type de production les éleveurs de mouton d'Abitibi sont peu nombreux, et leurs entreprises de faible dimension. Aucune ferme ne compte les effectifs requis pour permettre à son propriétaire d'y vivre convenablement. Selon les agronomes, il faudrait des troupeaux de 300 à 400 brebis pour atteindre un niveau de rentabilité. On peut se demander quelles sont les causes qui ont fait que l'élevage ovin de l'Abitibi n'a pas atteint un tel niveau de rentabilité et en second lieu, pourquoi et comment plusieurs fermes maintiennent encore cette activité? Dans le cas où tous les éleveurs parvenaient à augmenter leur production pour la rendre plus

1. Enquête de l'auteur.

rentable, la région saurait-elle consommer suffisamment afin d'écouler toute la production? S'il n'est pas possible de tout écouler la production par l'intermédiaire d'un marché local et régional, où faudrait-il la diriger?

DEUXIEME PARTIE

Etude d'une ferme d'élevage ovin en Abitibi

CHAPITRE III

LOCALISATION ET APERCU GENERAL DE LA FERME ETUDIEE

Après avoir décrit brièvement la situation de l'élevage ovin de la région, et afin de préciser davantage les questions générales soulevées dans la première partie, il est nécessaire d'étudier en détail les structures actuelles d'une ferme d'élevage ovin en Abitibi. Cette ferme est celle de M. Claude Guay de St-Edmond d'Abitibi, située dans le canton de Vassan, comté d'Abitibi-Est.

Dans l'ordre, il sera question de la terre, des facteurs de production, de la production comme telle et enfin, du marché. Toutes ces étapes seront reprises d'une façon schématique en conclusion (fig. IX) afin d'établir des liens entre ces différentes parties, et de voir comment elles peuvent influencer l'allure générale de l'entreprise.

3.1 Situation géographique

Pour atteindre la ferme étudiée (fig. 8), on emprunte la route numérotée 60 qui relie Amos à Val d'Or. A huit milles au nord de Val d'Or, on bifurque à droite et on continue encore trois milles avant d'atteindre la ferme Guay. Cette ferme se situe à environ un mille à l'est du village de St-Edmond.

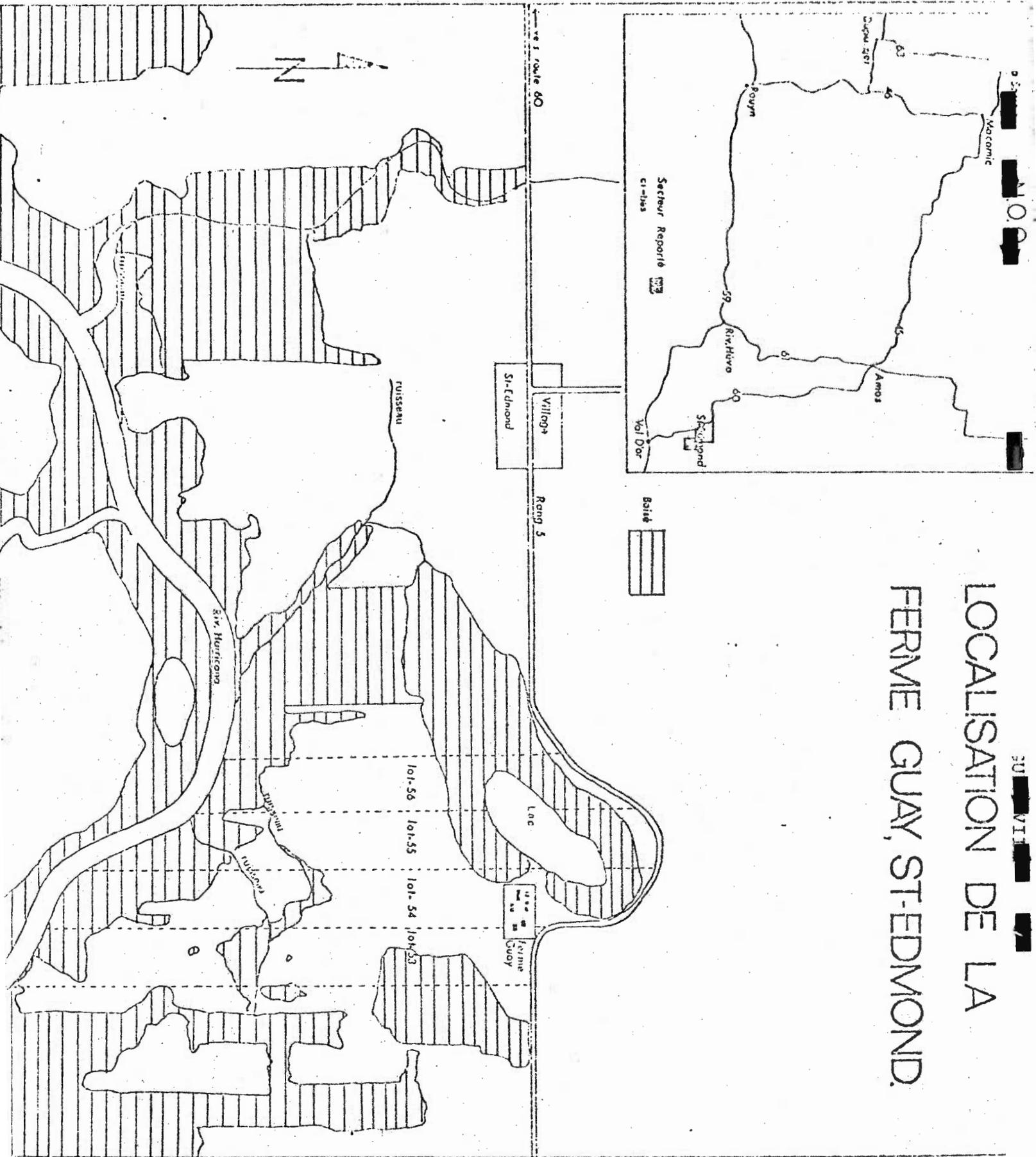
Par rapport au marché local, la ferme étudiée est à proximité d'un débouché intéressant. En effet, Val d'Or est le plus important marché régional et ce, grâce à la diversité ethnique de sa population. Selon M. Guay, Rouyn est une ville plus homogène (Anglais et Français), et de ce fait, il s'y consomme une moins grande quantité d'agneaux de tout genre.

La ferme Guay comprend principalement, quatre lots juxtaposés de part et d'autre des bâtiments de ferme. Ce sont les lots 53,54,55 et 56. En plus des parcelles déjà mentionnées, le propriétaire possède une terre à bois de cent acres (100) dans le rang VIII, et cinquante acre (50) sur le lot 33, rang VII.

NO. 0

30 VII

LOCALISATION DE LA FERME GUAY, ST-EDMOND.



3.2. Description spatiale de la ferme

3.2.1. Utilisation des sols

A la ferme Guay, 62 acres sur 162 de terre faite, sont affectés au pâturage permanent. L'achat d'une nouvelle terre en 1973, permettra d'augmenter ce chiffre. La qualité du pâturage revêt une importance considérable.

"Il est possible de garder de deux à quatre brebis par acre carré, tout dépend de la manière que le terrain est fertilisé. Un acre de terre bien cultivé fournit quatre brebis et leurs agneaux." (1)

Dans cette optique, l'éleveur peut faire varier de beaucoup ses rendements, seulement en améliorant la qualité de ses sols et en pratiquant la rotation. Cette dernière permet d'éviter des maladies chez le mouton et donne au pâturage le temps de se refaire entre chaque passage des moutons.

Lors d'une visite à la ferme de M. Guay au mois d'octobre 1972, les moutons paissaient sur une grande étendue et le pâturage était encore abondant quoique plus pauvre qu'à l'été.

M. Guay ne croit pas utiliser ses sols de façon à obtenir des rendements optimums. Il est difficile d'accorder à chaque parcelle toute l'attention désirée et d'effectuer les amendements nécessaires pour compenser la perte de matières nutritives dont le sol a besoin pour produire au maximum. Lors d'une visite faite sur le terrain, des échantillons de sols ont été prélevés, et l'analyse a été faite au laboratoire des sols à La Pocatière.

Des échantillons ont été prélevés sur les lots 53, 54 et 55 de la ferme étudiée. Les différentes analyses ont démontré que les trois lots étaient très pauvres en calcaire et par conséquent nécessitaient des amendements en chaux. (Annexe 2) L'agronome qui a expliqué les résultats de l'analyse, a déclaré qu'il faudrait entre 2.5 et 3 tonnes à l'acre.

Les trois sols se sont révélés moyens en ce qui concerne les matières organiques.

1. Enquête de l'auteur, propos de M. Guay.

Pour ce qui est du phosphore et de la potasse, les fluctuations sont assez fortes. Ainsi, pour le phosphore, le lot 53 est moyen et il est pauvre en potasse. Le lot 54 est "moyen-pauvre", à la fois en phosphore et en potasse. Il faut préciser ici, que les différentes classes correspondent aux chiffres obtenus lors de l'analyse. Une table indique les limites de chacune des classes et lorsqu'il est question de "moyen-pauvre", cela veut dire que le sol se situe juste à la limite entre pauvre et moyen. Ceci dit, passons au troisième lot (55), qui indique: riche en phosphore et moyen en potasse. Les amendements ne sont pas absolument nécessaires, puisque les moutons paissent jusqu'à ras le sol. Toutefois, ils pourraient s'ils étaient appliqués, augmenter les rendements des pâturages et permettre de garder un plus grand nombre de brebis.

Le magnésium, pour sa part, est présent en quantité suffisante pour les trois lots où des échantillons furent prélevés.

3.2.2. Amélioration foncière.

Le propriétaire de la ferme s'efforce toutefois d'améliorer ses lots par toutes sortes de transformations du fond de terre. Par exemple, des travaux d'égouttement ont été effectués sur une superficie de cinquante acres, quatre-vingt-dix acres furent défrichés et labourés, cent quarante acres engraisés, et enfin, des travaux consistant en l'arrondissement de planches ont été effectués en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui octroyait une partie des travaux.

Le terrain convient assez bien à l'élevage du mouton, puisque le propriétaire l'a choisi en fonction de cette activité agricole. Toutefois, une ferme moins boisée et située à proximité d'un centre d'activité plus intense favorise l'éloignement des prédateurs tels: chiens, loups et ours. Il en résulterait moins de pertes. Le tableau 3, montre l'affectation des parcelles cultivées. On remarque la grande importance accordée à la culture du foin et de l'avoine.

L'alimentation des moutons est un facteur qui influence directement la rentabilité de l'entreprise. M. Guay s'efforce d'améliorer son fond de terre, afin de produire plus et de diminuer le plus possible, les coûts d'alimentation. Il est évident que l'amélioration foncière coûte aussi très cher, mais ces coûts sont vite compensés par l'augmentation de la production. De plus, ces travaux ne sont pas à refaire chaque année, d'où la faible charge annuelle pour l'amélioration foncière.

TABLEAU 3
OCCUPATION DU SOL ET PRODUCTION A LA FERME GUAY, 1971.

PRODUCTION	SUPERFICIE		QUANTITE RECOLTEE	QUANTITE ABSORBEE PAR LE TROUPEAU	QUANTITE ABSORBEE PAR LA FAMILLE	QUANTITE VENDUE
	ACRES	%	TONNES	TONNES	TONNES	TONNES
FOIN	90	33%	130	130		
AVOINE	30	10.9%	20	20		
ORGE	3	1.0%	2.75	2.75		
BLE	3	1.0%	1.75			
P. DE TERRE	1	0.3%	1.13		0.5	.62
LEGUMES	.25	0.09%				
PATURAGE	34.75	12.7%				
BOISE	95	34.7%				
INCULTE	16	5.8%				
TOTAL DE LA FERME	273	100%				

CHAPITRE IV

Facteurs de production

4.1. Main d'oeuvre

4.1.1. Composition de la main d'oeuvre

A la ferme étudiée, la main d'oeuvre est essentiellement familiale et se compose de quatre enfants (deux garçons et deux filles) ainsi que des parents. Mis à part le propriétaire, tous les membres de la famille travaillent à la ferme.

L'épouse et les enfants, encore trop jeunes pour trouver du travail à l'extérieur, sont d'une grande utilité pour les travaux de la ferme. Entre autre, la plus âgée des filles a quitté l'école et elle occupe le rôle de bergère en l'absence du père. Le propriétaire, M. Guay, occupe un emploi à temps plein pour le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Sa fonction est celle de technicien conseiller en élevage ovin pour la région du nord-ouest. Ce dernier doit, comme la majorité des éleveurs ovins, pallier la faible rentabilité des débuts par un travail à l'extérieur qui lui permet de réinvestir les profits tirés de l'élevage du mouton dans cette même entreprise, et augmenter son troupeau d'une façon régulière. A l'inverse des autres éleveurs, l'emploi de M. Guay lui permet d'enrichir continuellement ses connaissances dans le domaine, puisqu'il doit toujours connaître les plus récentes découvertes et les communiquer aux éleveurs régionaux.

Dès qu'il aura des effectifs assez considérables pour lui permettre d'y vivre convenablement, son métier principal deviendra l'élevage ovin. En attendant, la femme et les enfants pourvoient aux soins journaliers et exercent un contrôle sur la production. Il faut noter, que le propriétaire travaillant dans la région, reste disponible en cas d'urgence et à chaque fin de semaine, il se rend à la ferme pour planifier le travail de la famille et pour effectuer les mises au point qui s'imposent. Cette main-d'oeuvre familiale offre de nombreux avantages; d'abord elle est qualifiée, intéressée, responsable et peu dispendieuse. Ceci explique pourquoi, malgré l'importance du troupeau, aucune main-d'oeuvre n'est nécessaire.

4.1.2. Division des tâches

En ce qui concerne la ferme d'élevage de M. Guay, les tâches se divisent ainsi: le propriétaire planifie l'ensemble des travaux et participe, dans la mesure du possible, avec son fils, à l'exécution des travaux exigeant l'emploi d'outils mécanisés: labours, semence, récolte, amendement etc... Ce sont eux qui voient à la réparation de l'outillage. La femme et les filles fournissent une aide manuelle pour les travaux de récoltes et s'occupent des soins et de la surveillance des brebis.

Le contrôle de la production est effectué par le propriétaire qui voit à la sélection, l'accouplement, l'agnelage et la mise en marché. A première vue, cette structuration du travail peut sembler un peu rigide, mais elle est beaucoup plus souple dans la réalité. Il se crée naturellement une sorte de hiérarchie des tâches, mais sans que chacun ait à respecter des cadres bien définis. Aussi arrive-t-il qu'un membre empiète sur le champ d'activité de l'autre sans qu'on lui demande, dans le but de hâter l'exécution des travaux.

Pour faciliter la tâche de la surveillance, M. Guay a fait récemment l'acquisition d'un chien de race (un Border Colley Ecossais), moyennant une somme de \$125.00. Le rôle de ce chien est de rassembler le troupeau et de le diriger là où le berger lui indique.

4.2. Bâtiments de ferme

4.2.1. Description générale

Une première observation permet de constater une certaine prospérité de l'entreprise. Les bâtiments de ferme, y compris la maison, sont d'une propreté impeccable. Sauf pour la maison, tous les bâtiments sont finis de tôle à l'extérieur et de planche à l'intérieur. La maison pour sa part est recouverte d'aluminium et, à l'intérieur, du contre-plaqué et du "Massonite" forment une finition très convenable.

Le tableau IV donne une description des bâtiments ainsi que les coûts réels et les coûts annuels d'entretien. Le total des coûts de chaque bâtiment n'indique pas l'évaluation. Cette dernière n'est pas calculée seulement à partir de l'aspect extérieur. Sur une ferme d'élevage du mouton, les bâtiments ne sont pas évalués très haut, puisque l'équipement intérieur est réduit au minimum. La bergerie constitue un abri tout simplement. Dans l'industrie laitière, l'équipement très important augmente beaucoup l'évaluation immobilière. Tous les bâtiments de ferme, sauf la maison, sont de construction très récente, puisqu'ils sont l'oeuvre du propriétaire depuis son installation il y a neuf ans.

La maison est incluse à l'intérieur du capital foncier. (1) Ce dernier s'élevait en 1971, à \$6,000.00 selon des relevés du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

TABLEAU IV
DESCRIPTION DES BATIMENTS DE LA FERME GUAY

Description Bâtiments	AGE	SUPERFICIE PI. CAR.	FINITION EXTERIEUR	FINITION INTERIEUR	ENTRETIEN ANNUEL	COUT REEL
MAISON	15 ans	1,234	Alluminium	Contre pla- qué masonite	\$500.00	\$7,000.00
BERGERIE 1	7 ans	4,480	Tôle	Planche	\$400.00	\$5,000.00
BERGERIE 2	1 an					\$3,400.00
HANGAR	5 ans	700	Tôle	-----	\$ 20.00	\$ 500.00
REMISE A MACHINERIE	2 ans	1,000	Tôle	-----	\$ 35.00	\$1,200.00
POULAILLER	3 ans	480	Tôle	Contre pla- qué	\$ 50.00	\$1,000.00
PETITE ETABLE	-----	-----	-----	Planche	-----	\$ 200.00 \$ 25.00
SOURCE: Enquête de l'auteur					Total:	\$23,325.00

1. Capital foncier se rapporte à "Capital fonds" et se définit comme étant la partie du capital forestier correspondant à ce qui reste après une coupe rase. (Larousse p. 165, Edition 1964).

4.2.2. Problèmes climatiques et réparations

Le problème du climat est très important pour les éleveurs de la région. En effet, il suffit de considérer l'importance des constructions pour n'importe quel genre d'activité agricole. Là où un simple abri suffirait à protéger les bêtes contre le froid, d'énormes granges doivent être construites pour entasser le foin qui servira à nourrir le troupeau pendant l'hiver. La ventilation des bâtiments est une autre source de problèmes. Une mauvaise ventilation peut causer des dommages énormes à la fois au troupeau et aux bâtiments eux-mêmes. M. Guay y attache une grande importance, et présentement il étudie différents systèmes de ventilation, lui permettant de conserver un climat sain dans ses bâtiments en regard avec notre climat.

Au niveau régional, c'est surtout un problème de réaffectation des bâtiments utilisés à d'autres fins (élevage laitier ou de boucherie). A la ferme Guay, la nécessité d'une bergerie bien aménagée, chaude et bien aérée ne s'impose pas encore puisque la production s'effectue surtout l'été. Pourtant, l'éventualité d'une production s'effectuant sur toute l'année, introduit le problème de la ventilation. De plus, en Abitibi, les hivers étant longs et froids, les brebis restent plus longtemps à l'intérieur des bâtiments et exigent plus d'espace entre le plancher et le plafond puisque le fumier s'y accumule assez rapidement.

Il est très important de connaître le climat pour être en mesure d'aménager les constructions en fonction de ce dernier. Il existe pourtant un moyen de contourner les caprices du climat, et c'est l'emploi du silo. Son utilisation faciliterait les travaux occasionnés par la fenaison. Il est bon de noter que l'ensilage n'exige pas les mêmes soins que le foin sec et que du côté climatique, une pluie lui est moins dommageable que dans le cas du foin. Cependant, la construction d'un silo impose un investissement considérable et l'emploi d'outils différents de ceux exigés par la culture du foin. M. Guay, pour sa part, aimerait beaucoup en faire l'utilisation et il parle de faire l'acquisition de la ferme expérimentale appartenant à la famille Roy de Clerval et qui a été reprise par le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. On y trouve une énorme étable pouvant loger 1,000 brebis, et deux silos en béton. Ceci n'est encore qu'à l'état de projet.

Les bâtiments trop restreints posent aussi un problème.

"Il faut environ 25 pieds carrés de plancher par brebis et 18 à 24 pouces de râteliers et mangeoires". (1)

Si la bergerie est trop petite, il y aura entassement, gaspillage, blessure et souvent perte de vies.

M. Guay possédait en 1972, 178 brebis, et ses deux bergeries ont une superficie totale de 4,480 pieds carrés. Si on accorde une surface de 25 pieds carrés par brebis, on remarque que l'espace disponible est suffisant, mais sans un gros excédent. En effet, il faut, en respectant les normes du ministère, 4,450 pieds carrés de surface pour garder 178 brebis. L'excédent n'est donc que de 30 pieds carrés et peut être affecté facilement aux pertes d'espace normales dans toutes constructions.

Pour un accroissement ultérieur du troupeau, afin de conserver l'efficacité de ses bergeries, notre éleveur devra penser à agrandir les lieux. Cependant, M. Guay peut encore augmenter la surface par brebis en ajoutant à une des extrémités de sa bergerie, la longueur correspondant à l'espace désiré. Selon lui, ça ne représente pas un réel problème. Actuellement, il est à la recherche de nouvelles techniques qui lui permettront d'augmenter l'efficacité de ses bâtiments en y faisant une meilleure utilisation.

4.3. Machineries agricoles et accessoires.

M. Guay possède un outillage assez complet pour l'exécution des tâches ordinaires de la ferme. Le prix d'achat de la machinerie et des accessoires s'élève à \$13,300. (2) Si l'on considère un taux de dépréciation de 10 ou 20% selon l'instrument, la valeur marchande de tous les instruments est d'environ la moitié de ce qu'elle était à l'achat. M. Guay tient à conserver son outillage en bonne condition et à l'aide de son fils, ils effectuent les réparations qui s'imposent.

Le tableau 5, donne une description de la machinerie et des accessoires à la ferme Guay. A remarquer la diminution de la valeur marchande due à la dépréciation annuelle. Il y aurait peut être avantage à se regrouper pour diminuer les coûts d'utilisation de la machinerie, mais la courte période pendant laquelle il est loisible d'exécuter les travaux d'été, soulève un problème d'horaire dans l'utilisation des instruments. A date, les éleveurs ont jugé plus pratique d'avoir chacun leurs propres instruments et de les employer quand ils le veulent et aussi longtemps qu'ils le désirent sans devoir se soucier des autres.

1. Proulx, J.R. Labrecque, Pierre et Dionne, M.A. L'année Ovine, Bulletin no. 182

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Québec, 1956, 21 p. (p.9)

2. Enquête de l'auteur.

DESCRIPTION DE LA MACHINERIE ET DE
L'OUTILLAGE A LA FERME GUAY, 1972.

NON DE L'INSTRUMENT	QUANTITE	ANNEE D'ACHAT	PRIX D'ACHAT	TAUX DE DEPRECIATION ANNUEL	VALEUR MARCHANDE EN 1972
CHARUES	2	1963	400.00	10%	40.00
HERSES	3	2-1970 1-1966	500.00	10%	300.00
SEMOIR	1	1969	300.00	10%	210.00
FAUCHEUSE A FOIN	1	1964	300.00	10%	80.00
RACLEUSE A FOIN	1	1966	500.00	10%	200.00
PRESSE A FOIN	1	1969	2,200.00	10%	1,540.00
MOISSONNEUSE	1	1972	300.00	10%	270.00
BATTEUSE	1	1972	200.00	10%	280.00
TRACTEURS	3	2-1966 1-1971	2,500.00 3,000.00	20%	1900.00
REMORQUES	4	1961 1971	350.00	10%	140.00
EPANDEUR D'ENGRAIS	1	1969	400.00	10%	280.00
INSTRUMENTS DE TONTE	2	1965	150.00	10%	45.00
ARTICLES DE PREMIERS SOINS, ACHAT ANNUEL (Outils de castration, pinces à cornes, fusils pour parasites etc...			200.00	10%	20.00
ARTICLES DE GARAGE POUR LA REPARATION DE LA MACHINERIE			1,500.00	10%	750.00
PETITS OUTILS A TRACTEUR, GRATTES PELLES, CHAINES, POULIES.			500.00	10%	250.00
TOTAL			13,300.00	--	\$6,305.00

Valeur
approximative

SOURCE: Enquête de l'auteur, 1972

CHAPITRE V

Production

5.1. Description du troupeau

Le troupeau comptait en 1972, 178 brebis réparties entre deux grandes races: le Suffolk et le Cheviot. L'ensemble du troupeau est composé de 25 Suffolk croisées et 53 de race pure, 50 Cheviot croisées et 50 issues de croisement entre Suffolk et Cheviot. (1)

Ces races ne sont pas le fruit de hasard. Chacune possède des qualités spécifiques qui sont transmises aux agneaux issus de croisements entre ces races. Par exemple, les brebis Suffolk de race donnent beaucoup d'agneaux. Le Dorset pour sa part, permet l'accouplement à l'année et enfin, le Cheviot permet de grossir la race au troisième croisement. M. Guay veut obtenir une race qui sera le résultat de ces trois croisements. Ce ne sont pas de très bonnes races pour la laine, mais le premier but du propriétaire n'est pas de produire beaucoup de laine, mais d'obtenir des agneaux robustes, qui profitent rapidement et qui donnent de bonnes carcasses.

Le propriétaire, M. Guay, possède 53 brebis de race pure. Pourtant, il ne désire pas obtenir un troupeau constitué entièrement de brebis de race. Selon lui, le mouton croisé donne de meilleurs résultats, est plus vigoureux, profite plus vite et est moins maladif que le pure-race. Une des raisons qui le poussent à garder des brebis de race, ce sont les débouchés qui existent pour de jeunes béliers de race. Tous les éleveurs recherchent de bons béliers, et le ministère en encourage l'acquisition.

C'est grâce à des politiques de promotion des productions ovines que M. Guay a pu se procurer des béliers de race à un prix raisonnable. Les effectifs composant le troupeau sont assez jeune (3 ans en moyenne), puisque le propriétaire procède à une classification très sévère à partir du moment où la brebis a atteint l'âge de cinq ans.

La conservation des races est assurée par cinq béliers de race dont: deux Suffolk, un Cheviot, un Dorset et un Hampshire.

1. Enquête de l'auteur.

Afin de répartir sa production sur le marché pendant toute l'année, M. Guay a fait l'acquisition d'un Dorset à corne. Ce bélier donne des brebis qui présentent la caractéristique de s'accoupler toute l'année. Habituellement, le rut chez la brebis se manifeste par temps frais (à l'automne), à cause de certaines conditions climatiques et hormonales. Chez le bélier, il existe une période de l'année où la fécondation n'est pas possible. Cette période coïncide avec les mois les plus chauds (Avril à Septembre).

La mise en marché en tout temps permet d'obtenir de meilleurs prix sur le marché en évitant les baisses de prix dues aux arrivages massifs et concentrés dans le temps.

5.2. Etapes de production

5.2.1. Accouplement

L'accouplement se fait surtout à l'automne; soit du mois d'août au mois de décembre inclusivement. Quoique le marché de l'agneau de Pâque (agneau léger) soit très intéressant, on peut remarquer que l'accouplement s'échelonne présentement sur cinq mois de l'année. Ceci indique de la part du propriétaire le désir de diversifier les dates d'agnelage. M. Guay effectue un contrôle très sévère en fonction des races. Pour chacun des béliers il y a un groupe d'agnelles déterminé, servant à apprécier les meilleurs croisements. Grâce à une fiche (Annexe 3) que M. Guay lui-même a dressé et distribué aux éleveurs de la région, il est facile de connaître l'histoire de la brebis et de ses agneaux. C'est cette fiche qui sert aux éleveurs pour le contrôle de la production.

L'insémination artificielle n'est pas encore employée sur les fermes d'élevage parce que les "chaleurs" chez la brebis sont peu apparentes. Elle est par contre employée à profit dans les centres de recherche sur l'élevage ovin, où les brebis sont soumises à une grande surveillance et à un contrôle sévère. A la ferme Guay, ce sont les cinq béliers qui pourvoient à la reproduction. On sait qu'un bélier bien nourri peut servir de 40 à 50 brebis. Après trois années de service, le propriétaire échange ses béliers avec d'autres producteurs pour ainsi éviter la consanguinité et améliorer la qualité de son troupeau. Lors de l'accouplement, M. Guay donne à ses béliers des protéines à 16% et du bon foin pour pallier la perte d'énergie due à l'accouplement.

5.2.2. Gestation

Chez la brebis, la gestation dure environ 145 jours. Pendant cette période, l'éleveur doit ouvrir l'oeil. Il doit surveiller l'augmentation de poids de ses brebis en leur donnant une quantité bien déterminée de nourriture. A la ferme étudiée, les brebis reçoivent à cette occasion, du foin, du grain et 11% de protéines. Selon les normes, une agnelle ne doit pas prendre plus de vingt-cinq livres, de l'automne au temps de l'agnelage. Il faut que le producteur s'assure que rien ne dérange la quiétude de ses brebis pendant la gestation; ceci pourrait causer l'avortement. Il en est de même pour l'entassement dans des bergeries trop petites ou dans des portes trop étroites. A la ferme Guay, la gestation a lieu pendant l'hiver; aussi, l'éleveur peut contrôler à volonté les incidents et éviter ainsi des pertes considérables.

5.2.3. Agnelage

Quelque cinq mois après l'accouplement, naissent un ou deux petits qui exigent au départ, des soins très intenses. La moyenne d'agneaux nés d'une mise à bas à la ferme Guay est de 1.75%; soit 175 agneaux pour cent brebis. Selon lui, une moyenne inférieure à 1.50% indique une non rentabilité de l'entreprise. A la naissance, une injection de vitamine A. D. E. et l'accès au premier lait de la brebis suffisent dans la majorité des cas. Quelquefois le petit devient orphelin à la naissance. Dans ce cas il faut s'empresse de le faire adopter par une autre brebis. Il arrive aussi que la brebis ne fournisse pas une quantité de lait suffisante pour nourrir ses agneaux. Il faut à ce moment là compléter le repas au moyen d'un biberon.

Après quelques jours, l'agneau se porte bien, et si la brebis n'est pas atteinte de mammite, l'engraissement se fait normalement jusqu'au sevrage. Même si on conseille de sevrer les agneaux vers l'âge de quatre mois, quatre mois et demi, M. Guay exécute le sevrage à environ deux mois et demi selon l'état physique de l'agneau. Ceci permet à la brebis de récupérer avant le prochain accouplement, et permet quelquefois un accouplement plus hâtif.

5.2.4. Tonte

La tonte est un soin annuel qu'il est nécessaire de prodiguer aux moutons, Il existe un temps particulier pour effectuer la tonte afin d'obtenir une meilleure laine et d'éviter des difficultés occasionnées par l'accumulation d'une graisse à la base de la laine. Habituellement, la tonte s'effectue au début de mai, mais cette année, (1972) le mois d'avril ayant été plus chaud que la normale, a fait descendre la couche de graisse dans la laine et a rendu le travail de la tonte plus difficile.

La tonte s'effectue suivant des étapes précises. Premièrement, on inscrit le numéro d'enregistrement de la brebis sur la fiche (Annexe 3), puis on procède à la tonte proprement dite selon une technique que chaque éleveur doit connaître. Une fois la tonte effectuée, on indique le poids de la toison sur la fiche, et les brebis sont gardées quelques temps à l'intérieur pour éviter qu'elles n'attrapent une pneumonie.

5.2.5. Soins jusqu'à la mise en marché

Très jeunes, les agneaux mâles destinés à la vente, sont castrés. La castration s'effectue dès l'âge de 3 à 15 jours, selon l'état physique. (1) La castration favorise un engraissement plus rapide et préserve le goût de la viande. On leur coupe aussi la queue ainsi qu'aux jeunes brebis pour des raisons de propreté et aussi pour faciliter l'accouplement des jeunes brebis reproductrices. M. Guay emploie un élastique très rigide qui obstrue la circulation du sang dans la queue et qui provoque sa chute, sans douleur et sans effusion de sang.

Après la tonte, le propriétaire exécute les soins d'usage. Il effectue d'abord la coupe des onglons, puis pulvérise la brebis à l'aide d'un composé de carburant diésel (fuel) et d'un pesticide. Si une brebis souffre d'une blessure quelconque, on lui prodigue les premiers soins, et à l'aide d'un colorant rouge, on la marque pour faciliter le contrôle de la blessure et voir à la guérison. Avant de libérer les brebis pour l'été, l'éleveur administre un traitement pour les parasites internes. Ces précautions sont essentielles puisque le mouton attrape facilement un virus quelconque. Le tableau 6, montre les maladies les plus fréquentes à la ferme Guay.

1. Enquête de l'auteur.

TABLEAU VI
PRINCIPALES MALADIES RENCONTREES A LA FERME GUAY, ST-EDMOND

DESCRIPTION DES MALADIES	Très fréquente	assez fréquente	Moins fréquente	Pas fréquente
DYSTOCIE (obstacle à une mise bas normale)	-	-	Oui	-
DYSTROPHIE (lésion organique)	-	-	-	Oui
ECHIMOSE (taches violacées)	-	-	-	-
EMACIATION (amaigrissement généralisé)	-	-	-	-
HEMORRAGIE (sang qui se répand dans l'organisme)	-	-	-	Oui
HYDROPISE (accumulation d'eau dans l'abdomen)	-	-	-	Oui
INFECTION (envahissement par un microbe)	-	Oui	-	-
INFESTATION (envahissement par des parasites externes)	-	-	Oui	-
LESIONS (altération d'un organe ou d'un tissu)	-	-	Oui	-
PARAPLEGIE (paralysie des membres postérieurs)	-	Oui	-	-
TOXEMIE (empoisonnement de sang)	-	-	Oui	-

Source: Enquête de l'auteur

Lorsque les jeunes brebis et les jeunes béliers sont prêts pour la mise en marché, l'éleveur procède à une classification très sévère de ses vieilles brebis et il remplace certains sujets à même les éléments de son troupeau. Il abaisse ainsi la moyenne d'âge et augmente la prolifération par brebis.

CHAPITRE VI

MARCHE

6.1 Viande

La majorité de la production de viande à la ferme Guay est écoulée dans la région; soit dans une proportion de 80% (1). M. Guay produit surtout de l'agneau lourd, c'est-à-dire un agneaupesant entre 80 et 110 livres de poids vif. Selon lui, un bon agneau est payé en moyenne \$25.00 sur le marché de Montréal alors que dans la région on le paie \$1.00 la livre abattu. Présentement, M. Guay étudie un nouveau mode de mise en marché. Les agneaux seraient abattus dans la région à Lorrainville, à l'abattoir Lafond, Ceci permettrait d'éviter les pertes dues au transport, et le gouvernement subventionnerait jusqu'à 90% du transport régional. Présentement, chaque éleveur doit payer un montant de \$3.20 pour chaque agneau qu'il dirige sur le marché de Montréal. Ceci comprend l'assurance, la vente et le transport. Sans compter que l'agneau perd énormément de poids pendant le transport (5 à 6 livres en moyenne). Des ententes ont été faites avec la salaison Rivard de Rouyn qui est prête à accepter la production régionale. De plus, en effectuant l'abattage dans la région, il sera possible de récupérer les restes de l'animal et d'en tirer un certain profit. Les intestins servent à la

1. Enquête de l'auteur.

fabrication de la saucisse et la peau est très en demande pour la fabrication de vêtements. Les os et les excréments peuvent entrer dans la fabrication d'engrais chimiques. Tous ces profits sont inexistantes quand l'éleveur vend à Montréal. Ce dernier ne retire que le prix de la viande qui demeure assez bas à cause des arrivages massifs. En 1972, M. Guay a vendu 160 agneaux pour la viande, 8 béliers de race pour la reproduction à des éleveurs de la région de Val d'Or qui les ont payés entre \$100.00 et \$125.00 l'unité. Il a gardé 73 brebis pour l'élevage. La consommation familiale s'élève à environ 3 agneaux par année et M. Guay en abat entre 50 et 100 chaque année à la ferme, 60 en 1971.

L'acheteur vient chercher les agneaux directement à la ferme. La différence dans le coût du transport abaisse le prix de l'agneau souvent assez pour qu'il ne soit pas payant de le diriger sur le marché de Montréal. Si l'agneau est payé \$25.00 et que les frais de transport s'élèvent à trois dollars vingt, il ne reste plus de profit. Par contre, dans la région, à Val d'Or plus précisément dans le cas étudié, on donne \$1.00 la livre abattu et il n'y a pas de frais de transport. En 1972, les revenus d'animaux (viande et laine) se chiffraient à \$9,925.00.

Selon M. Guay, il n'est pas tellement payant de produire de l'agneau léger ou de Pâques à cause de notre climat. En effet, la mise en marché de l'agneau de Pâques, exige une production hâtive. Les brebis doivent agneler vers les mois de janvier et février pour que l'agneau puisse être vendu à Pâques. Comme la gestation s'effectue pendant les mois d'hiver, il faut donner aux brebis une quantité additionnelle de vitamines et de nourriture, ce qui augmente les coûts de production. Souvent aussi, les brebis sont en moins bonne condition physique après les mois d'hiver qu'elles ne le sont à la fin de l'été au pâturage. Ceci augmente les pertes à la naissance des agneaux. À l'été, les brebis paissent et nourrissent facilement leurs agneaux. L'automne venu, l'éleveur dirige sur le marché des agneaux qui pèsent entre 80 et 100 livres, et les coûts de production en sont très faibles.

6.2. Laine

En plus d'être un soin à accorder aux moutons, la tonte de la laine offre un revenu supplémentaire aux éleveurs. Dans le but d'obtenir un meilleur prix pour la livre de laine, les éleveurs se groupent et vendent leur production en un seul lot. La compagnie vient elle-même chercher la laine chez le producteur qui a regroupé toutes les toisons des différentes fermes. La compagnie fait un chèque global à l'association et cette dernière paie chaque producteur selon le poids de sa production. L'éleveur ne paie aucun frais pour le transport. M. Guay et d'autres producteurs se sont groupés et ils dirigeront leur production à la filature "Duval et Raymond" de Princeville, comté d'Arthabaska. C'est cette filature qui offre les meilleurs prix. L'an dernier, les toisons avaient été vendues à la filature de Grand Moulin du comté de Kamouraska.

Une partie des profits réalisés à la vente de la laine, est réinvestie dans l'entreprise et sert à défrayer les coûts des concentrés pour les brebis. En 1972, la production de laine s'élevait à 1,200 livres qui ayant été payée \$0.20 la livre a rapporté \$240.00. Ce revenu sera plus que doublé en 1973.

6.3. Autres produits

À la ferme Guay comme ailleurs, il se fait pas qu'une seule production. En effet, à part de l'élevage du mouton, on y retrouve la production des oeufs. Un total de 140 poules produisent pour la consommation familiale et pour la vente locale à certaines familles. L'exploitation d'un boisé commercial fournit aussi des revenus très appréciables. Comme mentionné à la section main-d'oeuvre, M. Guay retire un salaire d'un emploi à l'extérieur de la ferme. Ce revenu de \$8,100.00 s'ajoute aux deux autres types de revenus et forme le revenu total, comme l'indique le tableau 7.

TABLEAU 7

BUDGET DE LA FERME GUAY (1972)	
Revenus divers (bois, patates)	\$3,027.00
Revenus d'animaux	<u>\$9,925.00</u>
Total:	\$12,952.00
Dépenses de la ferme	<u>\$10,160,00</u>
Revenu du cultivateur	\$2,792.00
Revenu non agricole	<u>\$8,100.00</u>
Revenu total	\$10,892.00
Source: Enquête de l'auteur	

Depuis quatre ans, les réinvestissements se sont chiffrés à \$4000.00 en moyenne par année. C'est ce qui permet à l'entreprise d'accroître son volume de production chaque année et permettra ultérieurement à son propriétaire d'y vivre convenablement.

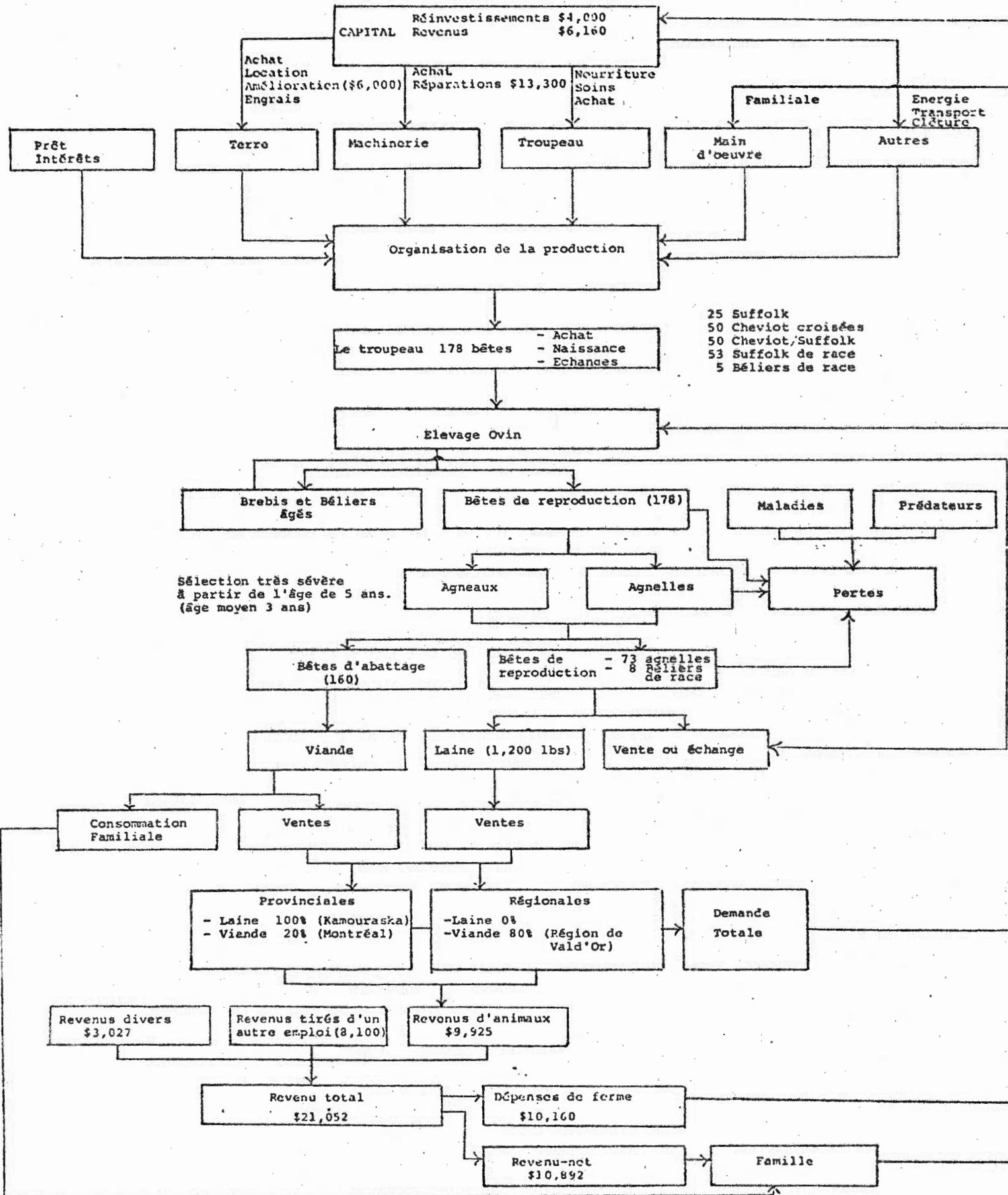
CONCLUSION

Si l'ensemble de l'élevage ovin de l'Abitibi connaît certains malaises, chacune des fermes d'élevage en sont plus ou moins responsables. Prises individuellement, elles sont un maillon de la chaîne d'élevage ovin d'Abitibi, et la qualité de la chaîne dépend de la valeur de chacun des maillons.

L'analyse d'un organigramme décrivant la situation actuelle à la ferme Guay, permet de soulever des interrogations plus précises afin de voir si le maintien et le développement de l'élevage ovin en Abitibi est justifiable. Dans le cas étudié, il existe un déficit entre les revenus d'animaux, et les dépenses de la ferme. Dès lors, une première complication surgit: où prendre l'argent nécessaire afin de permettre à l'entreprise de prendre de l'expansion et de vivre par elle-même ? M. Guay a résolu le problème en acceptant un emploi à temps plein à l'extérieur de la ferme. Cependant, cet emploi a l'avantage d'être en rapport direct avec l'élevage ovin. On peut alors se demander si tous les éleveurs de la région possèdent suffisamment de capitaux pour convertir leurs fermes laitières en fermes ovines, ou pour créer de toute pièce une entreprise d'élevage ovin? Si ce n'était pas le cas, où doivent-ils prendre l'argent nécessaire afin de permettre à l'entreprise de prendre de l'expansion? Est-ce que, comme M. Guay, tous les éleveurs doivent occuper un second emploi et réinvestir tous les profits de l'élevage ovin pour atteindre un niveau de rentabilité? Ceux qui ont un second emploi, est-ce un emploi à l'extérieur de la ferme ou à la ferme et dans quelle mesure cet emploi permet-il à l'éleveur d'augmenter son troupeau?

Reste à savoir si dans tous les cas, il y a ce désir d'atteindre un niveau de rentabilité ou si on préfère demeurer polyvalent par crainte devant une ligne de production qu'on connaît moins.

L'accroissement annuel des troupeaux soulève aussi d'autres problèmes relatifs à la qualité des bergers. En effet, beaucoup de critères doivent être connus des éleveurs pour favoriser une augmentation rapide des effectifs. L'organigramme de la ferme Guay nous indique les principaux: le choix des races, la sévérité de la sélection selon l'âge des brebis, l'efficacité des croisements, le pourcentage de pertes, les conditions de mise en marché et l'importance des investissements. M. Guay, grâce à sa formation, contrôle assez bien tous ces facteurs. Mais est-ce que tous les éleveurs d'Abitibi ont l'information requise pour maîtriser toutes les étapes de la production?



L'avenir n'apparaît pas sans problèmes, et cela les éleveurs les plus à la page le ressentent. Il y a un pas énorme à faire pour passer de l'industrie laitière à l'élevage ovin et de là, il y en a un plus énorme encore pour y demeurer. On sait que la concurrence des autres types d'élevage demeure très vive, et tient peut-être plus d'un héritage culturel que d'une véritable connaissance des possibilités d'adaptation à notre milieu. L'information aura peut-être le dernier mot et permettra à l'élevage ovin de s'enraciner plus profondément dans ce milieu qui lui convient si bien. Les questions soulevées dans ce mémoire attendent cependant une réponse afin de justifier le maintien de cette activité agricole, et de la développer par une meilleure connaissance de ses exigences.

ETAT DU LOGEMENT ET RENOVATION URBAINE A ROUYN-NORANDA: CAS-
TYPE D'UN PROBLEME GENERALISE AU NIVEAU DES VILLES MOYENNES. 1-

Laurent Deshaies

Département de Géographie
Direction des Etudes Universitaires
dans l'Ouest québécois, Université
du Québec.

- 1- Texte d'une communication présentée au 43^e congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Québec, 9 mai 1974.

RESUME

Les logements de Rouyn-Noranda sont en moins bon état que dans l'ensemble des villes québécoises. D'autre part, les seuls travaux publics de rénovation concernent les secteurs commerciaux. Une description globale de l'agglomération permet de dégager deux hypothèses d'explication de l'absence de projets publics de rénovation de l'habitation et du plus mauvais état du logement. Cette situation de l'habitat provient-elle de la fonction minière ou du chômage et des revenus inférieurs de la population? Une analyse comparative et statistique d'un groupe de villes minières et d'un groupe de villes ayant entre 20,000 et 40,000 habitants permet de conclure que ces hypothèses sont à rejeter. Cependant cette analyse fait ressortir deux autres facteurs: explicatifs: l'éloignement de la frontière canado-américaine et l'âge des logements. Ceux-ci n'expliquent pas tout et jouent un rôle au niveau national tandis que d'autres, comme le revenu, exerceraient surtout leur influence au niveau régional (exemple: disparités villes-campagnes). Le jeu combiné de nombreux facteurs dont l'influence serait variable selon l'échelle (locale, régionale et nationale), la localisation des villes et certains axes géographiques (gradients), expliquerait l'état du logement en un lieu donné. Compte tenu de ces facteurs, la situation moins bonne du logement à Rouyn-Noranda comparativement à d'autres villes ne serait pas due à sa fonction minière ou à des revenus personnels inférieurs, mais serait plutôt "normale" ou moyenne pour des villes de cette taille. Aussi le gouvernement devrait-il tenir compte de cette caractéristique dans la répartition des subventions de rénovation entre les municipalités.

ETAT DU LOGEMENT ET RENOVATION URBAINE A ROUYN-NORANDA: CAS-TYPE D'UN
PROBLEME GENERALISE AU NIVEAU DES VILLES MOYENNES ¹

Un rapide coup d'oeil sur les données disponibles du recensement canadien concernant les caractéristiques du logement permet de constater que Rouyn-Noranda possède des logements de qualité inférieure à ceux de l'ensemble des villes de la province de Québec. Comment une telle situation peut-elle s'expliquer? L'état actuel du stock de logements à Rouyn-Noranda résulte-t-il de l'absence de travaux de rénovation urbaine? Si oui, pourquoi?

Deux hypothèses d'explication sont soulevées après une analyse sommaire de Rouyn-Noranda au niveau du site et des fonctions urbaines d'une part, et du logement et de la rénovation d'autre part. Dans la seconde partie de cet article, leur validité est testée pour des villes canadiennes possédant des caractéristiques semblables à Rouyn-Noranda. Enfin, la conclusion se veut une amorce de réflexion sur la politique gouvernementale de l'habitation compte tenu de la situation prévalant à Rouyn-Noranda et dans des villes semblables.

1- Nous tenons à remercier M. Paul Y. Villeneuve, professeur adjoint au Département de Géographie de l'Université Laval, M. Gérard Marinovich, administrateur à la Cité de Rouyn et M. Jean-Claude Dorion, géographe au Ministère de l'Industrie et du Commerce pour les renseignements fournis lors de la réalisation de ce travail.

1. ROUYN-NORANDA: SITE, FONCTIONS ET RENOVATION URBAINE

L'agglomération ¹ de Rouyn-Noranda est constituée principalement de deux municipalités de cité: Rouyn et Noranda. La population totale était de 33,170 habitants au premier juin 1972. Dix-septième ville en importance au Québec, elle ne regroupe que 42.9% de la population urbaine du Nord-Ouest québécois occupant ainsi une place moins importante dans le réseau urbain régional comparativement aux autres métropoles du Québec. Sa position excentrique par rapport au reste de la province et son isolement par une barrière naturelle de forêt de plus de 100 milles de largeur expliquent certaines caractéristiques propres à cette ville.

Avantage du site: fondation de Rouyn-Noranda

L'agglomération doit d'abord sa fondation à son site, c'est-à-dire à la présence du minerai de cuivre dans le sous-sol. Ce site, constitué de petites collines précambriennes entre lesquelles s'est déposée l'argile du lac proglaciaire Barlow-Ojibway, lui a permis de profiter très tôt de la prospection de surface qui était au début du siècle le seul moyen de reconnaître la géologie et les possibilités minières d'une région.

La découverte d'un riche gisement de cuivre en 1921 par Edmond Horne donne naissance à la mine Noranda et progressivement aux deux villes soeurs. On creuse un premier puit en 1923 et on inaugure en 1927 l'embranchement du Transcontinental de Taschereau à Noranda et celui de l'Ontario Northland Railways à Rouyn. La même année, on fait la première coulée de cuivre à la fonderie de Noranda. Ainsi la première fonction fut et est encore l'extraction et le traitement du minerai de cuivre. Actuellement, il y a environ 700 à 800 mineurs à Rouyn-Noranda et 500 à 600 travailleurs dans la prospection minière.

1

Comprend Rouyn (18,057), Noranda (10,741), Evain (1,672), Granada (1,250), McWatters (850), Lac Beauchastel (150) et Lac Dufault (450) (BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, 1973, pp. 274-275 et CITE DE ROUYN, 1973-A).

Contraintes du site: aménagement de l'espace

Le site ne conditionne pas seulement l'avenir de la ville par la présence du minerai de cuivre, mais pose divers problèmes d'aménagement de l'espace qu'on ne rencontre pas dans toutes les villes. Sa morphologie se caractérise par deux axes rocheux et deux dépressions parallèles d'orientation est-ouest. Cette situation explique l'éparpillement à l'intérieur de la ville de crans rocheux, de nappes argileuses et de marécages. Ce relief et ces types de terrains ont une influence déterminante sur le coût et les travaux d'aménagement de l'espace et aussi sur le type de logements à construire. En effet, il est difficile d'établir un tracé rectiligne pour les rues, les avenues, les égouts et l'aqueduc, car il faut, soit dynamiter dans le roc pour aplanir, soit remblayer dans les dépressions argileuses et marécageuses pour augmenter la capacité portante des terrains. En plus du relief et des terrains, l'hydrographie crée des limites contraignantes: le lac Osisko sépare l'agglomération urbaine en deux parties; les lacs Noranda et Pelletier bloquent avec la voie ferrée l'expansion de la ville vers l'ouest.

Fonctions urbaines dépendantes de l'activité minière et de la zone d'influence.

Outre la fonction minière, il y a les fonctions industrielles et tertiaire. Après un inventaire rapide des industries de Rouyn-Noranda, il est possible de les classer en deux grands groupes.

Le premier regroupe les industries d'amont et d'aval de l'activité minière. En effet, il y a une nette dominance d'industries liées à l'extraction minière: fabrication de pièces mécaniques, de diamants à forage, de boulettes de métal pour les mines, de wagonnets, de bennes, de boulons d'ancrage de mines et enfin l'affinage du cuivre qui emploie à lui seul environ 1000 personnes.

Le second concerne les industries de support pour assurer la survie de la population travaillant directement ou indirectement de l'activité minière. Ces industries sont les boulangeries, les usines d'eaux gazeuses, les imprimeries, les usines de produits de béton et les entreprises liées à la construction.

La troisième fonction de l'agglomération, la fonction tertiaire, comprend les commerces et les services. Les commerces répondent surtout aux besoins de la population urbaine, même s'ils desservent aussi en partie la zone d'influence. Celle-ci est en effet assez restreinte en volume démographique, car les environs de l'agglomération sont relativement peu peuplés et utilisés principalement pour deux activités extensives comme la prospection minière et l'exploitation forestière. Au niveau des services, la situation est tout-à-fait différente. L'agglomération a une plus grande zone d'influence à desservir, d'abord au niveau de l'enseignement avec son collège d'enseignement général et professionnel et son université, et ensuite au niveau de l'administration gouvernementale avec cinq ministères fédéraux et douze ministères provinciaux représentés. D'autres associations régionales, comme le Conseil Régional de Développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT), l'Association Forestière du Nord-Ouest québécois, le Conseil de Développement Social, Radio-Nord (télévision et radios)... ont leurs sièges sociaux à Rouyn-Noranda.

Précarité socio-économique de Rouyn-Noranda

Par sa population, par la zone d'influence de ses services, par son plus grand nombre d'entreprises et surtout par sa situation géographique à mi-chemin entre le Témiscamingue et l'Abitibi, Rouyn-Noranda est sans contredit la ville la plus importante du Nord-Ouest québécois et celle qui peut espérer relever le défi de titre de capitale régionale qui lui fut décerné par les géographes du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Cependant la destinée de Rouyn-Noranda dépend surtout de ses expéditions de concentrés de cuivre vers la raffinerie de Montréal-Est et de ses responsabilités au niveau des services supérieurs. Dans l'ensemble son avenir, basé seulement sur ces deux activités fondamentales, demeure précaire faute d'une industrialisation importante et surtout diversifiée. L'évolution démographique des municipalités de Rouyn et Noranda traduit d'une façon évidente cette précarité. De 1961 à 1966, leur population globale est passée de 30,193 à 30,102 tandis que de 1966 à 1971, elle a accusé une baisse absolue de 1540 personnes. Même si le nombre d'emplois et la demande de logements ont augmenté au cours des dernières années, il faut y voir seulement la pression exercée par un vieill-

lissement de la population avec l'arrivée d'un plus grand nombre de jeunes couples sur les marchés du travail et du logement. D'autre part, la zone d'influence des services de Rouyn-Noranda subit les mêmes effets d'un vieillissement de la population et de l'exode des jeunes. Ainsi Rouyn-Noranda devient la première capitale régionale du Québec à voir sa population diminuer et son développement industriel arrêter.

Problèmes et réaménagement du centre-ville de Rouyn

Cette présentation générale de Rouyn-Noranda constitue la trame de fond sur laquelle viennent se greffer les problèmes de rénovation du centre-ville et des résidences. Avant de décrire les objectifs et les travaux de rénovation dans le centre-ville, il semble nécessaire de dégager ses principaux problèmes.

D'abord, "centre-ville" n'est peut-être pas le terme exact pour décrire le coeur de l'agglomération. Il faudrait plutôt dire qu'il y a deux centres-villes, bien distincts et distancés l'un de l'autre par des résidences. Le premier est situé dans la municipalité de Rouyn et l'autre dans celle de Noranda, et cela sans compter le nouveau centre d'achat de Noranda situé plus à l'ouest de l'agglomération. Ces centres-villes, couvrant environ 140 acres, se caractérisent par une faible densité d'occupation commerciale et une imbrication de résidences, de commerces et d'institutions. Cette faible densification peut s'expliquer par l'existence des deux centres-villes et la présence d'espaces libérés (démolitions, incendies...) et non réoccupés à cause d'un ralentissement relatif (non absolu) dans le développement commercial de l'agglomération.

Le second problème concerne le trafic. Comparativement aux autres villes du Québec, on peut dire que l'accès au centre-ville et le stationnement sont relativement excellents, malgré les nombreuses améliorations possibles. Au niveau des piétons, la situation semblait plus grave avant les aménagements récents. Sur la rue Principale de Rouyn (entre les rues McQuaig et Gamble), le trafic des piétons se faisait surtout sur un seul côté de la rue, étant donné que les commerces et les services à fréquentation régulière et courante (pharmacies, magasins de chaussures et de sports, tabagies, commerces de vêtements et banques) étaient la plupart situés sur le côté est de la rue.

Pour améliorer cette situation, la municipalité de Rouyn a fait préparer par un urbaniste-conseil un plan d'aménagement global du centre-ville de Rouyn (RICHARD, 1972) dont les objectifs principaux sont de:

1. densifier l'occupation commerciale du sol en concentrant les établissements commerciaux et de services pour bien identifier le centre-ville et lui donner une image plus évidente;
2. améliorer l'environnement (qualités des habitations et des établissements) et les abords du lac Osisko situé tout près du centre-ville de Rouyn;
3. faciliter le trafic des piétons sur la rue Principale;
4. relocaliser les aires de stationnement à l'arrière des commerces et hors rue;
5. détourner le trafic de transit régional.

Plusieurs travaux d'amélioration ont été réalisés sur la rue Principale (trottoir élargi ...) et les abords du lac Osisko (Promenade pour piétons, voie-promenade pour autos, stationnement, arbres...) et d'autres sont en cours. Avec ces travaux, la majorité des objectifs seront atteints dans quelques années seulement.

Seul le premier objectif sera difficile à réaliser compte tenu que le plan concerne seulement la municipalité de Rouyn. La fusion de Rouyn et Noranda permettrait de rendre plus rentable une telle opération sans compter que son absence entretient des injustices sociales flagrantes en faisant que les citoyens d'une municipalité payent pour des services offerts aux citoyens de l'autre (exemples: aéroport; centre culturel, rénovation du centre-ville le plus important...) et qu'une partie de la ville ne peut profiter des taxes municipales de la mine Noranda¹ pour laquelle elle fournit d'ailleurs des travailleurs tout en subissant les conséquences néfastes de cette exploitation minière (exemple: pollution). Cette fusion pourrait assurer une meilleure efficacité à la politique de densification commerciale du principal centre-ville tout en diminuant les coûts au niveau des problèmes techniques de raccordement des infrastructures urbaines (rue, égout, aqueduc...).

Si les réalisations au niveau du centre-ville de Rouyn sont relativement importantes et donnent de bons résultats, en est-il ainsi de l'habitation?

1

Noranda dont l'évaluation imposable est à 40% de la valeur réelle des biens-fonds (comparativement à 56% pour Rouyn) et est constituée à 69% par des biens-fonds de compagnies (comparativement à 4% pour Rouyn), perçoit \$14.17 per capita seulement comparativement à \$35.85 pour la municipalité de Rouyn. (BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, 1947, pp. 72-73).

Logement à Rouyn-Noranda: en moins bon état que dans les autres villes

D'après le dernier recensement disponible (1961) pour l'habitation, il est possible de donner les caractéristiques d'ensemble du logement (Tableau 1).

Il y a un pourcentage moins élevé de propriétaires à Rouyn-Noranda que pour l'ensemble des villes québécoises. La taille moyenne des logements est également inférieure. Les logements de Noranda et surtout de Rouyn sont en moins bon état que ceux de l'ensemble des villes du Québec. En effet, il y a seulement 73.4% des logements en bon état à Rouyn-Noranda comparativement à 81.0% pour les autres villes. Un écart aussi grand est difficilement explicable quand on sait que Rouyn-Noranda est une agglomération plus récente que la plupart des autres villes du Québec.

Un inventaire municipal fait par Jacques Folch-Ribas pour Rouyn est plus sévère quand il affirme que 46.7% ont besoin de réparations mineures, 17.8% ont besoin de réparations majeures et 1.2% sont insalubres. D'après ce même rapport, ce sont surtout les murs intérieurs, les planchers et l'entretien qui seraient les éléments les plus importants à améliorer dans les logements. Au point de vue spatial, la qualité des logements est assez uniforme, avec cependant deux secteurs un peu plus détériorés. Le premier est celui de la rue Larivière qui est surtout une artère commerciale assurant l'accès au centre-ville pour les gens demeurant à l'est de Rouyn. Le second est situé près de la voie ferrée à Rouyn. Cette répartition assez uniforme de la qualité des logements dans l'espace urbain provient du fait que les politiques de zonage sont récentes et que la structure spatiale de la ville n'est pas tout-à-fait le reflet direct de la structure sociale des classes comme c'est le cas pour les grandes villes.

Pour remédier à l'état du logement, aucune action collective n'a été réalisée. La rénovation de l'habitation est laissée à l'initiative individuelle malgré que la situation soit plus déplorable qu'ailleurs en province. Un projet municipal de rénovation du secteur Larivière a été présenté dernièrement au gouvernement; mais ce secteur est surtout occupé par les commerces et les services.

TABLEAU 1

CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT A ROUYN-NORANDA COMPARATIVEMENT A L'ENSEMBLE
DES VILLES DU QUEBEC (1961)

	Mode d'occupation		Taille moyenne des logements	Etat du logement		
	Propriétaire %	Locataire %		En bon état %	Besoin de réparations secondaires %	Besoin de réparations importantes %
Rouyn	38.6	61.4	4.4	70.0	23.6	6.4
Noranda	35.5	64.5	4.9	76.8	23.2	---
Québec urbain	39.5	60.5	5.1	81.0	15.7	3.3

SOURCE: Recensement du Canada 1961.

Deux hypothèses d'explication de l'état du logement à Rouyn-Noranda

En résumé, le logement à Rouyn-Noranda est en moins bon état qu'ailleurs en province et les seuls travaux d'amélioration et de rénovation sont associés à l'activité commerciale. Comment expliquer une telle situation?

Grâce au survol général de l'agglomération de Rouyn-Noranda qui fut fait au début et qui constitue la trame de fond de cet article, il est possible de donner deux hypothèses d'explication. D'abord, l'état médiocre du logement à Rouyn-Noranda, comparativement aux autres villes du Québec est-il dû à la fonction minière avec ses séquelles de la pollution de l'air et de l'espace (déchets miniers) et à son caractère incertain, éphémère et spéculatif? Les gens des villes minières hésitent-ils à investir dans le logement à cause des fluctuations du marché international des produits miniers. Ou le chômage provoquant l'exode et une baisse absolue de population, et les faibles salaires de la ville et de la région expliquent-ils l'état du logement? Ou l'incertitude liée à la fonction minière et les faibles revenus associés au chômage rendent-ils compte tous les deux de la faible importance accordée à la rénovation de l'habitation et par conséquent de la qualité inférieure des logements à Rouyn-Noranda. La deuxième partie de cet article vise à tester la validité de ces deux hypothèses d'explication.

2. ETAT DU LOGEMENT DANS LES VILLES CANADIENNES SEMBLABLES A ROUYN-NORANDA

Méthodologie générale: la méthode comparative et les tests statistiques

La vérification des deux hypothèses d'explication exige un grand nombre d'observations. En situant Rouyn-Noranda parmi les villes présentant les mêmes caractéristiques, une conclusion hâtive et tirée de l'analyse d'un seul cas est évitée. Ainsi deux groupes d'observations ou de villes ont été réalisés selon deux critères de ressemblance à Rouyn-Noranda: la fonction minière et la taille.

Le premier groupe comprend 40 villes minières canadiennes de taille variant entre 5,000 et 340,000 habitants et dont l'importance de la main-d'oeuvre minière dans la population active dépassait le seuil d'apparition de la fonction, c'est-à-dire un pourcent.

Ce seuil fut obtenu de la façon suivante:

1. calcul du pourcentage de travailleurs dans l'extraction par rapport à la population totale active grâce aux données du Recensement du Canada de 1961;
2. mise en ordre décroissant des pourcentages ainsi obtenus;
3. construction d'un graphique à bâtonnets verticaux proportionnels aux pourcentages;
4. choix du point d'inflexion de la courbe tracée au-dessus des bâtonnets.

Le second groupe de villes est constitué de 31 villes canadiennes ayant une taille variant entre 20,000 et 40,000 habitants, sans distinction au niveau des fonctions urbaines.

Pour vérifier les deux hypothèses décrites dans la première partie de cet exposé, il a fallu trouver une information quantifiable permettant une comparaison de l'état du logement dans les diverses villes. Cette variable fut obtenue grâce aux données du recensement de 1961 en calculant le pourcentage de logement ayant besoin de réparations secondaires et importantes. Cette variable est dite dépendante parce qu'elle résulte d'une ou de plusieurs variables indépendantes ou explicatives.

Pour les variables explicatives, il fallait choisir des données traduisant les deux hypothèses d'explication. Aussi le pourcentage de la population active dans l'activité minière et le salaire moyen des hommes furent-ils retenus. Pour affiner l'analyse, d'autres variables ont été ajoutées à la liste après avoir assumé qu'elles pouvaient aussi expliquer l'état du logement dans les villes. Ce sont l'âge des logements exprimé par le pourcentage des logements construits avant 1945, le pourcentage d'appartements, la distance de la frontière canado-américaine, l'augmentation relative de la population obtenue en divisant la population de 1961 par celle de 1941, le pourcentage de propriétaires dont l'intérêt pour la préservation des logements est plus réel, et enfin le nombre de personnes par pièces en assumant qu'une utilisation plus forte tend à augmenter la détérioration du logement.

Pour expliquer l'état du logement des villes des deux groupes, il s'agit de comparer la variabilité des valeurs de la variable dépendante avec celles des valeurs des variables explicatives. Une telle analyse est difficile sans le recours à l'informatique et aux méthodes statistiques portant sur la variabilité des données. Le choix de celles-ci a porté sur la moyenne, la corrélation et l'analyse de régression multiple par étapes.

La corrélation simple (r) est une mesure statistique exprimant la force de la relation ou de la liaison existant entre deux séries de chiffres. La mesure obtenue ou le coefficient varie de -1 à $+1$. Un coefficient de 0 indique l'absence de liaison statistique. La valeur 1 confirme une relation inversement ou directement proportionnelle.

La régression simple "is a method for determining the existence of a linear, or straight-line, relationship between two variables" tandis que la régression multiple "is a method for determining the existence of a linear relationship between one variable and a number of others".

(YEATES, 1968, p. 15). L'équation de la régression multiple prend la forme suivante:

$$Y = a + bX_1 + cX_2 + \dots + zX_n$$

où: Y sont les valeurs prises par la variable dépendante;

X_1, X_2, \dots, X_n sont les valeurs des variables indépendantes;

a est une constante ou la position de l'intersection de la droite avec l'axe des Y ;

b, c, \dots, z sont les pentes, les coefficients de régression de Y sur X_1, X_2, \dots, X_n ou le taux de changement de Y par rapport à une unité de X .

La régression multiple par étapes ("stepwise regression") consiste au calcul de la régression multiple "en ajoutant au problème une variable indépendante à la fois. L'ordre dans lequel les variables indépendantes sont ajoutées dépend de leur contribution respective à l'explication de la variation dans la variable dépendante" (VILLENEUVE, 1973-B, p. 1). La part d'explication de la variable dépendante augmente, mais de façon décroissante, à

chaque étape à mesure qu'une variable explicative s'ajoute au problème. Voici d'autres définitions qui permettront une compréhension facile de la deuxième partie de cet article. Le coefficient de corrélation multiple (R) est l'équivalent de celui de la corrélation simple (N), à l'exception que le nombre de variables est supérieur à deux. Le coefficient de détermination (R^2) qui est le coefficient de corrélation multiple mis au carré et qui peut se lire comme un pourcentage, "mesure la proportion de la variation totale de Y "associé à" ou "imputée à", ou encore "expliquée par" la variation de X" (RACINE et REYMOND, 1973, p. 137). Les résidus, que l'on peut cartographier, sont positifs si les estimations ou les valeurs prédites de Y en fonction des hypothèses d'explication et par conséquent des données des variables indépendantes sont supérieures aux valeurs réelles de Y. Ils sont dits négatifs dans le cas contraire. L'analyse de l'importance et de la distribution spatiale des résidus peut suggérer d'autres facteurs d'explication du problème analysé.

Pour une meilleure compréhension de ces techniques statistiques, le lecteur est prié de consulter les volumes dont la liste apparaît en bibliographie. Une comparaison de Rouyn-Noranda avec l'ensemble des villes des deux groupes, grâce aux moyennes, permettra aussi au lecteur de mieux saisir la justesse des conclusions tirées des corrélations et de l'analyse de régression multiple par étapes.

Des facteurs autres que la fonction minière expliquent l'état du logement dans les villes minières canadiennes

L'étude du premier groupe de villes vise à vérifier si l'importance de la fonction minière a un effet néfaste sur l'état du logement. La gamme de villes minières est assez variée pour tester cette hypothèse, étant donné que l'importance relative de la population active dans les mines varie de 1 à 61 pour-cent.

Rouyn-Noranda possède des logements en meilleur état (26.60% ayant besoin de réparations) que la moyenne (27.09%) des villes minières canadiennes, même si la fonction minière y est relativement plus importante (31.58% de la population active comparativement à 13.55%), même s'il y a plus de

personnes par pièces (.89 comparativement à .78), d'appartements (54.90% > 23.6%) et de locataires (62.60% > 35.27%), et enfin même si la croissance démographique y est plus lente et les salaires inférieurs. Cependant Rouyn-Noranda possède un stock de logements plus jeunes que celui de l'ensemble des villes minières canadiennes (54.56% > 47.42) (Tableau 2).

En comparant les pourcentages de logements à réparer dans les deux groupes de villes (Tableau 2), on constate que la situation est moins bonne dans les villes minières. Ces moyennes suffisent-elles à confirmer l'hypothèse formulée dans la première partie de cet article?

Dans le groupe des villes minières, la comparaison entre l'augmentation du pourcentage de la population active dans les mines et celle du pourcentage de logements à réparer permet de constater qu'il n'y a pas de lien entre ces deux variables. Autrement dit, lorsque la fonction minière croît en importance, il n'y a pas d'augmentation correspondante dans le nombre de logements à réparer. D'ailleurs leur corrélation simple est seulement de .001: ce qui signifie l'absence totale de rapport (Tableau 3). La variable dépendante a aussi des corrélations faibles avec les autres variables explicatives retenues. Et ces corrélations sont toutes inférieures au seuil minimum (.304) nécessaire à une signification valable à 95%, à l'exception d'une seule, la distance de la ville à la frontière canado-américaine. La variable "distance de la frontière canado-américaine" n'explique cependant que 13.36% de l'état du logement¹. Elle peut être dite "explicative" dans un certain sens car elle reflète ou traduit une autre variable explicative cachée. Laquelle? En d'autres termes, pourquoi le logement aurait tendance à se détériorer en s'éloignant vers le nord?.

Un tel gradient sud-nord sous-tend peut-être une augmentation de la fragilité du peuplement et de la précarité des activités économiques avec l'éloignement du Canada de base. Ainsi, une mesure du degré de diversification des activités urbaines ou d'autonomie des villes aurait peut-être permis de rendre compte de l'état du logement. Les incertitudes dues à la faible diversification des activités, aux fluctuations économiques et aux faibles possibilités de développement expliquent peut-être mieux les réticences des gens à rénover leur logement.

¹ Le pourcentage d'explication obtenu à la première étape de l'analyse de régression multiple par étapes équivaut au coefficient de détermination.

TABLEAU 2

DONNEES COMPARATIVES ENTRE ROUYN-NORANDA ET LES DEUX GROUPES DE VILLES CANADIENNES POUR QUELQUES VARIABLES SUSCEPTIBLES D'EXPLIQUER L'ETAT DU LOGEMENT (1961)

Variables	Rouyn-Noranda	Moyennes des 40 villes minières canadiennes	Moyennes des 31 villes canadiennes ayant entre 20,000 et 40,000 habitants
1) % de logements ayant besoin de réparations importantes	3.03	6.0	— ¹
2) % de logements ayant besoin de réparations	26.60	27.09	25.30
3) Distance euclidienne de la frontière canado-américaine	385	220	— ¹
4) % de la population active dans les mines	31.58	13.55	— ¹
5) Evolution relative de la population (P1961 ÷ P1941)	1.24	1.648	1.759
6) Salaire moyen des hommes	3566	3725	3569
7) Salaire moyen des femmes	1550	1807	1795
8) % d'appartements	54.90	23.6	35.6
9) % de propriétaires	37.40	64.7	60.3
10) Nombre moyen de personnes par pièce	.89	.78	.75
11) % de logements construits avant 1945	45.54	52.58	60.96

1

Moyenne non calculée.

SOURCE: Recensement du Canada 1961.

TABLEAU 3

COEFFICIENTS DE CORRELATIONS SIMPLES ENTRE LES VARIABLES (dépendante et explicative.) DES 40 VILLES MINIERES CANADIENNES

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	1.00		0.338			0.540		0.366
2		1.00		0.341			-0.712	-0.164*
3			1.00			0.587		0.001*
4				1.00			-0.418	-0.092*
5					1.00	-0.398		0.175*
6						1.00	-0.463	0.179*
7							1.00	-0.016*
8								1.00

LEGENDE:

1. Distance euclidienne de la ville à la frontière canado-américaine
2. Evolution relative de la population (Pop. 1961 + pop. 1941)
3. Pourcentage de la population active dans les mines
4. Salaire moyen des hommes
5. Pourcentage de propriétaires
6. Nombre moyen de personnes par pièce
7. Pourcentage de logements construits avant 1945
8. Pourcentage de logements ayant besoin de réparations (variable dépendante).

*
Corrélations non-significatives, car inférieures au seuil minimum (.304) nécessaire à une signification de 95% (Cf. Tables for statisticians). Le seuil est de .393 pour un niveau de 99%.

Le pourcentage de la population active dans les mines (avec distance de la frontière, $r = .338$) traduit d'une certaine façon le degré de diversification. Cependant, cet indicateur statistique est peut-être trop grossier pour expliquer véritablement. Une méthode statistique mesurant la part réelle de l'économie urbaine relevant des mines et celle relevant des autres activités non induites directement ou indirectement des mines, pourrait fournir des indices plus valables pour l'explication. Mais là encore, ceux-ci reflèteraient plutôt de la précarité du peuplement avec l'éloignement du Canada de base que de la fonction minière elle-même.

Enfin, si le pourcentage de logements à réparer est plus fort dans le groupe des villes minières que dans l'autre groupe de villes, il faudrait surtout y voir la localisation plus nordique des premières. Ainsi à première vue, l'hypothèse selon laquelle l'état du logement s'expliquerait par la fonction minière des villes, ne tiendrait pas. D'autre part, l'autre hypothèse d'explication formulée ci-dessus repose sur des bases fragiles étant donné que le coefficient de corrélation entre l'état du logement et la distance est trop faible. Aussi faut-il chercher d'autres facteurs d'explication.

Le salaire moyen explique peu l'état du logement dans les villes canadiennes de 20,000 à 40,000 habitants

La variable "salaire moyen des hommes" incluse dans l'analyse des villes minières canadiennes ne jouait pas dans les écarts constatés au niveau de l'état du logement (Tableau 3). L'étude de ce second groupe de villes canadiennes a pour objectif de vérifier davantage si le salaire moyen a un effet réel sur le logement.

Comparativement à ce groupe de villes, Rouyn-Noranda se situe à peu près dans la moyenne pour l'état du logement. Un plus grand nombre d'appartements, de locataires, de logements récents et de personnes par pièce et une croissance démographique relativement lente sont les différences majeures entre Rouyn-Noranda et le groupe de villes (Tableau 2). L'analyse des coefficients de corrélation simple révèle des informations intéressantes (Tableau 4). Le mauvais état du logement est en relation directe avec son âge ($r = 0.51$) et en relation inverse avec un fort accroissement démographique ($r = -0.41$). D'autre part, l'augmentation du nombre de locataires est en relation inverse avec le nombre de logements ayant besoin de réparations ($r = -0.42$). Cette constatation sur-

prenante provient probablement du fait que les appartements, surtout occupés par des locataires (corrélation avec les appartements = 0.92), furent construits après les années 1945. Bref, les vieux logements occupés surtout par leurs propriétaires et habituellement situés dans des villes à croissance plutôt lente ont le plus besoin de réparations mineures et majeures.

L'analyse de régression multiple par étapes a été utilisée pour évaluer le poids relatif de chaque variable indépendante dans l'explication de l'état du logement (Tableau 5). Le pourcentage global d'explication atteint 51.20. Trois variables significatives ont été retenues: l'âge du logement (26.45%), le pourcentage d'appartements (16.66%) et le salaire moyen des hommes (8.09%). L'augmentation du nombre d'appartements lorsque l'état du logement s'améliore, traduit indirectement l'âge des logements. Ainsi le salaire, contrairement à l'hypothèse décrite dans la première partie de cet article, explique relativement peu l'état du logement. D'ailleurs, cette variable est significative à la toute limite. Faut-il rejeter cette affirmation de Lash qui écrit que "la solution, s'il y en a une, est par contre de s'attaquer à la maladie réelle, c'est-à-dire, aux revenus insuffisants des pauvres"(1968, p. 12)? Le changement d'échelle spatiale d'analyse peut apporter des nuances dans l'explication du logement. Il y aurait ainsi plusieurs facteurs explicatifs dont l'intensité d'action serait variable selon les échelles. Les différences de revenu par exemple seraient plus sensibles au niveau local et régional que national tandis que l'âge du logement est un facteur de différenciation de son état plus sensible au niveau national. L'étude du logement dans les villes canadiennes fait donc ressortir les facteurs nationaux, comme l'éloignement de la frontière et l'âge du peuplement. Par contre si l'analyse avait été réalisée pour les secteurs de dénombrement d'une ville, il est fort probable que la variable "revenu" aurait expliqué davantage l'état du logement à l'intérieur de la ville.

La cartographie des résidus (Figure 1) aide à comprendre les écarts entre les valeurs réelles et les valeurs normalement atteintes si la répartition du pourcentage de logements à réparer obéissait exactement aux hypothèses d'explication (âge des logements, % d'appartements et salaire moyen des hommes). Elle permet en effet de voir que les villes de l'ouest canadien, de l'Ile-du-Prince-Edouard et du Clay Belt possèdent des logements en plus mauvais état que normalement attendu, tandis que les villes de l'axe Windsor-Chicoutimi sont en meilleure situation que prévue, à l'exception principalement de Drummondville

FIGURE 1
REPARTITION DES RESIDUS DE L'ANALYSE DE REGRESSION MULTIPLE PAR ETAPES

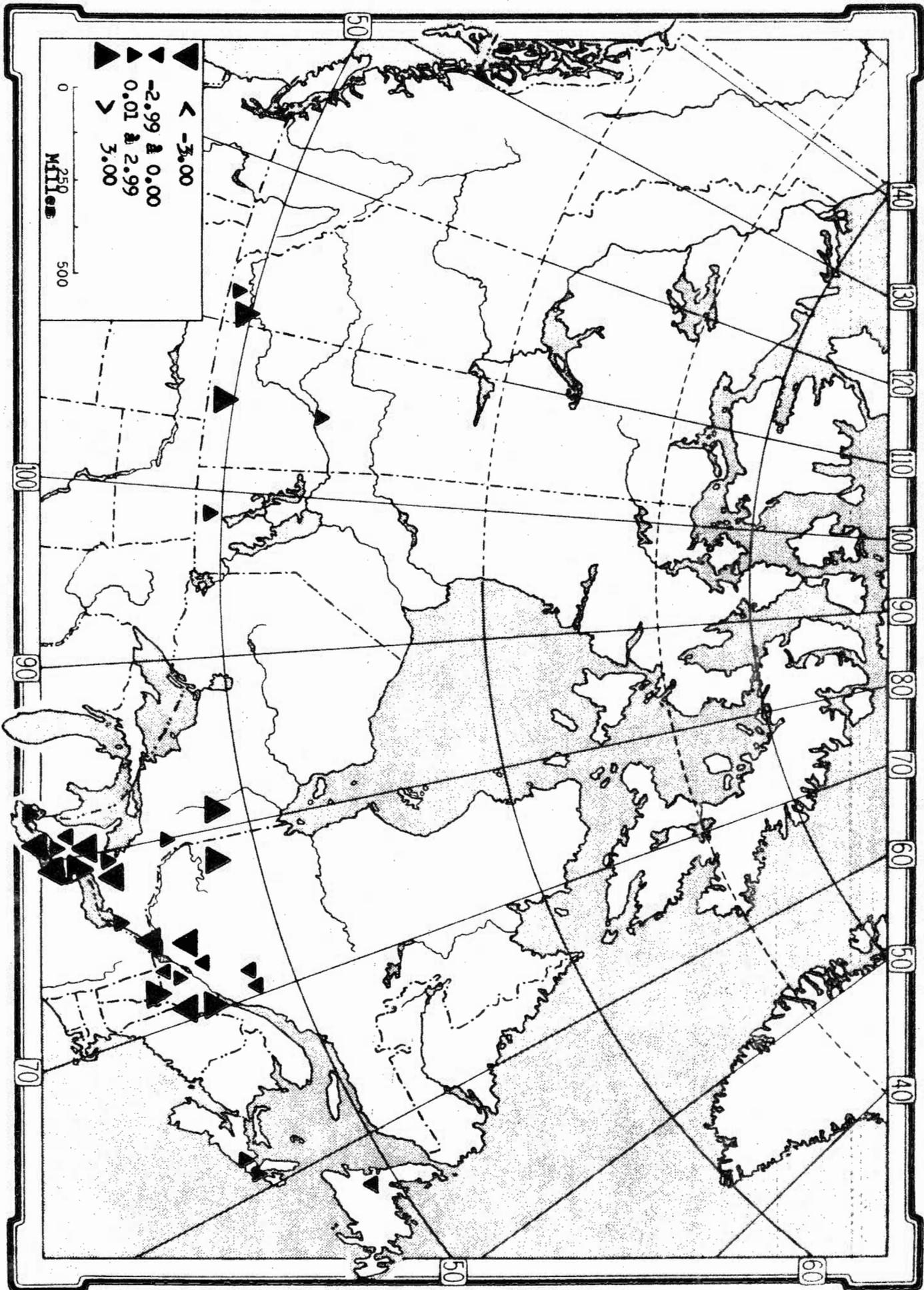


TABLEAU 4

COEFFICIENTS DE CORRELATIONS SIMPLES ENTRE LES VARIABLES (dépendante et explicatives) DE 31 VILLES CANADIENNES AYANT ENTRE 20,000 et 40,000 HABITANTS

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	1.00	-0.042*	-0.114*	0.514	-0.245*	-0.425	-0.480	-0.415
2		1.00	0.488		-0.425	-0.513	-0.557	
3			1.00		-0.607			
4				1.00	-0.403			-0.683
5					1.00	0.496	0.608	
6						1.00	0.921	
7							1.00	
8								1.00

LEGENDE:

1. Pourcentage de logements ayant besoin de réparations (variable dépendante)
2. Salaire moyen des hommes
3. Salaire moyen des femmes
4. Pourcentage de logements construits avant 1945
5. Nombre moyen de personnes par pièces
6. Pourcentage de locataires
7. Pourcentage d'appartements
8. Evolution relative de la population (Pop. 1961 ÷ pop. 1941).

* En dessous du niveau de confiance de 95% (seuil = .355) et de 99% (seuil = .456).

TABLEAU 5

RESULTATS DE L'ANALYSE DE REGRESSION MULTIPLE PAR ETAPES¹ DE L'ETAT DU LOGEMENT (31 villes, 8 variables)

Variable dépendante: pourcentage de logements ayant besoin de réparations secondaires et importantes.

Variables explicatives selon l'ordre d'entrée:

Nom de la variable	Coefficient de régression	Corrélation multiple R	Coefficient de détermination R ²	Augmentation du coefficient de détermination à chaque étape	Signification à un niveau de confiance de 95%
% de logements construits avant 1945	.2533	0.5143	0.2645	0.2645	Singificatif
% d'appartements	-0.1335	0.6566	0.4311	0.1666	"
Salaire moyen des hommes	-0.006	0.7156	0.5120	0.0809	"
Nombre de personnes par pièce	—	0.7421	0.5507	0.0387	Non-significatif
% de locataires	—	0.7487	0.5605	0.0098	? ²
Salaire moyen des femmes	—	0.7546	0.5694	0.0089	"
Evolution relative de la population 41-61	—	0.7584	0.5751	0.0057	? ²

1

L'analyse de régression multiple par étapes a été réalisée grâce au programme BMD 02R de la série Biomedical Computer Programs (DIXON, 1971, pp. 233-257d).

2

Dans cette analyse, cette variable n'est pas retenue. Cependant l'élimination de la variable "pourcentage d'appartements" en corrélation forte ($r = 0.921$) avec le pourcentage de locataires permet à cette dernière d'être retenue et d'expliquer 12.65% de la variation du pourcentage de logements à réparer. C'est aussi le cas de la variable "évolution relative de la population 41-61.

et Granby (poids positifs supérieurs à 3.00). La seule ville en dehors de cet axe à avoir des logements en meilleur état que prévu est Corner Brook qui possède d'ailleurs le plus faible pourcentage de logements construits avant 1945 (39.12%) pour le groupe de villes de 20,000 à 40,000 habitants. Ces groupements de résidus laissent supposer que l'introduction d'une variable sur la croissance économique permettrait sans doute de diminuer les résidus et par conséquent de trouver un meilleur ajustement. En effet, le taux élevé de croissance économique dans l'axe Windsor-Québec, d'ailleurs considéré comme le coeur industriel du Canada, expliquerait peut-être la surestimation des résidus négatifs dans cette zone.

Comparaisons des résultats des deux groupes de villes: formulation d'une hypothèse plus générale

L'échelle d'étude étant l'ensemble du Canada pour les deux groupes de villes, il est surprenant que la variable "âge des logements" n'ait pas un fort coefficient de corrélation avec la variable "état du logement" dans les villes minières canadiennes. Faut-il voir dans le peu de ressemblance des résultats pour les deux groupes de villes, l'effet de causes spécifiques aux villes minières? Si oui, que sont-elles?

Après réflexion la réponse négative s'impose, car un biais aurait été introduit par la méthode de choix des villes minières. En retenant les villes ayant plus d'un pourcent de leur population active dans les mines, on choisissait des villes selon une unité de mesure qui traduisait aussi le degré de nordicité. En effet, comme l'importance relative de la fonction minière augmente vers le nord ($r = 0.338$), le choix des villes ressemble donc à celui qui est fait lors d'un échantillonnage le long d'une ligne de direction sud-nord (transect).

Ce biais n'est cependant pas inutile, car il permet, en plus de vérifier l'hypothèse du début, de dégager une hypothèse d'explication plus générale de l'état du logement dans les villes canadiennes sans distinction de fonction. L'état du logement au niveau national s'expliquerait par le jeu combiné de plusieurs facteurs dont l'influence serait variable selon l'échelle, la localisation des villes et certains axes géographiques (Tableau 6). Les données canadiennes sur l'état du logement ont été regroupées par grandes régions géographiques pour donner du poids à cette hypothèse. D'abord,

le tableau 7 montre la dégradation du logement vers le nord, excepté dans les Maritimes où probablement le facteur "âge" affecterait surtout le sud plus anciennement peuplé. Ensuite, il y a une dégradation du logement vers l'est et l'ouest à partir de l'Ontario et du Québec et vers l'est à partir du sud de la Colombie-Britannique. Ces directions de dégradation correspondraient au gradient métropole-zone d'influence (Tableau 6). Ce dernier gradient se trouve confirmé dans les données du tableau 8.

TABLEAU 6

HYPOTHESE D'EXPLICATION DE L'ETAT DU LOGEMENT AU NIVEAU NATIONAL

Variables	Echelle d'action de la variable	Direction de la dégradation du logement	Causes principales possibles ou probables
Gradient sud-nord	Nationale	Vers le nord	Précarité socio-économique du peuplement
Gradient est-ouest	Nationale	Vers l'est	Age de l'habitat et de la ville ou étapes du peuplement
Gradient métropole-zone d'influence	Régionale	Vers la périphérie de la métropole	Concentration de l'industrialisation et de l'urbanisation dans les grands centres urbains qui accentue les écarts de revenu et de chômage

TABLEAU 7

POURCENTAGE DE LOGEMENTS AYANT BESOIN DE REPARATIONS IMPORTANTES PAR
GRANDES REGIONS GEOGRAPHIQUES CANADIENNES (1961)

	Colombie Britannique	Prairies canadiennes	Ontario	Québec	Maritimes
A plus de 200 milles (approxima- tif) de la frontière	13.11	10.00	7.90	7.33	8.40
A moins de 200 milles (app.) de la frontière	5.00	7.00	4.16	3.78	10.96
Ensemble de la région	5.50	8.10	4.51	4.14	8.80

SOURCE: Recensement du Canada 1961.

TABLEAU 8

POURCENTAGE DE LOGEMENTS AYANT BESOIN DE REPARATIONS IMPORTANTES POUR
LES TROIS METROPOLES CANADIENNES ET LEURS ZONES D'INFLUENCE (1961)

	Zone métropolitaine	Zone d'influence
Montréal et sa région ¹	2.80	4.24
Toronto et sa région ²	2.20	3.40
Vancouver et sa région ³	3.72	4.10

1
Correspond approximativement à la région administrative de Montréal
(MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, 1966, pp. 15-17).

2
Rayon de 100 milles et comprend les divisions de recensement de Brant,
Dufferin, Durham, Northumberland, Grey, Haldimand, Halton, Lincoln,
Norfolk, Ontario, Oxford, Peel, Perth, Peterborough, Simcoe, Victoria,
Waterloo, Welland, Wellington, Wentworth et York.

3
Rayon de 100 milles et comprend les divisions de recensement 4 et 5.

SOURCE: Recensement du Canada 1961.

CONCLUSION GENERALE: REDEFINITION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE LA
RENOVATION DANS UNE PERSPECTIVE D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

A la fin de cet article, il est possible de conclure que la fonction minière n'est pas un facteur explicatif de l'état du logement au niveau des villes minières canadiennes, tandis que le salaire intervient relativement peu autant pour les villes de 20,000 à 40,000 habitants que pour les villes minières. Cette étude a cependant fait ressortir des facteurs nationaux d'écart dans l'état du logement constatés au niveau de plusieurs villes canadiennes. Il existerait ainsi deux gradients nationaux: un gradient est-ouest avec une dégradation du logement vers l'est probablement à cause de l'âge, l'autre sud-nord avec une augmentation relative du nombre de logements à réparer vers le nord probablement à cause de la fragilité socio-économique du peuplement. L'existence de ces deux gradients nationaux explique pourquoi les deux variables indépendantes "distance" et "âge du logement" ont ressorti de l'analyse statistique. Cependant leurs poids explicatifs relativement faibles forcent à admettre que des facteurs plus régionaux comme le revenu, l'urbanisation, l'industrialisation auraient une influence sur l'état du logement (gradient métropole-zone d'influence). Ainsi, à chaque échelle spatiale d'étude correspondrait des facteurs explicatifs différents. Le jeu combiné de ces facteurs locaux, régionaux et nationaux expliquerait l'état du logement en un lieu donné.

Ainsi Rouyn-Noranda dont la situation du logement pouvait paraître anormale à prime abord comparativement aux villes du Québec, ne constitue pas un cas isolé. Cette situation moins bonne ne s'expliquerait pas plus par la fonction minière que par des revenus moyens inférieurs¹ (48ième rang au Canada et 7ième rang au Québec en 1969) mais par des facteurs plus généraux, comme la précarité du peuplement.

Rouyn-Noranda est plutôt un exemple typique des villes moyennes canadiennes où l'état du logement est de moindre qualité que dans les métropoles.

1

A titre de comparaison, Rouyn-Noranda dépasse Cap-de-la-Madeleine, Charlottetown, Chicoutimi, Frédéricton, Lévis, Longueuil, Moncton, Regina, Rimouski, Saint John (N.B.), St. John's (T.N.), Sherbrooke, Trois-Rivières et Winnipeg pour le revenu moyen (MINISTERE DU REVENU NATIONAL, 1971, pp. 10-11)

TABLEAU 9

REPARTITION REGIONALE DES SUBVENTIONS DE LA S.H.Q. POUR LA RENOVATION
(1^o avril 1968 au 31 mars 1969)

Régions	Logements ayant besoin de réparations importantes		Budget de rénovation urbaine de la S.H.Q.	
	Nombre	%	\$	%
Outaouais	3641	7.2	85,800	0.7
Nord-Ouest	2874	5.8	0	0
Saguenay Lac-St-Jean et Côte Nord	3320	6.7	133,987	1.1
Gaspésie	3606	7.3	37,650	.3
TOTAL des 4 régions	13,441	27.0	257,437	2.1
Autres régions du Québec	35,951	73.0	11,496,813	97.9
GRAND TOTAL	49,392	100.00	11,754,250	100.00

SOURCE: MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, 1969, pp. 73-84.

Recensement du Canada 1961.

Ainsi, il y aurait une dégradation de l'habitat en allant vers les paliers inférieurs de la hiérarchie urbaine.

Cependant, la politique gouvernementale de la rénovation urbaine est en contradiction flagrante avec ces besoins, croissant avec une diminution de taille. En effet, les subventions accordées à la rénovation décroissent relativement à mesure que la taille des villes diminue. Un relevé des subventions de la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) accordées aux différentes villes et localités rurales du Québec montre que les régions périphériques rurales et peu urbanisées du Québec reçoivent seulement 2.1% des subventions provinciales alors qu'elles contiennent 27.0% des logements du Québec ayant besoin de réparations majeures (Tableau 9).

Un tel écart dans la distribution des subventions peut s'expliquer de deux façons. La Société d'Habitation du Québec hésite à subventionner la rénovation dans les régions marginales et/ou les petites et moyennes municipalités n'ont pas l'information nécessaire et/ou un personnel suffisant et/ou qualifié pour aller chercher les fonds gouvernementaux à cause justement de leur taille (absence d'économie d'échelle). De toute façon, il semble urgent que la Société d'Habitation du Québec commence à régionaliser ses politiques. Et cette immense tâche ne peut s'accomplir que dans le cadre d'une véritable politique d'aménagement du territoire.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- ARKIN, Herbert et COLTON, R. Raymond Tables for statisticians.
New-York, College Outline Series,
Barnes & Noble Books, 1963. 168 p.
- AXWORTHY, L. et GILLIES, James M.. The city: Canada's prospects
Canada's problems. Toronto,
Butterworth and Co. Ltd., 1973.
316 p.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. L'industrie manufacturière du Nord-
Ouest Québécois. Québec, M.I.C.,
1971. 136 p.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. Répertoire des établissements ma-
nufacturiers. Répartition géogra-
phique. Vol. 5: régions adminis-
tratives 7, 8, 9, 10. Québec, M.I.C.,
1972. pp. 365-383.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. Répertoire des municipalités et des
commissions scolaires 1973. Québec,
M.I.C., 1973. 369 p.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC. Renseignements statistiques 1971.
Municipalités du Québec. Québec,
1974. 195 p.
- BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE. Recensement 1961. Cahiers 92-538 , 92-
539, 93-523, 93-524, 94-519, 94-520,
94-521, 94-522, 94-534.
- CITE DE ROUYN. Population dans un rayon de 7 milles
du centre de Rouyn-Noranda. Rouyn,
1973. 1 p.
- CITE DE ROUYN. Un million et demi d'investissements
municipaux à Rouyn. Rouyn, 1973-B.
2 pages.

COLLABORATION.

Une Ville à vivre.

Montréal, Editions du Jour,
1968. 254 p.

DAYHAW, Lawrence-T..

Manuel de statistique.

Ottawa, Editions de l'Université
d'Ottawa, 1969. 548 p.

DESHAIES, Laurent.

Données statistiques sur l'agglomération de Rouyn-Noranda.

Rouyn, 1972. 13 p.

DESHAIES, Laurent.

Proposition d'une méthode simple et rapide de classement hiérarchique des principales agglomérations d'un pays ou d'une province. Rouyn, D.E.U.O.Q., 1974. 31 p. Conférence à l'Acfas.

DIXON, W.J..

BMD. Biomedical Computer Programs.

Berkeley, University of California Press,
1971. 600 p.

DORION, Jean-Claude.

Dossier économique 1972. Agglomération de Rouyn-Noranda. Québec, M.I.C.,

1972. 55 p.

FOLCH-RIBAS, Jacques.

Rapport sur l'Inventaire des conditions d'habitation.

FRERE EPHREM.

La statistique à l'école normale et au baccalauréat en pédagogie. Montréal, Lidec, 1969. 273 p.

GOURD, Benoît-Beaudry.

Bibliographie de l'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn, Université du Québec (D.E.U.O.Q.), 1973. 270 p.

GREER-WOOTTEN, Bryn.

A bibliography of statistical applications in geography. Washington, Association of American Geographers, 1972. 91 p. Technical Paper No 9.

HAGGETT, Peter.

L'analyse spatiale en géographie humaine. Paris, Armand Colin, 1973. 390 p.

LASH, Harry N..

Le vieillissement des villes. Dans Habitat, Vol. XI, No 3. Ottawa, SCHL, 1968. pp 9-13.

LEMAY, Guy.

Informatique et espace géographique. Le modèle S.E.I.G.E.G.. Ottawa, Université d'Ottawa, 1972. 284 p. (Thèse de M.A.).

ISARD, Walter.

Méthodes d'analyse régionale. 1 - Equilibre économique. Paris, Dunod, 1972. 229 p.

LE SERVICE SOCIAL DE LA REGION DE SHERBROOKE INC.

L'habitation dans l'Estrie. Québec, O.P.D.Q., 1973. 598 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Description des régions et sous-régions administratives. Québec, Etudes Régionales, 1966. 95 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Inventaire industriel. La Cité de Rouyn. Québec, octobre 1970. 4 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Inventaire industriel Noranda. Montréal, février 1972. 2 p.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

Inventaire industriel Rouyn. Montréal, février 1972. 4 p.

- MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Inventaire industriel 1973 Rouyn.
Montréal, 1973. 8 p.
- MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES. La Société d'Habitation du Québec.
Deuxième rapport annuel 1968/69.
Québec, 1969. 108 p.
- MINISTERE DU REVENU NATIONAL. Statistique fiscale de 1971. Ottawa,
1971. 210 p.
- MORONEY, M.J.. Comprendre la statistique. Vérités
et mensonges des chiffres. Belgique,
Les Presses de Gérard & Co., 1970.
445 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC. La population des 63 principales aggro-
mérations du Québec. Québec, 1973.
93 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC. Etude descriptive du réseau urbain
québécois. Québec, 1973. 73 p.
- RACINE, J.-B. et REYMOND, H.. L'analyse quantitative en géographie.
Paris, P.U.F., 1973. 316 p.
- RAY, D. Michael et VILLENEUVE, Paul Y.. Population growth and distributions
in Canada: problems, process and
policies. Sans lieu, février 1974.
64 p. texte ronéotypé.
- RICHARD, Gaétan. Rouyn. Centre-ville. Rouyn, août 1972.
14 p.
- SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC. Tout savoir sur la Société d'Habitation
du Québec. Québec, M.A.M., 1970. 63 p.

VILLENEUVE, Paul Y..

Corrélation et régression multiples et partielles. Québec, Université Laval, 1973-A. 7 pages. (Notes de cours en Méthodes quantitatives).

VILLENEUVE, Paul Y..

Le programme BMD02R (Régression multiple par étapes). Québec, Université Laval, 1973-b. 4 p. (Notes de cours en Méthodes quantitatives).

YEATES, Maurice H..

An introduction to quantitative analysis in economic geography. New-York, McGraw-Hill Book Company, 1968. 182 p.